

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS 6^e, 21, RUE CASSETTE.

Téléph. SÉCUR 32.84. — Chèques postaux : PARIS, N° 1900.

SOMMAIRE

M. Emile Senart.....	97
Le travail nationaliste communiste aux Indes Néerlandaises, par HENRY FROIDEVAUX.....	99
La menace wahabite, par F. TAILLARDAT.....	102
L'éducation des masses populaires en Chine.....	104
L'Asie russe économique, par B. NIKITINE.....	107
Indochine. — Une voix modérée. — Le régime de la presse. — La première foire de Saïgon. — Le musée de la Cochinchine. — La culture de l'arbre à quinquina.....	118
Levant. — Le nouveau Gouvernement syrien. — Au Liban : la politique de réformes et d'économies. — A Beyrouth : les élections municipales. — Signature du traité anglo-transjordanien. — Agitation dans le Kurdistan. — Une banque nationale de Turquie. — L'express d'Anatolie. — Sur le recensement d'octobre 1927. — Aspirations helléniques du Dodécannèse.....	121
Extrême-Orient. — Siam. Relations avec le Japon... Chine. — La situation militaire. — Réforme du parti Kouomintang et réorganisation du gouvernement de Nankin. — La question des douanes. — Voyage de M. de Martel sur le Yangtsé. — Progrès de la T. S. F. — Les Annamites dans les écoles communistes de Canton.....	125
Japon. — Résultats des élections législatives. — La situation extérieure. — Le traité de commerce avec l'Allemagne. — Remise des lettres de créance de M. Adatci. — L'expansion économique.....	131
Afghanistan. — Le roi Aman Ullah en Allemagne....	134
Bibliographie.....	135

CARTES ET GRAVURES

M. Emile Senart.....	98
Asie russe économique (productions minérales)...	108-109
Asie russe économique (voies de communication)	112-113
Gisement de minéraux radioactifs du Turkestan..	124
Bassin naptifère Oural-Emba.....	115

A NOS ADHÉRENTS

Pour rendre à notre regretté président, M. Emile Senart, l'hommage qui lui était dû, nous nous sommes vus contraints de retarder de façon considérable la publication de la présente livraison. Nos adhérents voudront bien excuser la date à laquelle paraît, en avril, notre numéro de mars; nous nous efforcerons de reprendre au plus tôt notre périodicité ordinaire.

La livraison d'avril contiendra la liste des souscriptions pour les deux mois de février et de mars.

M. Émile Senart

M. Emile Senart, président du Comité de l'Asie Française depuis le 22 juin 1906, après avoir été un de ses vice-présidents dès le début de 1901, est mort le 21 février dernier, au moment où il allait avoir accompli sa quatre-vingt unième année.

Sa vie a été tout unie, consacrée aux études indianistes et au bénéfice que notre pays pouvait tirer de sa participation aux progrès des sciences archéologiques, linguistiques et historiques dans leurs relations avec le passé de l'Asie. Entré dans notre comité lors de sa fondation pour y représenter l'élément scientifique, M. Emile Senart, profondément imbu du sentiment de l'intérêt national, sachant et pouvant, par sa conscience, la pénétration de son esprit et l'étendue de ses relations, le servir, apparut comme tout désigné pour succéder à M. Eugène Etienne, lorsque notre président de la première heure, deve-

le ministre de la guerre, demanda d'être remplacé à la tête du Comité.

**

A ce moment, M. Emile Senart avait déjà fourni une longue carrière.

Né à Reims le 26 mars 1847 et décidé, durant un séjour de trois ans à l'Université de Munich, à se consacrer à l'étude de l'indianisme, il s'était placé parmi les Orientalistes les plus éminents. Son travail sur *Kaccâyana et la littérature grammaticale du Pâli* lui avait permis dès 1871 de s'affirmer « technicien de l'érudition » ; quelques années plus tard, il s'était montré plus encore en

dérable des traditions de ce bouddhisme dit « du Nord » dont, longtemps après Eugène Burnouf, M. Emile Senart avait repris l'étude. Ainsi avait-il marqué sa place à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; dès l'année 1882, il en était devenu membre ordinaire à la place de Guessard et ses publications ultérieures, entre autres celle d'un brillant essai sur les *Castes dans l'Inde* (1896) n'avaient fait que confirmer par la suite et grandir encore l'autorité dont M. Emile Senart jouissait par tout le monde savant, en dehors de France comme en France même. Ainsi s'explique — et aussi par le rôle qu'il avait joué avec son ami, M. Levé, dans la fondation du Comité de l'Asie française — qu'une place éminente ait été réservée dès le premier jour à M. Senart au sein du nouveau groupement.

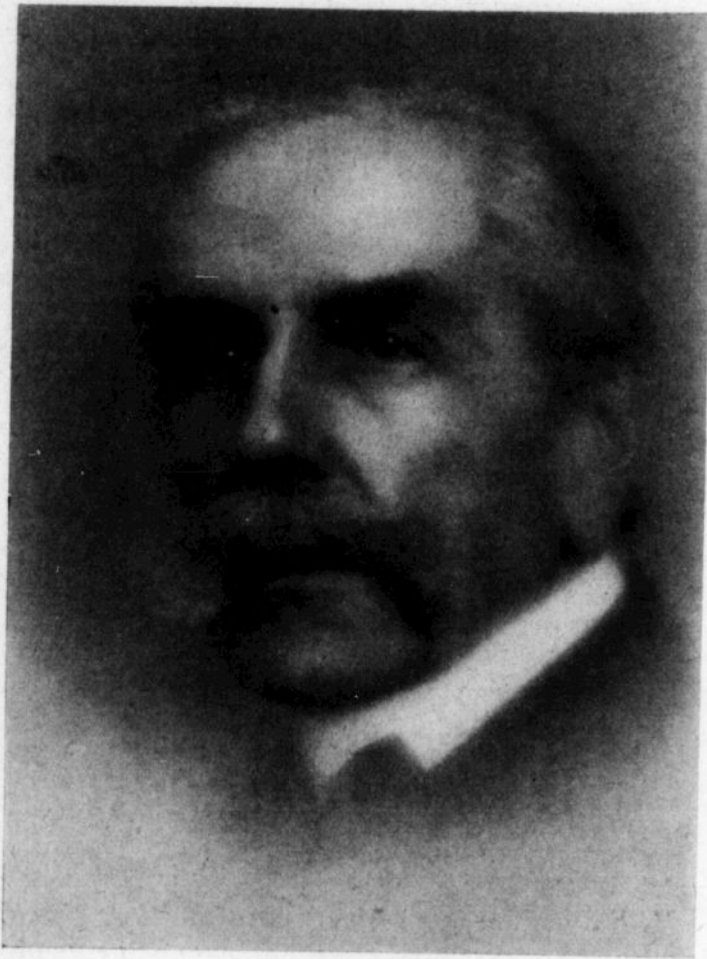
Est-il besoin de rappeler comment, par la suite, le rôle si efficace de notre président, au sein de l'Académie des Inscriptions et en dehors, en faveur de l'École française d'Extrême-Orient et de tant de missions et de publications scientifiques relatives à l'Asie centrale et au Levant, justifia le choix du Comité ? Les travaux personnels de M. Emile Senart, de nombreuses études d'érudition, sa traduction de la *Bhagavadgîta* (1922), ajoutaient encore à son autorité et faisaient de lui l'homme auquel on trouvait naturel de recourir, de solliciter les conseils et de recevoir la direction. La Société Asiatique, le Comité-Conseil du Musée Guimet, nombre d'autres groupements sont là pour en fournir la preuve, comme en témoignent aussi les titres et les diplômes conférés à M. Senart par des sociétés scientifiques étrangères.

**

Chacune des Sociétés que présidait ce galant homme tiendra à honneur de lui rendre hommage et de montrer ce qu'elle lui doit, comme aussi de quelle manière celui-ci a, jusqu'à son dernier jour, travaillé en la guidant à bien servir et la France et la science (1). Mais peut-être appartient-il à celle que M. Senart a dirigée pendant le plus long laps de temps — près d'un quart de siècle — de lui rendre un hommage plus complet, et c'est le devoir qu'il nous faut maintenant remplir.

Pour apprécier pleinement la perte que notre Comité a faite, il faut avoir collaboré longuement avec le Président dont nous venons d'être privés. M. Emile Senart n'était pas, en effet, de ceux qui font parade des sentiments et des mérites qu'ils ont ou plus souvent qu'ils n'ont pas. Il n'avait aucun goût pour la vie des tréteaux. S'il était en partie animé par cet orgueil qui se mêle si intimement à la volonté et à la conscience de bien faire il n'avait pas de vanité. Sa profonde culture, sans cesse entretenue et re-

(1) M. Senart laisse complète la traduction d'une Upanishad qui sera publiée dans quelques mois.



Cliché Manuel.

M. ÉMILE SENART

DE L'INSTITUT,

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE (1906-1928)

publiant cet *Essai sur la légende du Buddha, son caractère et ses origines*, dont il semble avoir lui-même abandonné une partie des conclusions par la suite, et le premier des deux volumes de ses *Inscriptions de Piyadasi*, de ce roi bouddhiste du III^e siècle avant notre ère dont les édits constituent, pour l'histoire ancienne de l'Inde, les seuls points de repère solide que nous possédions en dehors des synchronismes fournis par l'expédition d'Alexandre le Grand et des données des écrivains chinois. Puis était venu le début de la magistrale édition du *Mahāvastu*, un recueil consi-

nouvelée, l'éloignait des gestes excessifs, des mots qui dépassent la pensée, lui inspirait un langage dont la courtoisie et la réserve n'excluaient pas la force, mais ne la manifestait pas avec l'intempérance qui en paraît inséparable dans l'outrance verbale de notre temps. C'est pourquoi il passa souvent, aux yeux de ceux qui ne l'avaient pas pénétré, pour un personnage d'une politesse et d'un goût raffinés, un parfait homme du monde, au sens que ce mot avait plus encore il y a quelques années qu'aujourd'hui, beaucoup plus que pour une personnalité marquée et volontaire.

C'est cependant la discipline, la volonté, l'application tenace qui le caractérisaient. Pour lui, il n'y avait pas de petites choses et il ne négligeait pas la moindre partie des tâches qu'il avait assumées. Inclinant à beaucoup consulter, mais capable de conclure et de décider, il a pris à la vie de notre Comité une part que ne soupçonneraient pas ceux qui n'ont vu en lui que l'homme courtois, accueillant, qui présidait nos séances. Il n'était pas une de nos réunions dont le programme ne fut de sa part l'objet d'un examen scrupuleux. La politique, le ton, la présentation même de notre organe, « l'Asie Française » étaient l'objet de son attention constante. Tout prudent et mesuré qu'il fut dans son attitude, il n'hésita jamais à faire auprès du Gouvernement, pour servir nos intérêts asiatiques, des démarches auxquelles il donnait la fermeté qui appartient à un homme complètement étranger et supérieur à tous les bénéfices qui dépendent de la bienveillance du pouvoir.

Il jugeait d'ailleurs les choses et les gens de la politique avec une acuité et même avec une ironie profonde dont ne témoignait guère la réserve habituelle à son langage lorsqu'il parlait en public. Et il n'était pas un témoin moins clairvoyant, et parfois moins affligé, des erreurs de ceux qui partageaient ou avaient l'air de partager ses opinions que des méfaits des partis dont il condamnait les tendances. Quelle que fut la nuance d'un politicien pour qui les moyens et le souci de la popularité personnelle masquaient le but à atteindre, il le jugeait avec les commentaires les plus sévères que l'on put faire du « *prop-ter vitam...* »

Le sentiment qu'il avait, avec tant d'autres depuis quelques années, de la carence de plus en plus marquée des pouvoirs publics l'inclinait à s'intéresser tous les jours davantage à un Comité comme le nôtre qui représente l'élément volontaire de plus en plus nécessaire pour la sauvegarde des intérêts nationaux alors que les organismes réguliers chargés de leur défense remplissent souvent si mal leur office.

C'est dans ce sentiment que M. Senart a pris jusqu'à la fin à nos travaux une part autrement importante que celle de tant d'hommes qui acceptent comme un rôle de pure façade la présidence d'associations comme la nôtre. Il a eu

l'admirable privilège de conserver jusqu'aux approches immédiates de la mort une vigueur juvénile d'esprit et il s'est éteint sans avoir été diminué. C'est pourquoi, tout en représentant un monde d'autrefois par son goût profond de la mesure, par des qualités qui deviennent malheureusement désuètes, il put exercer jusqu'à ses derniers jours une action profonde sur des hommes beaucoup plus jeunes que lui. Il avait l'ascendant que donne le caractère et la fermeté de cet alliage de qualités de forme et de fond qui constitue ce que l'on appelait autrefois du beau nom de prud'homme.

Le Comité lui conservera une profonde reconnaissance de la manière dont il a dirigé l'accomplissement de l'œuvre pour laquelle nous nous sommes réunis et que nous continuerons avec toute la probité et la fermeté d'esprit dont il nous a donné l'exemple et nous laisse le souvenir.

Le travail nationaliste-communiste AUX INDES NÉERLANDAISES

Les événements qui se sont produits en Insulinde au mois de novembre 1926 nous ont été trop mal racontés, à leur lendemain même, pour que nous ayons pu en comprendre toute la gravité et en parler en pleine connaissance de cause. La censure hollandaise a pris soin d'agir de telle sorte, en effet, que rien, pour ainsi dire, ne se répandit en Europe des faits que le gouvernement des Pays-Bas désirait laisser ignorer, et comme la presse néerlandaise, obéissant à un mot d'ordre, a réduit au minimum, à de simples échaffourées, les troubles très sérieux dont les principales terres de l'Indonésie, dont différents points de Java, en particulier, ont été le théâtre à cette date, le monde colonial ne s'est pas rendu compte de la réelle importance des faits et n'en a pas non plus dégagé les conclusions. En Extrême-Orient même, il est vrai, il en a été autrement; profonde a été l'émotion, et la presse des bords du Pacifique en a enregistré l'écho; mais qui donc, en France, en dehors de quelques rares spécialistes, dépouille les journaux de ces pays lointains? et le grand public s'intéresse-t-il beaucoup aux choses de l'Insulinde? Seuls, en fait, ceux qui, à l'époque ou dans les mois suivants, voyageaient à l'autre bout de l'Ancien Monde ont recueilli l'écho des troubles de Java; seuls ou à peu près seuls, à l'époque ou dans les mois suivants, ils ont su avec exactitude ce qui s'est passé alors à Batavia et à Soerabaya, l'importance réelle du mouvement révolutionnaire et la rigueur de la répression. Dès le 4 mars 1927, toutefois,

un homme particulièrement informé de toutes les choses des pays d'Orient, M. Louis Massignon, n'avait pas hésité à déclarer à ses auditeurs de l'École libre des Sciences politiques, dans sa belle conférence sur *l'Islam et les Puissances européennes*, « qu'il y avait là un travail assez réussi de la propagande communiste parmi les Musulmans » ; mais il ne semble pas que cette parole, pleine de conséquences, ait retenu l'attention de personne.

Elle le mérite, cependant et appelle un très long commentaire. Avouons-le en toute sincérité ; nous ne sommes pas encore assez documentés pour oser traiter le sujet. Mais nous le sommes un peu mieux pour répondre à cette question qui en découle : les sévères exemples faits par les Hollandais ont-ils porté leurs fruits et inspiré une crainte salutaire aux propagandistes indonésiens, des doctrines de Moscou ? C'est là, précisément, ce que nous voudrions rechercher aujourd'hui.

*
**

On aurait pu penser que la rude leçon infligée en novembre 1926 avait provoqué une salutaire frayeur chez les agitateurs communistes ; en réalité, il n'en a nullement été ainsi et jamais, depuis lors, la situation n'est redevenue très satisfaisante à Java. C'est que, pour reprendre (en le modifiant légèrement) le mot célèbre de Catherine de Médicis après l'assassinat du duc de Guise à Blois en 1588, le gouverneur général des Indes néerlandaises, après avoir osé couper, n'a pas su recoudre. Bien des raisons, dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici et dont plusieurs doivent être cherchées dans la métropole même, expliquent qu'il en ait été ainsi et que les communistes arrêtés à la suite des troubles de novembre 1926 aient été relâchés un peu plus tard. Or, ces communistes, enhardis par une mesure de clémence dans laquelle ils n'ont vu — ou voulu voir — qu'une marque de faiblesse, ont recommencé tout aussitôt et leur propagande et leurs agissements. Que de preuves on en pourrait donner ! Naguère, dans *l'Asie française* (v. le numéro de mai 1927, p. 171), nous avons dit ce qu'est la puissante union nationaliste et nettement révolutionnaire de la *Sarikat Islam*, et indiqué qu'elle est, depuis l'année 1920, affiliée à la III^e Internationale de Moscou. Dès le mois de janvier 1927, dans le « congrès national » où se groupent annuellement les délégués de ses très nombreuses sections, la *Sarikat Islam* décide d'organiser, quelques mois plus tard et sans attendre le « congrès national » de 1928, une nouvelle réunion générale à l'ordre du jour de laquelle elle inscrit aussitôt plusieurs questions présentant un caractère nettement hostile à la domination néerlandaise... Quelques semaines se passent, et voici que, dans une grande ville du cœur de Java, bien à l'Ouest de Soerakarta, où

la *Sarikat Islam* fut fondée en 1911, le *Studio Club* de Bandoeng agit à son tour.

On sait ce qu'est Bandoeng. Cette ville nouvelle, assise par 716 mètres d'altitude sur un frais plateau du centre-ouest de l'île, n'est pas seulement le chef-lieu d'un *afdeeling*, d'un arrondissement où sont cultivés, outre le riz et les légumes, caféiers et quinquinas, et un agréable séjour où, pendant la période des grandes chaleurs, beaucoup de citadins montent chercher un air plus vif et refaire provision de santé ; c'est aussi la capitale de ces régences de Préanger, qui comptent parmi les cantons les plus pittoresques et les plus fertiles de Java et que, dès 1880, le Comte A. de Pina, dans ses *Deux ans dans le pays des épices*, signalait comme produisant « le meilleur café de la colonie, le thé, la cochenille, le quinquina, la canne à sucre, le riz, etc. », et aussi comme renfermant, au fond des cavernes creusées au bord de la mer, la meilleure qualité des nids d'hirondelles, si appréciés des Chinois. La province de Préanger dont, vingt ans après le Comte de Pina, M. Chailley-Bert indiquait la culture maraîchère comme « d'un excellent rapport » (*Java et ses habitants*, p. 138), où il montrait les empiètements continus des paysans soendanaï sur le domaine de la forêt, possède aujourd'hui, à côté de grandes superficies de rizières irriguées en terrasses, les plus belles plantations de thé et de quinquinas des Indes néerlandaises. En même temps que son essor économique, sa population ne cesse de croître ; le recensement de 1886 lui donnait 1.655.000 habitants en chiffres ronds ; tôt après, ceux-ci étaient plus de 2 millions 135.000 ; M. Angoulvant, dans son ouvrage sur les *Indes néerlandaises*, attribuait naguère 3.810.000 habitants aux régences de Préanger (t. I, p. 48-49), ce qui, pour une superficie de 20.430 kilom. carrés, conduit à une moyenne de 186 habitants par kilomètre carré. Bien entendu, la répartition vraie de la population est autrement inégale ; ici, les habitants sont clairsemés et là très groupés. Beaucoup de gros bourgs indigènes ou *kampongs*, peu d'agglomérations urbaines, mais une grande ville, en voie de rapide développement, la ville même de Bandoeng.

En 1864, au temps où les Hollandais en firent la tête administrative du Préanger, une des dix-sept résidences (*Regentschappen*) de Java, Bandoeng n'était encore qu'un *kampong*. Trente ans plus tard, elle était devenue une vraie ville de 24.000 habitants — ce qu'est aujourd'hui le centre de tourisme de Soebakoemi — parmi lesquels on comptait quelque 550 Européens et 1.200 Chinois environ sur les 2.000 que comptait alors toute la province. La capitale de la résidence de Préanger possède aujourd'hui une population totale de près de 190.000 âmes, où les indigènes constituent une énorme majorité, puisqu'ils sont 160.000, mais où les colonies européenne et chinoise (15.000 et 13.000 indivi-

du respectivement) sont vraiment importantes, elles aussi. C'est donc jusqu'à un certain point une « ville-champignon », mais une ville-champignon ayant des aspirations intellectuelles. A côté de ses écoles d'enseignement secondaire pour jeunes gens et pour jeunes filles et de son école secondaire générale préparatoire à l'enseignement supérieur, de son école municipale d'arts et métiers et de celle d'économie ménagère, à côté aussi de son école d'économie domestique « Van Deventer », perpétuant le nom d'un Hollandais que nous avons connu et aimé, Bandoeng possède en effet depuis longtemps une des sept écoles de préparation aux fonctions publiques pour les enfants des princes et des chefs indigènes, des écoles normales pour instituteurs européens et pour instituteurs indigènes, et enfin une école technique supérieure qui forme des ingénieurs et qui est ouverte indistinctement aux Européens et aux indigènes. Par la présence de cet ensemble d'établissements d'enseignement à Bandoeng et, en particulier, par celle de l'École technique supérieure qu'a visitée naguère M. G. Angoulvant, s'expliquent les aspirations de cette ville à devenir le grand centre intellectuel de Java, aspirations qu'affirme l'existence du Studio-Club. Là se groupent tous les intellectuels de l'Insulinde.

On savait depuis longtemps quelles étaient les tendances du Studio-Club et on les connaissait comme nettement nationalistes. Jamais, toutefois, preuve aussi manifeste n'en avait été donnée que le fit la fondation, sur l'initiative de membres de ce centre d'études, d'une « Association nationaliste indonésienne », la *Persarikatan Nationalist Indonesia*, dont seuls, à l'exclusion des Européens, peuvent faire partie les indigènes de l'Insulinde et les autres Asiatiques. Dans les derniers jours de juillet ou les premiers jours d'août 1927, la fondation d'une société de ce genre constituait, en fait, une véritable provocation à l'autorité néerlandaise. Voici pourquoi.

**

Bandoeng n'est pas seulement un centre intellectuel considérable et un intense foyer de nationalisme javanais ou indonésien : c'est également un lieu de concentration et de rendez-vous pour les communistes des Indes néerlandaises. Aussi la police s'y montre-t-elle particulièrement active. Or, au milieu de juillet dernier, elle y découvrit l'existence d'une section nouvelle du *Partij Kommunist Indie* ou « parti communiste des Indes » — du P.K.I., comme on dit par abréviation — et elle put recueillir des indications d'une importance extrême : on était (apprit-on) à la veille d'un nouveau soulèvement, de mouvements populaires analogues à ceux qui

s'étaient produits quelques mois plus tôt, mais qui devaient cette fois, — fait particulièrement grave, — être réalisés avec la participation d'un certain nombre de soldats indigènes. Le *Korban Diri* ou « sacrifice de soi-même » (tel était le nom significatif de la nouvelle section du P.K.I.) avait en effet déjà pu faire dans l'armée une fructueuse propagande et s'y recruter des adhérents, non pas tant parmi les Javanais Musulmans que parmi les Alfours « chrétiens », c'est-à-dire protestants, venus de la résidence néerlandaise du Ménado, de la péninsule septentrionale de Célèbes. Avec beaucoup d'intelligence, et suivant d'instinct la politique préconisée naguère par Tarquin, les instigateurs du mouvement avaient élaboré leur plan et s'étaient systématiquement distribué les rôles ; ils devaient agir méthodiquement, avaient décidé de s'attaquer aux têtes, et de profiter du désarroi causé par la disparition des principales autorités pour se rendre maîtres de Bandoeng. Peu s'en fallut qu'ils ne réussissent ; mais les mesures énergiques prises dès le moment de la découverte du complot empêchèrent le succès du plan des conjurés. Il ne suffit pas, toutefois, d'arrêter les principaux meneurs pour empêcher toute bagarre ; excités par un ancien déserteur, fervent adepte des doctrines de Moscou, des soldats ménadonais tentèrent sur un établissement militaire de Bandoeng un coup qui ne réussit pas. Un peu plus tard, au début d'août, sans se laisser décourager par l'appareil militaire déployé de tous les côtés, les communistes auraient renouvelé leur tentative si les nouvelles précautions prises par les autorités et de nouvelles arrestations de meneurs n'avaient complètement découragé, — pour l'instant présent, — les bolchévistes de Bandoeng.

Ce n'est pas d'ailleurs dans cette ville seule qu'un grand « coup » devait être frappé. D'un bout à l'autre de Java, depuis Serang sur le détroit de la Sonde jusqu'à Soerabaya, en face de l'île de Madoera, en passant par Batavia même et par Semarang, les communistes devaient agir, au milieu de juillet, dans le cours de la même nuit. Des symptômes significatifs, des faits probants se sont produits un peu partout, attestant l'étendue du mouvement et l'exactitude des renseignements reçus : abandon des chantiers par les ouvriers qui y travaillaient, arrestation d'Européens isolés, destruction de signaux et d'aiguillages de voies ferrées, rupture de lignes téléphoniques, vols de dynamite, etc. Partout, semblait-il, les communistes ont travaillé la masse populaire ; partout ils paraissent avoir réussi à recruter des adeptes, à leurrer et à duper les nationalistes en leur montrant dans l'adoption de leurs propres doctrines le moyen le plus sûr et le plus prompt de réaliser l'indépendance.

Voilà précisément ce dont la constitution de la *Persarikatan Nationalist Indonesia* par des membres du Studio-Club fournit la preuve.

**

Et voici qui le prouve encore : l'attitude adoptée un peu plus tard, et par cette jeune association « nationaliste », et par son aînée la Sarikat Islam.

En janvier 1927, celle-ci avait décidé (on l'a dit plus haut) de tenir au mois de septembre suivant une nouvelle assemblée générale. A la suite de réunions préparatoires, soit à Djokja, soit à Pékalongan, plus de 6.000 personnes se groupèrent dans cette dernière ville, en plein centre de Java, répondant à l'appel que leur avaient adressé le président et les membres directeurs de la Sarikat Islam. Ces derniers ne réussirent sans doute pas à obtenir l'adhésion des assistants à leur projet d'une « Fédération générale des peuples de l'Insulinde », ni non plus, à une entente étroite avec la Ligue internationale contre l'impérialisme ; mais ils prononcèrent à plus d'une reprise, dans les réunions préparatoires surtout, des paroles violentes et aussi de vibrants appels à la révolte dont se sont légitimement émus les journaux européens de Java.

De même en a-t-il été un peu plus tard encore, en décembre, au congrès organisé à Bandoeng par la Persarikatan Nationalist Indonesia comme conclusion d'une campagne entreprise par elle, dès le lendemain de sa fondation, dans les centres urbains les plus importants de Java « pour la conquête de la liberté ». Naturellement, les membres de ce nouveau groupement nationaliste ne pouvaient pas prétendre réunir autour d'eux, du premier coup, un public très considérable ; néanmoins, 500 personnes environ assistèrent au congrès. Naguère, les délégués de l'Association nationaliste indonésienne avaient soutenu et approuvé, à Pékalongan, les efforts des chefs de la Sarikat Islam pour réaliser une fédération générale des peuples de l'Insulinde (n'est-ce pas, de par son titre même, le programme du groupement nouveau ?) ; ils ont à leur tour trouvé dans ces derniers une adhésion complète à leurs idées et obtenu d'eux l'assurance formelle et sans réserve d'une collaboration absolue.

Ainsi s'affirme nettement l'entente de la Sarikat Islam et de la Persarikatan National Indonesia. Ces deux groupements ne sont même pas les seuls qui unissent leurs efforts ; on peut, semble-t-il, affirmer aujourd'hui que tous les partis politiques indigènes, depuis les conservateurs jusqu'aux nationalistes-communistes ont jeté par-dessus bord leurs causes de dissentiments pour ne retenir que leurs revendications communes et travailler activement, la main dans la main, à la réalisation d'un programme commun. Sans doute (et l'on ne peut que s'en féliciter) de nouvelles révoltes ne permettent-elles pas de constater les progrès de la propagande ; sans doute aussi l'anniversaire de l'insurrection java-

naise de novembre 1926 s'est-il passé, sinon sans incidents, du moins sans incidents sérieux. Mais le feu couve sous la cendre, et des indices révélateurs viennent fréquemment en fournir des preuves dans les usines, ou sur les plantations, ou dans les casernes, voire même dans les prisons. Aux Pays-Bas même, n'a-t-on pas, en septembre ou en octobre dernier, arrêté quatre étudiants, originaires des Indes orientales néerlandaises, sous l'inculpation de publication d'articles excitant les indigènes de leur pays à la révolte ? Le tribunal de la Haye vient de les acquitter, parce qu'il était impossible de justifier l'accusation ; mais ne convient-il pas, dans la circonstance, de se souvenir du vieux proverbe ? « Il n'y a pas de fumée sans feu » ; et si les inculpés d'hier ne sont pas coupables de l'acte qu'on leur reprochait, d'autres étudiants indonésiens n'ont-ils pas écrit de tels articles ? Bien audacieux serait celui qui oserait affirmer le contraire ! En fait, la propagande nationaliste-communiste se poursuit partout aux Indes néerlandaises, à Sumatra, à Bornéo, peut-être à Célèbes, non moins qu'à Java ; partout elle travaille à ruiner l'autorité de la métropole et prêche plus ou moins nettement l'indépendance totale.

Henri FROIDEVAUX.

LA MENACE WAHABITE

La situation politique se complique de jour en jour dans le Proche Orient. En Egypte, l'intransigeance de Nahad Pacha pousse l'Angleterre vers des mesures d'autorité comme après l'assassinat du Sirdar. Sur les confins de la Mésopotamie et de l'Arabie, Ibn Séoud, qui a détrôné Hussein et à qui l'Angleterre n'a pas marchandé les livres sterling, est débordé par ses fanatiques Wahabites et, s'il ne déclare pas encore la guerre sainte, il ne peut les empêcher de donner la main aux nationalistes de l'Irak qui regardent Faïçal comme un simple agent britannique. Des tanks et des avions ont repoussé et repousseront l'incursion wahabite. Mais dans l'avenir ? Il est toujours délicat d'émettre des pronostics sur un tel sujet, car la politique orientale dépend d'une infinité de causes ; aussi se bornera-t-on ici à rapporter les faits actuels et à indiquer de quelle façon ils peuvent influencer sur les relations entre l'Arabie et l'Angleterre.

Dès le mois d'octobre 1927, on signalait qu'une très grande activité régnait parmi les tribus wahabites vivant au sud de la frontière irakienne dans la région comprise entre Kowëit, sur le Golfe Persique, Jumamah au Nord, Artawiya et Ridayah au Sud. Les tribus Mutair, Ataiba, Ajman et Akhwan, entre autres, paraissaient soumises à une agitation intense. Les cheiks Faïçal ed Dawish,

de la tribu Mutair, et Ibn Ashwan, de celle des Akhwan, se distinguaient par l'activité et l'énergie qu'ils déployaient.

Le mois suivant (novembre), les raids wahabites commencent. Ils vont se faire en deux directions, au Nord, sur Jumamah, à l'Est sur El Requai et le petit état de Koweït. Le 10 novembre, avec quatre cents cavaliers de la tribu Mutair, Cheik Faïçal ed Dawish effectue un premier raid sur les nomades qui stationnent au sud de Jumamah. Au début de décembre, les Akhwans razzient les campements établis par la tribu des Jowarin près de Jarishan, dans la vallée du Wady-el Rumma.

A partir de ce moment, comme ils se heurtent à des colonnes irakiennes dans la région de Jumamah, les Wahabites se dirigent vers Koweït. Le 4, Cheik Turahib Ibn Shuqair, un lieutenant de Faïçal ed Dawish, surprend les tribus installées aux environs de El Requai et le 26 janvier Ibn Ashwan s'avance avec trois cents chameaux et cent cavaliers jusqu'à Um Rubyan, au nord-ouest de Jahrah. Mais si le sultan de Koweït, Ahmed es Sabah, a été surpris par le premier raid, il riposte immédiatement au second. Un combat très sérieux a lieu entre ses troupes et celle des Wahabites qui doivent s'enfuir en abandonnant tout leur butin et en laissant de nombreux morts sur le terrain.

De tout temps, il y a eu lutte entre les nomades et les sédentaires des oasis, entre les tribus commerçantes et agricoles de la Basse-Mésopotamie ou de la Syrie et les pillards des déserts d'Arabie, mais depuis la guerre ces luttes n'avaient jamais été très sérieuses. Elles avaient pour motif, soit des rivalités de clans, soit des vols de chameaux ou de chevaux que des opérations de police peu importantes suffisaient à arrêter. De plus, ces combats étaient réglés par de vieux usages ; le quartier était très rarement refusé, la coutume, la religion du désert défendaient les femmes et les enfants. La renaissance du wahabisme est venue modifier ces coutumes. On tue maintenant sans aucun égard ; les blessés sont abandonnés ; les femmes et les enfants sont massacrés et quand le raid est fini, il laisse la ruine et la désolation derrière lui.

Ces incursions rapides et brutales ont semé la panique parmi les nomades du désert. Dans ces immenses solitudes où les nouvelles vont étrangement vite, les raids wahabites ont été rapidement connus et l'on a vu les tribus délaisser leur campement d'hiver pour venir chercher protection auprès des points fortifiés des frontières de Syrie, de Transjordanie et de Mésopotamie. Devant une telle situation, il n'y a pas lieu d'être surpris de la décision des gouvernements irakien et anglais d'envoyer des expéditions punitives contre les tribus dissidentes.

Le premier ministre du roi Faïçal, Jafar Pacha el Askari, a nettement déclaré le gouvernement de l'Irak « très ému par les raids wahabites ».

Il a fait (a-t-il ajouté) auprès de S. M. Ibn Séoud les remontrances nécessaires, mais la diplomatie ayant échoué, le gouvernement irakien ne saurait laisser se continuer un pareil état de choses si préjudiciable à la vie des tribus du Sud. Avec la coopération des forces britanniques, nous allons préparer une force suffisante afin de punir les tribus du Nedjed qui sont responsables des outrages commis. L'intention de l'Irak n'est certes pas de conquérir de nouveaux territoires. Tout ce que nous demandons, c'est de vivre libres et indépendants.

Répondant à une question qui lui était posée, le premier ministre a ajouté :

L'Irak n'est pas en état de guerre avec les Wahabites. Le roi Ibn Séoud a d'ailleurs décliné toute responsabilité pour les actes de cheik Faïçal ed Dawish. Il veut même coopérer à la campagne menée contre lui en envoyant un corps loyal wahabite sur Artawiya où réside la famille du cheik dissident.

Dès le début de décembre, une colonne de cavalerie irakienne appuyée par des auto-mitrailleuses, partait du Nord de Jamamah et se lançait à la poursuite de la tribu Mutair. Cheik Faïçal ed Dawish n'a pu être rejoint, mais l'aviation britannique a bombardé les campements et les oasis appartenant aux tribus dissidentes.

L'Angleterre a, dès janvier 1928, pris les mêmes dispositions à Koweït où sont groupés des escadrilles d'avions, des chars d'assaut et des autos blindées prêts à se porter en avant, tandis que, dans le port même de Koweït, sont mouillés le croiseur *Emerald* et les avisos *Cyclamen* et *Lupin*. A l'heure actuelle, il semble bien que toutes les mesures aient été prises pour faire comprendre aux Arabes du désert qu'ils ne sauraient se livrer impunément au pillage des tribus paisibles et massacrer des hommes, des femmes et des enfants.

Il est inutile de rappeler ce qu'est le Wahabisme, « cette secte intolérante et ritualiste qui se donne pour mission de faire revivre dans sa simplicité puritaine la vie menée par le Prophète et par ses compagnons au temps de l'exil de Médine ». Les lecteurs de *l'Asie Française* savent aussi comment « la Grande Guerre et les ambitions britanniques, ayant bouleversé la situation politique des pays arabes de la Turquie d'Asie, ont amené Ibn Séoud à se dresser en face d'Husseïn et à contrecarrer ses ambitieuses visées » (1). L'Angleterre, dès que les circonstances le lui ont permis, s'est préoccupée de préciser les frontières entre le Nedjed, Koweït, l'Irak et la Transjordanie. En ce qui concerne Koweït, un traité conclu entre Ibn Séoud et la Grande-Bretagne reconnaissait dès 1915 que le Nedjed, le Hasa, le Qatif, le Djoubeil et leurs dépendances relevaient de l'autorité d'Ibn Séoud. Une convention ultérieure a précisé la frontière entre ces territoires et ceux de Koweït et de Bahrein. En ce qui concerne l'Irak, le sultan du Nedjed ayant réussi, en 1920, à établir son autorité sur les

(1) Cf. *Asie Française : Une révolution en Arabie* (novembre 1924, p. 377).

tribus qui nomadisent dans les parties septentrionales de l'Arabie, Sir Percy Cox, qui jouait alors en Irak le rôle de haut commissaire britannique, signa avec Ibn Séoud le traité du 5 mai 1922 (1) dans lequel il était spécifié que les tribus Mountéfik, Ez Zafir et El Imarka ressortissaient à la Mésopotamie et les puissantes tribus Chammar au Nedjed.

Après la capitulation d'Hussein, l'Angleterre, toujours inquiète pour la frontière des états gouvernés par ses protégés, Abdalla et Fayçal, se préoccupa d'obtenir confirmation des conventions déjà acceptées par le Nedjed au sujet de la Transjordanie et de l'Irak.

Les accords de Hadda et de Behra (2) rédigés par Sir Gilbert Clayton et par Ibn Séoud, lui donnèrent satisfaction. Ces différents accords avaient surtout pour but de délimiter les frontières et aussi de prévenir, dans toute la mesure du possible, les raids qu'effectuent périodiquement les nomades du désert, incursions analogues à celles que cette Revue a déjà signalées, plus d'une fois, soit dans la basse Mésopotamie, soit aux frontières de la Transjordanie (3).

Depuis 1926, les relations étaient devenues normales entre les Etats arabes du Proche Orient et le royaume d'Arabie ; nomades et semi-nomades pouvaient circuler librement ; la route de Beyrouth à Bagdad était libre et les voyageurs n'étaient jamais inquiétés. Les derniers raids wahabites, l'activité guerrière de Faïçal ed Dowish et de ses lieutenants, sont venus compliquer les choses. On a parlé de proclamation de guerre sainte : Ibn Séoud aurait déclaré à ses fanatiques wahabites :

L'espoir que je nourrissais de ramener pacifiquement à la pureté de l'Islam les infidèles de Koweït, de l'Irak et de la Transjordanie a été déçu et je ne vois pas d'autre moyen que l'épée auquel recourir. En conséquence, je vous soutiendrai avec des munitions, des fusils, du ravitaillement et toute ma puissance.

Mais, dans une déclaration qu'il a faite à Bagdad, le haut commissaire britannique en Irak, Sir Henry Dobbs, a affirmé que cette information était simplement due à l'invention de quelque bédouin du désert.

Une telle intention de la part d'Ibn Séoud serait (a-t-il dit) une violation des engagements qu'il a souscrits avec les Anglais, et il n'y a pas lieu de croire qu'il en soit capable. Quant aux tribus voisines de l'Irak, en particulier la tribu Mustair, il semble que les pertes que lui a infligées l'aviation britannique lui aient ôté, pour le moment, l'envie de recommencer ses razzias en territoire irakien.

Puis répondant aux critiques des journaux de la Mecque qui avaient prétendu que l'Angleterre avait commis une violation de l'accord de Behra, Sir Henry Dobbs a ajouté : « L'Irak n'a rien à se reprocher. Il ne pouvait pas, pour plaire au

(1) Cf. *Asie Française*, numéro de décembre 1924, p. 448.

(2) Cf. *Asie Française*, numéro d'avril 1926, p. 139.

(3) Cf. *Asie Française*, numéros de janvier 1925, p. 35, et d'avril, p. 130.

Nedjed, laisser de vastes régions désertiques sans défenseurs de l'ordre et du droit ».

M. Amery, secrétaire d'Etat aux Colonies, a déclaré de son côté à la Chambre des Communes que le Gouvernement Anglais a pris soin de tenir Ibn Séoud au courant des mesures prises pour repousser les incursions wahabites.

La presse anglaise, qui suit les événements avec une grande attention et jour par jour, est assez divisée sur le rôle d'Ibn Séoud. Le *Times* formule l'hypothèse que la situation politique du roi du Hedjaz est devenue précaire ; en d'autres termes, qu'il est entraîné par ses partisans vers une politique d'aventure. Pour les uns, Ibn Séoud, tout en évitant de se compromettre, ravitaille les tribus du Nord ; pour les autres, Faïçal ed Dawish est un dissident qui échappe à l'autorité du sultan. Ce dernier avis est celui de Hafiz Wahbi, le diplomate wahabite qui est actuellement au Caire. Dès lors, on en vient à se demander quels sont les projets d'Ibn Séoud. Est-on en présence d'un mouvement stratégique à objectif limité fait par lui pour conserver l'appui des chefs les plus belliqueux et raffermir ainsi son trône ? ou bien le nouveau roi du Nedjed va-t-il lancer toutes ses forces dans une guerre farouche contre les tribus de l'autre côté de la frontière, dans les territoires placés sous mandat britannique ?

Il semble bien qu'il ne faille pas exagérer l'importance des raids wahabites ; toutefois l'effervescence qui règne actuellement dans cette partie du monde peut être considérée comme un épisode du vaste mouvement de réaction de l'Islam et de l'Orient contre l'Europe.

Dans cette effervescence des passions et des ambitions politiques et religieuses qui agite les populations de l'Arabie, l'Angleterre a travaillé constamment à la paix. Si ses efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès, elle n'en garde pas moins un grand mérite et c'est justice à lui rendre que de les souligner.

F. T.

L'ÉDUCATION DES MASSES POPULAIRES EN CHINE

La Chine compte plus de 300 millions d'illettrés, de 80 à 90 pour 100, d'après toutes les statistiques. Cette constatation suffit, à elle seule, pour montrer la gravité du problème qui se pose aux Européens désireux de soustraire une pareille masse aux néfastes influences capables de l'émouvoir et soucieux de lui donner quelques moyens de discuter et de critiquer des doctrines qu'elle accepterait aveuglément aujourd'hui. Bien qu'elles instruisent déjà, et le plus souvent, de la manière la plus désintéressée, plus de 300.000 enfants ou jeunes gens, les écoles catholiques ne peuvent suffire à une pareille tâche, même là où

elles s'ouvrent le plus aux païens. Et puis, comment surmonter tant d'obstacles : le travail quotidien des illettrés, leur peu de goût pour l'étude, les difficultés, le manque de ressources, etc?... Voici néanmoins quelques années qu'une association chinoise s'attaque bravement au problème et que, dans l'éducation des masses populaires, elle récolte de très grands succès. Aussi l'attention d'un des missionnaires français de Tientsin a-t-elle été appelée sur la « Société pour l'éducation des masses populaires » et sur son œuvre. Dans un des récents numéros de la *Correspondance de Tientsin* (septembre 1927), ce missionnaire a publié sur cette Société une excellente étude dont il nous semble utile de reproduire ici la presque totalité. (Rédaction).

Origines-Ecoles Populaires. — Le mouvement en faveur de l'éducation des masses populaires naquit de la réaction anti-japonaise qui souleva le pays à propos de la question du Chantong en 1918. Les défaites diplomatiques, le sentiment de la honte nationale, provoquèrent partout, mais surtout à Pékin, de violentes manifestations d'étudiants, les premières à signaler. Les manifestants voulaient soulever les masses populaires, mais celles-ci restèrent inertes. Elles ne comprenaient rien à ces démonstrations bruyantes. D'où l'idée de les instruire.

Alors, vers 1918 et 1919, commencèrent à se créer autour de l'École Normale et de l'Université de Pékin ces écoles populaires qui, bientôt, foisonnèrent autour de tous les autres établissements scolaires. Ecoles gratuites, ouvertes à tous les illettrés, sans distinction d'âge, de sexe ni de condition. Les étudiants se cotisaient pour fournir local, livres, mobilier et fournitures scolaires; ils enseignaient eux-mêmes ou payaient un professeur. Souvent, leur école prenait une part des dépenses. On s'efforçait de suivre les programmes des écoles primaires. Comme on le pense bien, les difficultés ne manquèrent pas, soit de la part des illettrés, fort inconstants et peu portés à l'étude, soit de la part de la direction. Il fallait trouver les ressources nécessaires, faire une ou deux heures de classe après une journée déjà bien remplie, à l'heure des sports ou des études. Cependant le dévouement ne fit pas défaut, ni le succès. Deux exemples en donneront une idée.

Les étudiants de l'École Normale de Pékin fondèrent en mars 1919 la première école populaire du pays. Elle passait pour la mieux organisée: 5 classes de degré primaire inférieur, 2 classes de degré primaire supérieur, une classe pour adultes, en tout 8 classes et 281 élèves. Les étudiants fondèrent encore: une école élémentaire et gratuite de langue anglaise: 5 classes, 150 élèves; — une école de mathématiques, physique, chimie, pour les étudiants pauvres arrêtés dans leurs études (on leur demandait un dollar seulement par an): 5 classes, 142 élèves; — une école de chinois, d'anglais, d'histoire et géographie pour les enfants pauvres; 27 normaliens y enseignaient 87 élèves. — En outre, durant les vacances d'été, fonctionnaient des classes de physique et de chimie élémentaires pour les élèves de toutes les écoles où ces matières ne sont pas enseignées. De même, des cours d'anglais élémentaires. Tout cela gratuitement.

Tous les jours, enfin, de 3 à 6 heures de l'après-midi, des étudiants donnaient des conférences de vulgarisation, dans une salle construite à cet effet. On s'adressait au peuple, on cherchait à l'éclairer, à le stimuler, à lui inspirer le désir de s'instruire (Wieger, *Remous et Ecume*, p. 210).

Le second exemple nous sera fourni par l'université de Nankai, Tientsin. D'après le bulletin hebdomadaire de l'École, du 15 mai 1926, à cette époque l'école populaire fondée par les étudiants, comptait 13 professeurs, 99 élè-

ves avec un comité de direction de 5 membres, 3 heures de classe le matin et deux heures le soir. On suivait autant que possible le programme des écoles primaires. Jusqu'à ces derniers temps il y avait une seconde école populaire. On songe à la rouvrir. Les étudiants dirigent encore: une école de commerce pour former de petits employés (les élèves qui restent jusqu'au bout reçoivent un certificat grâce auquel ils obtiennent de très bonnes places); — une école populaire, le soir, pour les domestiques, fort nombreux, de l'école; — une école populaire pendant les vacances d'été. Les dépenses qui se montent à 500 dollars environ par semestre sont toutes couvertes par les étudiants. Grâce à des séances récréatives, aux cotisations semestrielles des élèves et des professeurs, aux quêtes faites en ville, on a déjà réuni un capital de 5.000 dollars.

L'effort des étudiants ne se réduit donc pas à des parades et à des discours. Il n'a pu atteindre, il est vrai, qu'un nombre infime d'illettrés. Cependant il a créé dans le pays un état d'esprit grâce auquel le mouvement en faveur de l'éducation des masses populaires a gagné facilement l'opinion publique.

Le véritable organisateur de ce mouvement fut M. Yen Yang Teh'ou, en anglais: James Y. C. Yen. Pendant la guerre européenne, il faisait ses études à l'université de Yale, en Amérique. La Y. M. C. A. le demanda en France comme interprète auprès des ouvriers chinois. Il put étudier à loisir la condition des ouvriers français; il les voyait lire les journaux et entendait leurs discussions parfois très animées sur les opérations militaires et les questions de politique intérieure ou étrangère. Quel contraste avec les ouvriers de son pays! Ceux-ci, d'autre part, souffraient beaucoup de leur nouveau milieu et de l'éloignement de leur patrie. C'est ainsi que M. Yen fut amené à les réunir le soir, à causer avec eux et à leur faire quelques classes de chinois. Le succès fut considérable. En peu de temps, dans tous les groupes importants d'ouvriers chinois, il y eut des cours du soir. M. Yen s'installa alors à Paris et y dirigea un petit journal chinois en style très simple, qui fut très lu et pour lequel les ouvriers eux-mêmes lui envoyaient quelquefois des secours. Ce succès, ces résultats lui donnèrent l'idée de ce qu'il pourrait réaliser dans son propre pays. De retour en Chine, en 1920, il fonda à Changhai une association de jeunes gens destinée à l'aider dans ses desseins. Il fut aussi élu alors membre du comité national de la Y. M. C. A.; mais l'entreprise dont il va être question semble avoir été étrangère à toute préoccupation confessionnelle. L'action protestante s'exerça en dehors d'elle.

Dès son retour, M. Yen, mettant à profit son expérience d'éducateur ouvrier et aidé par les membres de son association et par M. D.C. Fu, s'était mis à la composition des « T'sien tze k'ue ». Il fit imprimer bientôt quatre petits volumes contenant 1.300 caractères chinois choisis parmi les plus usuels et les plus utiles aux illettrés. En tout, 96 leçons à raison d'une leçon par jour. Peu après, on reconnut la nécessité de composer deux séries de « T'sien tze k'ue », l'une pour la ville, l'autre pour la campagne. On y trouve des phrases, des récits, des compositions en style très simple (Kouo U), analogues à ceux des manuels des écoles primaires. Des illustrations accompagnent et figurent le texte. On publia en même temps des séries d'images murales à l'usage des professeurs et reproduisant les illustrations des manuels.

Armé de ces instruments, M. Yen se mit en campagne. Son but était de faire apprendre par le plus grand nombre possible d'illettrés le maximum de caractères dans le minimum de temps, quatre mois, à raison d'une heure ou d'une heure et demie de classe par jour, le soir. Ce serait le premier pas. On s'efforcera en même temps de

donner aux illettrés conscience de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens. De plus, dans les villes, ils seraient initiés à un métier; dans les campagnes, ils recevraient quelques notions agricoles élémentaires. Avec les 1.300 caractères, on composerait toute une littérature spéciale pour entretenir et développer l'instruction reçue. De la sorte, et sans aucun inconvénient pour leur travail, les illettrés seraient mis, à même d'écrire leurs lettres et de tenir leurs comptes. Par leurs lectures, ils pourraient acquérir peu à peu les notions les plus usuelles et entrer dans le courant de la vie de leur pays. Quant à la question financière, elle ne se posait guère. On comptait sur un mouvement d'opinion tel qu'il suffirait de faire appel au dévouement pour obtenir locaux, mobilier, fournitures scolaires et professeurs.

Première campagne en faveur de l'éducation des masses populaires. — En 1922, la ville de Chang-Cha (Hounan) fut choisie à cause de son importance et de sa situation comme premier champ d'expérience. — On eut soin d'abord de bien préparer l'opinion. On réussit si bien qu'en trois heures plus de 2.000 illettrés s'inscrivirent. On avait prévu 1.000 illettrés pour 100 classes; 1.200 d'entre eux suivirent les cours jusqu'au bout; 967 passèrent avec succès l'examen final et reçurent un diplôme du gouverneur de la province. On les fit défiler dans les rues de la ville, leur diplôme à la main, au milieu d'une foule enthousiaste. A une série de cours, 1.100 inscrits sur 1.400 reçurent le diplôme. On recruta les professeurs dans les écoles publiques ou privées et dans celles des missions. Chacun d'eux reçut 4 dollars par mois pour frais de déplacement. L'âge des illettrés varia de 10 à 50 ans; pour 846 d'entre eux dont la profession fut enregistrée, 55 métiers différents étaient représentés. Par ordre d'importance, c'étaient des apprentis, des tailleurs, des jardiniers, des rickshistes, des charretiers, des garçons de boutique, des charpentiers, des cordonniers. L'assistance normale aux cours fut de 90 0/0 pour les femmes et de 80 0/0 pour les hommes.

A Tchefou, théâtre du second essai, le succès fut plus considérable encore. Les cours furent précédés d'une manifestation publique à laquelle prirent part 15.000 personnes. Sur 1.600 inscrits à la première série de cours, 1.147 reçurent le diplôme; parmi eux, 372 femmes ou jeunes filles. Il y eut trois séries d'écoles populaires. On compta bientôt plus de 5.000 diplômés. Le mot d'ordre était de supprimer la classe des illettrés dans la ville.

A Kiashing (Tchekiang), on se rendit compte que la méthode dont il a été question plus haut n'atteignait pas assez de monde. On eut recours aux projections lumineuses. Chaque soir, la leçon était projetée sur un écran devant des centaines de personnes avec des vues tirées de la vie des spectateurs. Le professeur posait des questions et indiquait sur l'écran les caractères et les objets correspondants. En 1924, on compta quatre écoles de ce genre à Kiashing.

A Nankin, on put faire 3.000 diplômés à la suite des premiers essais et 1.500 à Hangtcheou.

En peu de temps on ne vendit pas moins de 3 millions d'exemplaires de « ts'ien tze k'ue ».

Ces résultats obtinrent un succès de presse extraordinaire. M. Yen en profita pour organiser son œuvre.

Fondation de l'Association. — En mai 1923 fut fondé à Changhai un comité provisoire chargé d'organiser l'association. Elle fut fondée officiellement à Nankin sous le nom: *Ping min kiao u ts'ou tsin hoéi*, avec l'approbation des autorités provinciales du Kiangsou. La présidence fut offerte à Mme Hioung Hi Ling qui l'a toujours gardée depuis. Toutes les provinces eurent bientôt leur comité d'éducation populaire. Au mois d'août suivant, se tint à Pékin, à l'université Ts'ing Hoa, la première assemblée générale.

Plus de 600 délégués y représentèrent 20 provinces. On élut un comité national de 40 membres, parmi lesquels on trouve les hommes politiques, les écrivains, les professeurs, les publicistes les plus célèbres. Mais M. Yen resta toujours l'agent principal de l'Association, dont, en août 1924, le comité central se transporta au local qu'il occupe encore maintenant, à Pékin: Cheu fou ma ta kie, n° 22.

Organisation de l'Association. — En 1925, le comité central établit quatre sections: direction générale, illettrés des campagnes, illettrés des villes, émigrés. Le rôle de ces sections est de fixer les méthodes à suivre, de fonder des écoles modèles, de surveiller les comités locaux, de les pourvoir de livres et de revues, d'aider au placement des élèves diplômés, de leur faciliter la continuation de leurs études, etc. A côté de ce comité d'administration, fonctionne un bureau d'études et de recherches divisé en sept départements: statistique, littérature populaire, direction des écoles, éducation populaire, éducation des femmes, hygiène, éducation professionnelle.

Ses ressources. — Les frais sont réduits au minimum puisque, le plus souvent, les cours se donnent dans les écoles déjà existantes. Les maîtres reçoivent quelques dollars (de 4 à 10) par mois pour frais de déplacement. Les dépenses occasionnées par chaque élève s'élèvent en moyenne à 0 dollar 50. Chaque élève doit verser lui-même 1 mao 1/2 en moyenne pour les quatre mois de cours. Les ressources de l'association proviennent de dons privés auxquels s'ajoutent souvent des allocations de l'Etat ou des autorités locales. En outre, tout membre de l'association verse chaque année une cotisation variant de 2 à 100 dollars, selon la catégorie à laquelle il appartient.

Production littéraire. — Dès 1923, l'association lançait 18 petits ouvrages de vulgarisation à l'usage de ses élèves. En 1925, il en parut plus de 30. Pour 1927, on n'en prépare pas moins de 300, de 3.000 à 4.000 caractères en moyenne: 50 sur l'hygiène, 30 sur l'agriculture, 20 sur l'histoire naturelle, 20 sur les questions sociales, 60 romans, 20 comédies, 30 biographies, 20 recueils de chansons, un recueil d'expressions les plus courantes du style. L'association publie en outre une revue mensuelle d'éducation populaire et deux journaux qui paraissent tous les dix jours, l'un pour les villes, depuis l'automne 1925, l'autre pour les campagnes depuis mars 1925. Le premier s'occupe des questions industrielles, commerciales et sociales, des salaires, etc. Dans le second, on traite surtout les questions agricoles. J'ai sous les yeux le numéro 89 (11 août 1927). Choix des graines de coton, plantes vénéneuses, maladies végétales, état des récoltes en Chine; économie domestique: les mouches (combien vécu et combien pratique!); petits articles de vulgarisation générale ou de morale, nouvelles politiques de Chine et de l'étranger (les dernières nouvelles des « ring » américains y voisinent avec celles de la dernière conférence navale de Washington), histoires, devinettes, chansons, tel en est le contenu. L'impression d'ensemble est excellente. Il s'en dégage un grand sentiment de sympathie pour les classes pauvres et ignorantes. Prix de l'abonnement annuel: 0 dollar 30 seulement, avec, en plus, d'importantes réductions. Format in-4°, 15 ou 20 pages de texte par numéro.

Je n'ai pas vérifié si tous les caractères employés se trouvent dans le « ts'ien tze k'ue », mais je dois avouer que plusieurs passages ne me paraissent pas avoir toute la simplicité de style désirable pour les lecteurs des campagnes. Aussi a-t-on déjà opéré une refonte complète des « ts'ien tze k'ue ». On promet un style plus simple encore. Ce sera un nouveau progrès. Déjà, à partir du numéro 26 du journal des campagnes, en présence de nom-

breuses réclamations, on avait opéré une première simplification. Ces adaptations sont signes de vie. On ne pouvait du premier coup arriver à un choix de caractères qui satisfaisent tout le monde. On songe en outre à utiliser l'alphabet chinois pour indiquer les sons des caractères. On se propose aussi de créer de nouveaux « Kien pei tze ». Ce dernier travail est déjà très avancé. Ajoutons que toutes les publications de l'association sont livrées à très bas prix.

Vie et progrès de l'Association. — L'Association compte actuellement plus de 100 comités locaux. Ses membres se recrutent parmi les diplômés des écoles normales supérieures, qui doivent s'exercer quatre mois dans une école populaire avant d'être admis officiellement. En 1926, malgré les troubles politiques, plus de trente diplômés se sont présentés. L'organisation des écoles pour illettrés est toujours à l'étude, car on ne prétend pas avoir trouvé la formule définitive. Récemment ont été établies à Pékin huit écoles populaires modèles, et quatre autres dans les environs avec des maîtres choisis pour essayer la nouvelle édition des « ts'ien tze k'eue ». Le premier groupe d'écoles a donné 122 diplômés. Le comité central assure des séries de cours ou conférences dans les principaux centres pour les maîtres et directeurs d'écoles populaires. De concert avec l'Ecole Supérieure d'agriculture de Canton (Lingnan), il a fondé une école normale pour les écoles populaires du Sud et une école modèle d'agriculture pour améliorer les vieilles méthodes. Un organisme semblable a été établi dans la région de Nankin et au Sud-Ouest de Pékin. D'autres projets sont à l'étude pour répandre la science agricole et vulgariser les méthodes scientifiques de culture.

Dans tout le pays, l'effort se poursuit. C'est, semblait-il, dans la région de Paotingfon qu'ont été obtenus les plus brillants succès. Pendant l'hiver 1923-24, pour 12 sous-préfectures, 236 écoles populaires groupèrent 5.590 illettrés des deux sexes. Il y eut 27 cours spéciaux pour femmes, dont quelques-unes, nous assure-t-on, avaient jusqu'à 73 ans ! En 1925 les examens eurent lieu dans 15 sous-préfectures, et on compta plus de 3.000 diplômés. Pour cette région le chiffre total des diplômés s'élève actuellement jusqu'à 20.000 environ. La région de Pékin a été aussi spécialement favorisée. On espère qu'il n'y aura bientôt plus d'illettrés. On y compte actuellement plus de 100 écoles populaires. A Moukden, Tchang Tso Lin a invité M. Yen à venir lui-même organiser l'éducation des illettrés. Quand Fong U Siang régnait dans le Nord-Ouest, il favorisa, lui aussi, ce mouvement. Dans la seule région de Poteou, on compte plus de 3.000 diplômés. Enfin le mouvement s'est étendu aux émigrés chinois des Philippines, d'Australie, des îles Hawaï, à la suite de conférences faites par M. Yen au congrès Pan-Pacifique de Honolulu de 1925. Le gouvernement sudiste, comme on pouvait s'y attendre, s'est montré très favorable à l'association. A Nankin, durant les dernières vacances d'été, les étudiants, avec le concours du gouvernement nationaliste et des autorités de la ville, ont créé cinq écoles populaires. A Changhaï, c'est la municipalité elle-même qui, désormais, prendra cette œuvre en main. Elle va fonder 20 écoles de trois cours chacune, chaque école recevra 70 élèves et chaque cours durera quatre mois.

La collaboration protestante. — Dès le début de 1924, les Protestants entraient dans le mouvement; leur premier essai eut lieu à Tchefou. Par des affiches, des meetings, on prépara une grande parade. Dix mille manifestants y prirent part. En un jour, on recueillit 2.370 inscriptions d'illettrés, deux ou trois fois plus qu'on n'avait prévu. En deux semaines, on apprit 1.000 caractères; 2.099 illettrés suivirent les cours jusqu'au bout. Parmi eux, 633 femmes ou jeunes filles. On délivra 1.147 diplômes.

La Y. M. C. A. a édité une série spéciale de « ts'ien tze k'eue » et d'ouvrages composés d'après ce répertoire. Elle fait paraître aussi un journal bi-mensuel.

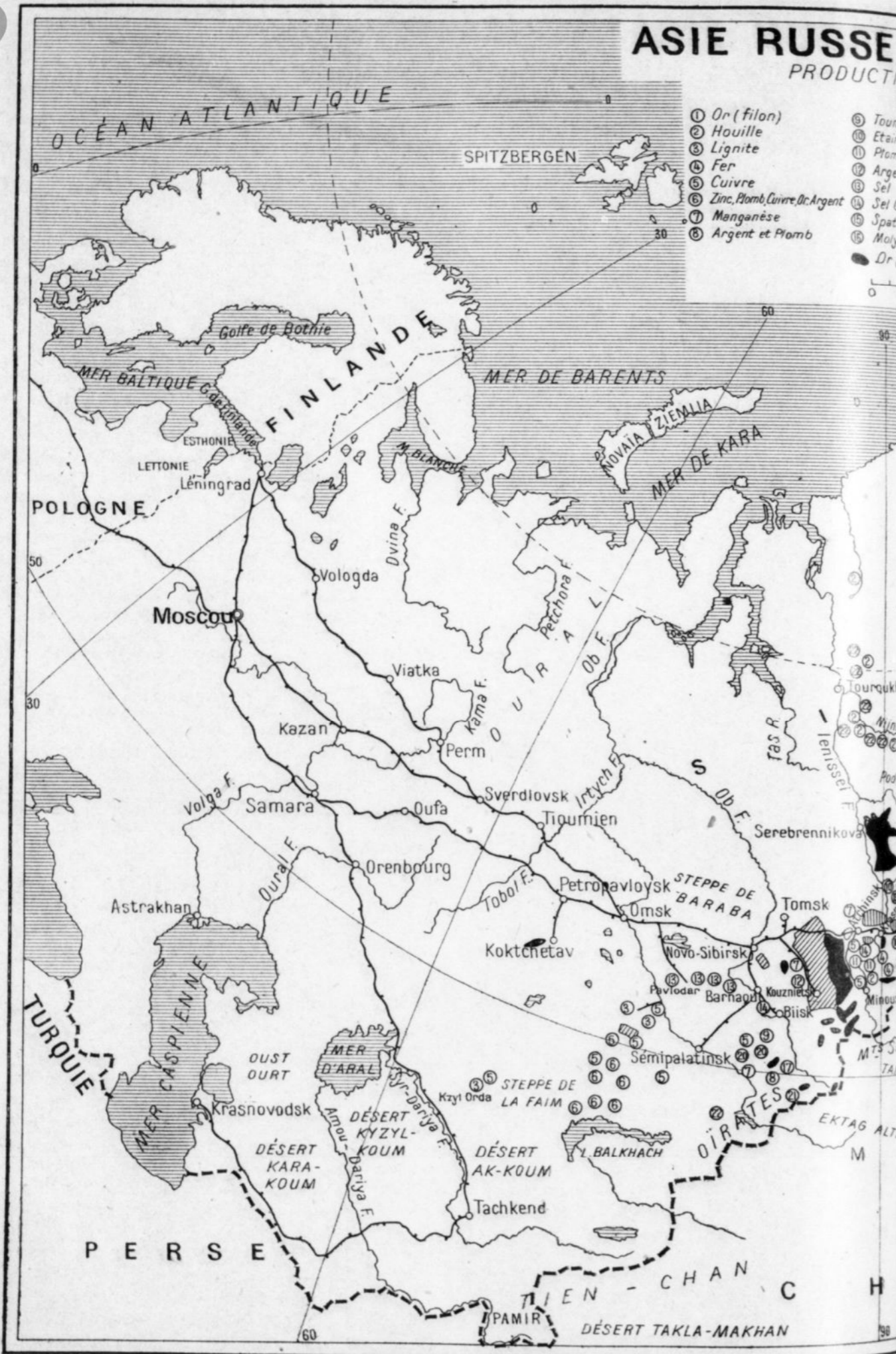
Conclusion. — Ces notes ne donnent évidemment pas l'impression d'une organisation très puissante. Le comité central manque de moyens d'action; il ne vit que de dons et de dévouement. On ne s'étonnera donc pas que son action ne s'étende pas également partout ni toujours. On s'étonnera plutôt que de si grands résultats aient pu être atteints par de si faibles moyens. On peut affirmer que désormais, dans la plupart des grandes agglomérations, tous ceux qui veulent acquérir une instruction élémentaire le peuvent. Le jour où un gouvernement central puissant aura remis le pays dans l'ordre, il pourra aborder le problème des illettrés. Il trouvera un organe tout prêt pour ce travail. Ce jour-là, la solution sera en vue. N'est-ce pas déjà beaucoup ?

Bien que les écoles fondées par les missionnaires catholiques s'inspirent, on le sait, de principes tout différents de ceux qui guident M. Yen et ses amis, peut-être les moyens employés par ces derniers fourniraient-ils aux premiers d'utiles exemples ou leur inspireraient-ils de précieuses idées. Soit par une action indépendante de celle du *Ping min kiao u ts'ou tsin hoei*, soit par un concours opportunément offert, nos missionnaires ne pourraient-ils pas se procurer, surtout dans les grandes agglomérations, un nouvel instrument d'apostolat, un moyen de conquérir l'attention et la sympathie de ces masses populaires, qu'ils ne semblent guère avoir tenté de conquérir jusqu'ici ? Ne pourraient-ils pas, d'autre part, trouver dans les « ts'ien tze k'eue » des éléments de solution, sinon même une solution, pour la délicate question de la rédaction et de la diffusion de manuels en langue chinoise ? C'est aux autorités compétentes à résoudre de si graves problèmes; mais du moins convenait-il d'exposer ici la façon dont certains Chinois s'y sont attaqués et en ont envisagé la solution. (*Rédaction*).

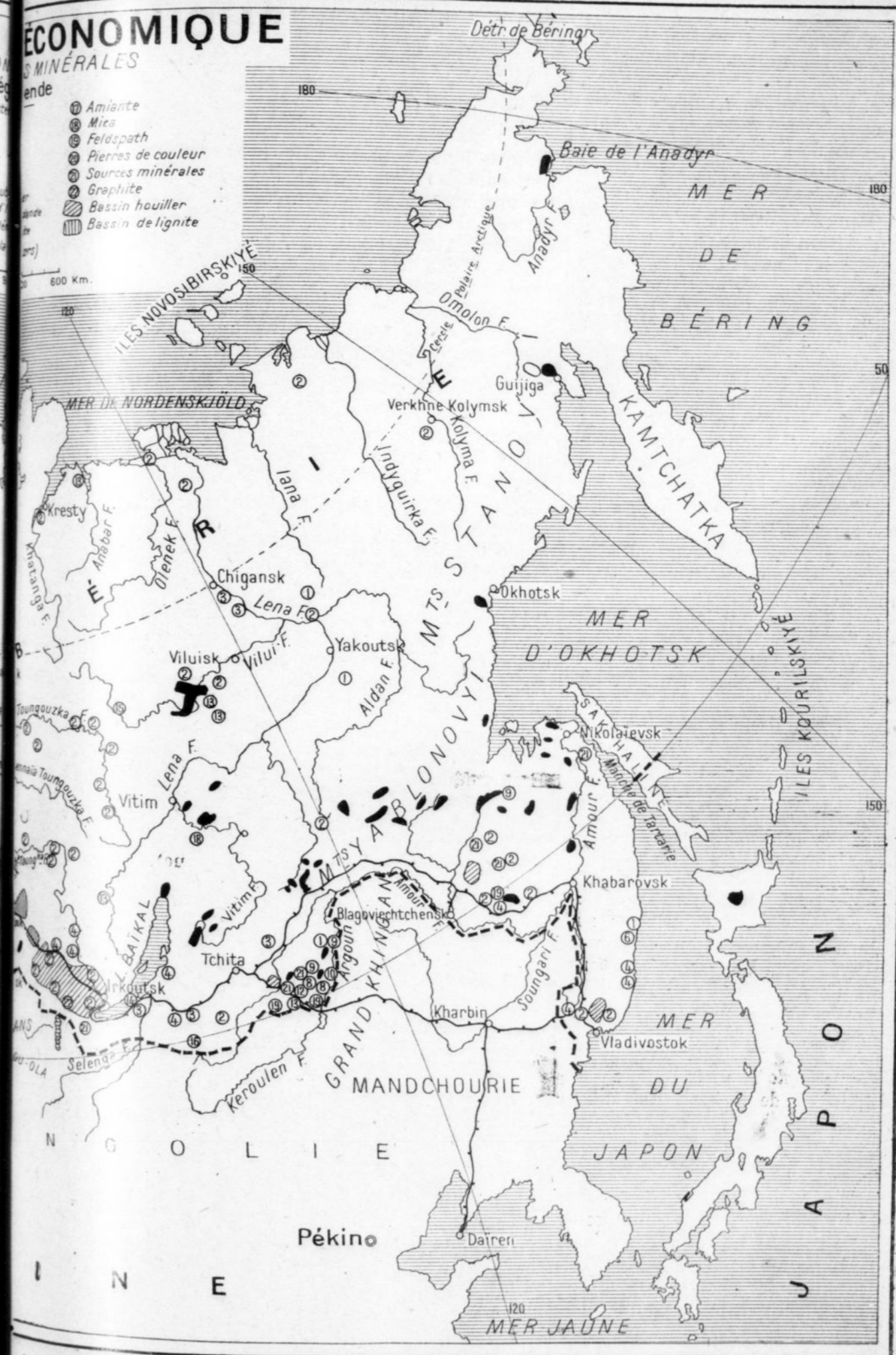
L'ASIE RUSSE ÉCONOMIQUE

L'étendue du problème que nous abordons dans la présente étude est telle que, pour nous rendre maître de la documentation, il est nécessaire de la diviser en deux parties principales, dont une, consacrée à l'examen des questions d'ordre général, comprendra elle-même plusieurs chapitres. La connaissance des *ressources naturelles*, voilà ce qu'il faut d'abord posséder quand on désire se rendre compte de l'économie d'un pays, quel qu'il soit; il convient de déterminer ensuite de quels *moyens financiers* dispose l'Etat pour la mise en valeur desdites ressources naturelles, de connaître le *budget*. En étudiant la Russie actuelle, il importe également de connaître les *concessions* consenties et la politique suivie en matière de concession. Le développement des *moyens de transport* constitue un autre as-

RETRO NEWS



Comité de l'Asie Française



L'ASIE FRANÇAISE. — MARS 1928. — 3.

pect de la mise en valeur et s'impose encore à l'attention. De même en est-il du *facteur humain*, qui se présente en Russie sous un aspect assez particulier et qu'il convient d'examiner de près. Enfin, on ne saurait négliger de rechercher quelle *influence* l'économie nationale russe en Asie est susceptible d'exercer sur les *peuples d'Orient* plus ou moins voisins de l'Asie russe.

Tels sont les cinq sujets que nous aborderons successivement dans la première partie de ce travail. Nous nous efforcerons, dans sa seconde partie, de dresser une sorte d'*inventaire* de la situation *économique* actuelle de l'Asie russe, un inventaire pour lequel nous suivrons l'ordre géographique des régions étudiées depuis le bassin de la Volga à l'Ouest jusqu'à l'île de Sakhaline à l'Est.

Tout examen d'économie nationale d'un pays devrait comporter, à côté de l'exposé renseignant sur ses ressources, sur sa mise en valeur et sur le facteur humain, l'appréciation du régime politique et social sous lesquels se développe cette même économie. Nous nous refusons néanmoins à analyser ici les répercussions économiques du régime soviétique, ce sujet étant trop vaste pour être abordé incidemment, et d'ailleurs ayant déjà fait l'objet de nombre d'études spéciales. Ce qui nous guidera surtout dans nos présentes recherches, ce seront des préoccupations d'orientaliste désireux de voir avec quelque netteté ce qui se passe sur le plan économique dans les vastes solitudes asiatiques. Nous nous contenterons donc, au cours de notre étude, de signaler éventuellement certaines particularités qui nous frapperont particulièrement. D'une façon générale, nous croyons pouvoir affirmer que si, dans certains domaines, quelques améliorations peuvent être observées, il faut toujours les attribuer à la vitalité de l'organisme multinational russe qui réussit, *malgré le régime soviétique*, à reconstituer l'économie si fortement ébranlée par l'application du communisme. Nous tenons également à formuler dès maintenant certaines réserves. L'influence nocive du communisme, par exemple, s'est trouvée atténuée par le *caractère primitif* de l'économie agricole et pastorale dans la plus grande partie de l'Asie russe. Il faut, d'autre part, avoir constamment dans la mémoire que *certaines branches* de l'économie nationale ont été en Russie *exploitées par l'Etat* : chemins de fer, métallurgie de l'Oural, irrigation, etc...

**

Nous nous rendons bien compte des nombreuses imperfections du présent travail ; il n'y faut voir qu'un essai. Mais nous serons heureux si cette première tentative de dégagement d'une vue d'ensemble peut faciliter les travaux ultérieurs.

PREMIERE PARTIE

Questions d'ordre général

§ 1. — LES RESSOURCES NATURELLES DE L'ASIE RUSSE (1)

Le régime actuel n'a pas seulement hérité de presque tout le patrimoine territorial national de l'immense Empire. Il subsiste aussi en Russie une armature scientifique qui, malgré des pertes cruelles dont il n'est pas besoin d'expliquer au lecteur les raisons, possède encore des cadres solides de savants ne cessant de travailler pour leur pays. Nous nous inclinons avec un profond respect devant les efforts de ces savants, dont on peut dire qu'ils sont groupés, entre autres, dans les institutions suivantes :

A. — *La Commission permanente pour l'étude des ressources naturelles* qui, sans parler d'autres travaux, établit une méthode pour tirer le radium des minerais de Tiouia Mouioun dans le Ferghana ;

B. — *L'Institut des Terrains*, fondé en 1925, s'occupe plus particulièrement d'établir une carte des terrains de l'U.R.S.S. par régions. Des cartes de 100 kmq. de superficie ont déjà été établies pour la Sibérie orientale, pour la Sibérie occidentale et pour le Turkestan ; l'intérêt de ce travail est d'autant plus grand que nous ne possédions jusqu'ici aucune carte des terrains de la partie asiatique de l'U.R.S.S. ;

C. — *La Commission permanente pour l'étude de la composition ethnique de l'U.R.S.S.* est sous la direction de l'Académicien M. S. Oldenbourg. Elle a déjà procédé à l'établissement, et même partiellement à l'impression, de cartes figurant la distribution des peuples et des tribus en Sibérie et en Extrême-Orient (et aussi dans les territoires voisins de Mongolie et de Chine), dans le pays des Kirghizes et en Turkestan, enfin au Caucase et en Transcaucasie ;

D. — *Le Comité spécial pour l'étude des républiques fédérées et autonomes*, présidé par M. Fersman, établit un programme de travail pour l'étude des républiques du Caucase, des Turkmènes, des Ouzbeks, etc...

**

Nous croyons devoir insérer ici la liste des publications périodiques ayant trait aux diffé-

(1) Il n'est pas dans notre intention de donner ici un répertoire complet des richesses naturelles de l'Asie russe. Nous cherchons surtout à dégager quelques résultats des recherches qui ont été poursuivies en Russie depuis la révolution. Sur l'évolution de l'industrie minière, on trouvera d'intéressantes indications d'un spécialiste dans le numéro d'août 1926 de la *Revue Economique Internationale*. La *Vie Economique des Soviets*, qui paraît à Paris, contient également une documentation abondante à ce sujet.

Nous nous sommes efforcés dans les deux cartes générales qui accompagnent ce travail, de donner un résumé graphique des « possibilités » minières de l'Asie russe ; nous y renvoyons le lecteur.

rentes régions économiques de l'Asie russe (cf. *European Economic and Political Survey*, Aug. 15, 1927) :

CAUCASIE DU NORD

1. — *Sévéro Kavkazskii Kraï*, revue mensuelle de la Commission régionale de Plan du Caucase septentrional ;

TRANSCAUCASIE

2. — *Ekonomitcheskii Vestnik*, revue bimensuelle du Conseil Economique Suprême de la république soviétique socialiste Transcaucasienne, publiée à Tiflis ;

3. — *Not i Khoziaïstvo* (organisation rationnelle du travail et l'économie), revue mensuelle paraissant à Tiflis et consacrée aux questions du travail ;

4. — *Ekonomitcheskii Vestnik Azerbeïdjana*, revue mensuelle d'Azerbeïdjan, éditée à Bakou ;

5. — *Ekonomitcheskii Vestnik Armenii*, revue bimensuelle du Conseil Economique Suprême d'Arménie, éditée à Eri-van ;

6. — *Troud i Khoziaïstvo*, revue mensuelle de la Commission du plan de la République tartare, publié à Kazan ;

7. — *Khoziaïstvo Ourala*, revue mensuelle du Soviet de l'Oural ;

8. — *Ejénéclnik*, publication du Conseil régional d'Economie nationale de l'Oural, du Syndicat minier de l'Oural et du Bureau d'Organisation du Conseil des Syndicats ;

9. — *Ouralskii Ekonomitcheskii Bulletin*, revue mensuelle de la Section statistique et économique du Conseil Economique de l'Oural, à Sverdlovsk ;

10. — *Narodnoïe Khoziaïstvo Srednei Azii*, publication du Bureau Economique Centre asiatique, à Tachkent ;

11. — *Vestnik Irrigatsii*, ibidem ;

12. — *Bulletien Tsentralnogo Statisticheskogo Oupravleniia Tourkestanskoi Respubliki*, revue mensuelle de l'Administration statistique commerciale de la république de Turkestan, à Tachkent ;

13. — *Jizn Sibiri*, revue mensuelle du Comité exécutif régional, publiée à Novosibirsk ;

14. *Khoziaïstvo Iakoutii*, revue bimestrielle publiée par la Commission de Yakoutsk du Plan de l'Etat ;

15. — *Ekonomitcheskāia Jizn Dalnego Vostoka*, revue mensuelle du Comité exécutif régional d'Extrême-Orient ;

16. — *Sovietskōie Primorié*, revue mensuelle de la Commission Provinciale du Plan de Primorié, Vladivostok ;

17. — *Dalnie Vostotchnōie Khoziaïstvo*, revue mensuelle du Conseil Economique d'Extrême-Orient publiée à Tchita ;

18. — *Bulletien Dalnevostotchnogo Prombureau V. S. N. Kh.*, publication mensuelle du Bureau Industriel du Conseil Economique Suprême d'Extrême-Orient à Tchita ;

19. — La revue mensuelle *Sévernāia Azia* (L'Asie Septentrionale), avec des résumés en anglais, s'occupe aussi des questions économiques.

Voici encore l'indication de quelques ouvrages relatifs à l'Asie russe économique :

1. — *Piervāia Konferentsiia po izoutcheniou proizvodi-telnykh sil Dalnego Vostoka* (première conférence pour l'étude des forces productives d'Extrême-Orient), 1927, Vladivostok, « Knijnoïe Dielo » ;

2. — *Zemelno vodnāia reforma v Srednei Azii* (réforme agraire et d'irrigation en Asie Centrale), 1927, Moscou, « Moskovskii Rabotchii » ;

3. — *Torgovlia S. S. S. R. s Vostokom* (Commerce de l'U. R. S. S. avec l'Orient) Moscou, Promizdat, 1927. Dans la série de monographies publiées par les éditions d'Etat sous la direction de MM. Wolf et Mebaus, « Géographie économique de l'U. R. S. S. » ;

4. — N. B. Arkhipov « *La région d'Extrême-Orient* », Moscou, 1926 ;

5. — O. A. Konstantinov « *La région de l'Oural* » ;

6. — P. I. Derber et M. L. Scher : « *Etudes sur la vie économique de l'Extrême-Orient*. »

Signalons enfin certaines des monographies, économiques encore, publiées sous la direction des Professeurs S. G. Grigoriév, E. D. Iégorov, V. A. Kamienskiï et A. M. Mikhaïlov :

7. — V. Khaldieiev : « *A. S. S. R. Yakoute* », 1927 ;

8. — B. Choustov : « *A. S. S. R. de Crimée* », 1927 ;

9. — N. N. Kozmin : « *Osnovy kapitalnogo stroitelstva Bouriatii* (Edification de l'économie bouriate), Verkhnie-Oudinsk, 1926.

Enfin la Chambre de Commerce russo-orientale a publié :

10. — *Vsia Sredniaia Aziya* (toute l'Asie Centrale) ; Tachkent, 1926.

Notre liste est loin d'être complète. Elle contient cependant déjà des éléments capables de permettre une étude assez approfondie du sujet. Comme documentation cartographique il y a lieu de signaler les « *Karty Kontsessionnykh ob'ektov* » (Cartes des objectifs de concessions) de l'U.R.S.S., publiées en 1927 par le quotidien de Moscou « *Ekonomitcheskāia Jizn* ».

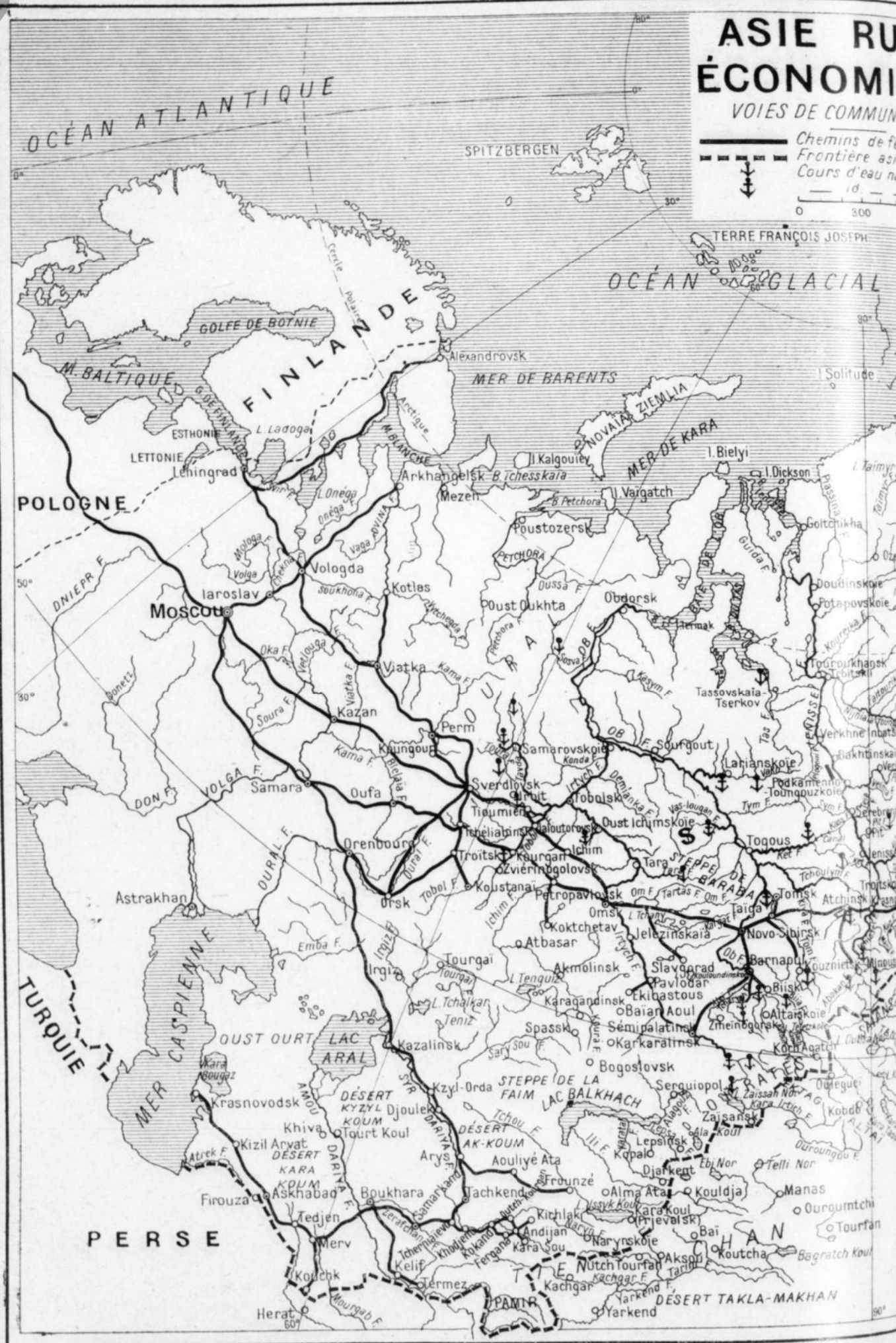
*
**

Venons-en maintenant aux travaux poursuivis sur le terrain d'après le programme et sous la direction de l'Académie des Sciences et relevant du Comité dont nous avons plus haut indiqué la création.

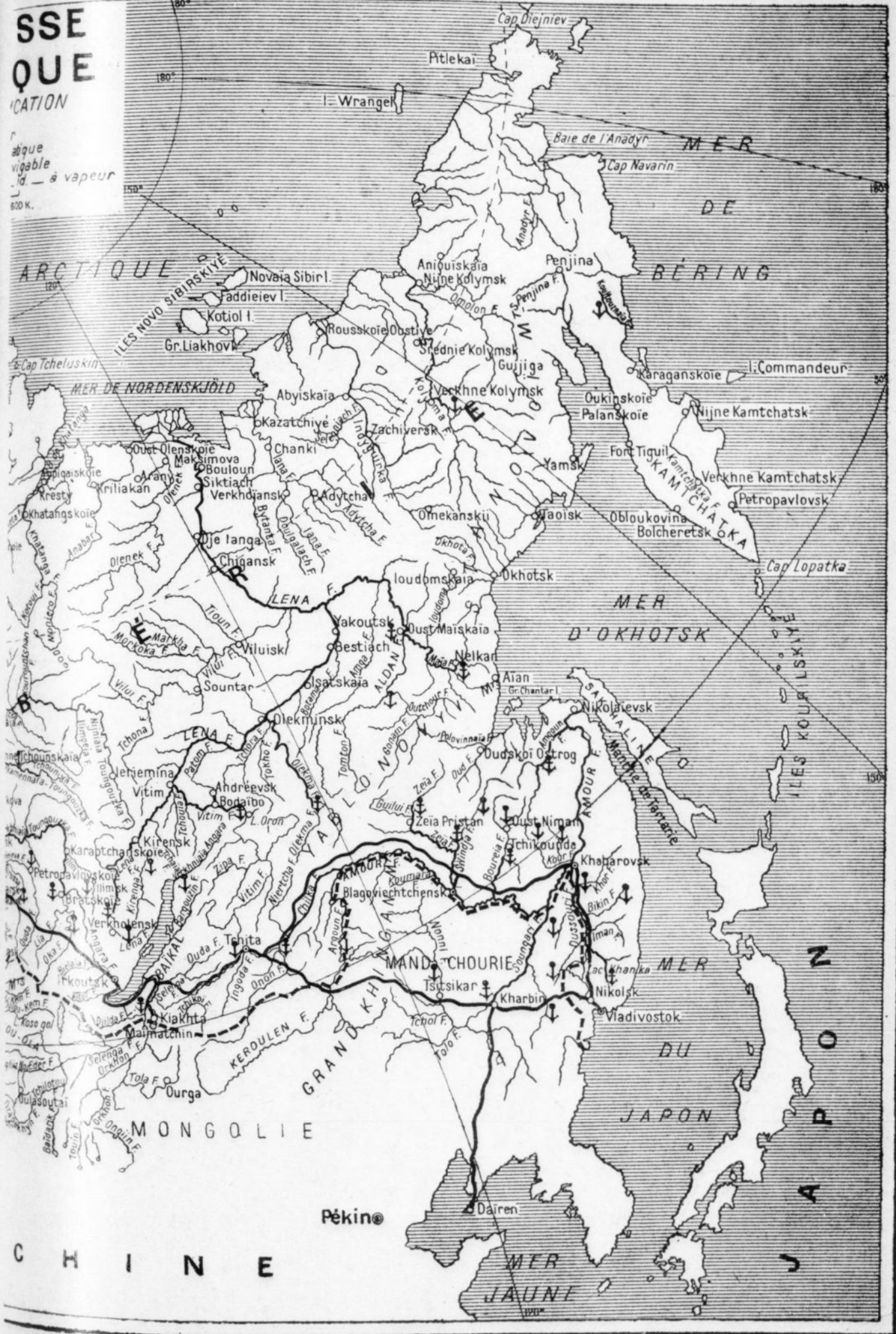
Dès 1924, une expédition de cinq années a été organisée en Yakoutie. Sans insister sur les travaux anthropologiques, etc..., il importe d'indiquer ici que de nombreux matériaux furent réunis par la mission agronomique. Celle-ci constata l'état déplorable de l'agriculture, très aggravé depuis 1915, et le caractère absolument primitif de l'élevage. Elle déposa des conclusions en vue de la création de stations d'essai dans la république Yakoute. La mission zootechnique parcourut plus de 8.000 kms et visita près de 400 exploitations ; ses travaux permettront d'améliorer l'élevage. Au Kazakstan, les opérations furent réparties entre cinq détachements dont trois doivent retenir notre attention. Le *détachement statistique et économique* doit, entre autres travaux, dresser des cartes des régions économiques en recherchant leur centre d'attraction. Le *détachement zootechnique* a déjà fait paraître plusieurs publications consacrées aux diverses races de bétail et à leur croisement ; en ce qui concerne les nomades, il a été établi quel chemin ils suivent, comment ils abreuvant et nourrissent leurs troupeaux.

Il convient d'ouvrir ici une parenthèse pour dire que le cheptel est en voie de reconstitution. Dans certaines provinces, particulièrement éprouvées par la famine de 1920, il avait presque entièrement disparu. Voici des chiffres de comparaison (en milliers de têtes) qui offrent à cet égard un véritable intérêt :

RETRO NEWS



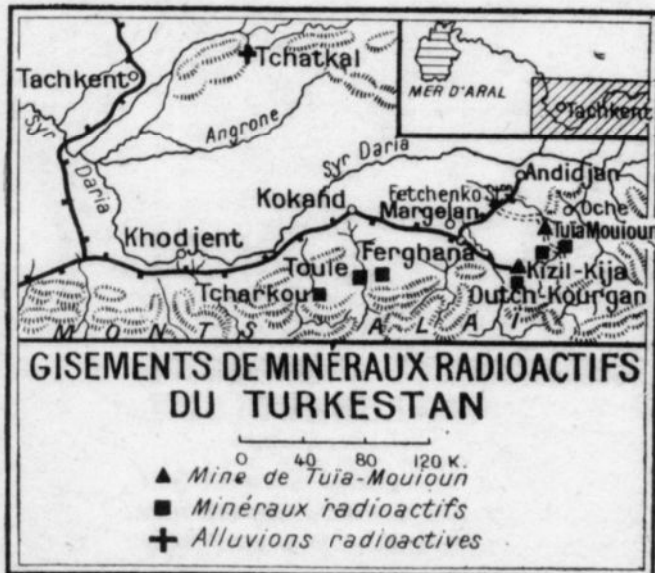
Comité de l'Asie française



	1916	1923	1924	1925	1926
Total de l'U. R. S. S.	239.084	159.063	187.843	206.390	217.926
Dont : Ciscaucasie	11.231	7.200	7.421	7.922	8.506
Asie Centrale	16.746	5.441	6.904	9.010	11.957

Pour en revenir à la mission du Kasakstan, il faut encore signaler que son détachement géologique s'est consacré en premier lieu à l'étude des lacs salés du pays. Il a relevé une longue zone de lacs salés qui s'étend à travers toute l'U. R. S. S. depuis les bords de la Mer Noire, près d'Odessa, à travers la Circassie, la Kirghisie, la Sibérie occidentale et orientale, jusqu'aux frontières de la Chine. Cette zone comprend des lacs qui contiennent des sels variés : sel de cuisine, soude, sel de Glauber, sels de magnésie, etc. (1). Ces richesses salifères permettront de créer une très importante industrie chimique. Au Turkménistan, l'expédition du Kara Koum découvrit un réservoir de matière première pour l'industrie souffrière de l'U. R. S. S. On se prépare à construire à cet effet une usine spéciale.

Le Congrès minéralogique pan-unioniste, tenu à Léninegrad au mois de juin 1927, a prouvé que, malgré la révolution, la minéralogie russe a réalisé de grands progrès. Des expéditions ont été envoyées dans les monts Sayan, en Trans-



baïkalie, aux gisements de radium de Touïa Mouïoun dans le Fergana, enfin dans l'Oural. En Mongolie, les patients travaux des prospecteurs ont permis d'étudier le sous-sol de la partie méridionale d'un très vaste territoire, riche en métaux (*Wolfram, molybdène, étain et bismuth*) et en pierres précieuses. Ce territoire,

(1) Dans son captivant article sur « Le sel dans l'histoire » (*Revue Economique Internationale*, août 1927), M. H. Hauser a bien montré l'importance de ce produit à travers les siècles. Il y rappelle, entre autres, que, dans la Moscovie du XVI^e siècle, la première grande fortune capitaliste, celle des Stroganov (Oural), s'édifia sur cette base : ils accaparèrent les salines, les raffineries, le matériel, les conduites, les greniers, et, à ce monopole du sel, ils joignirent ceux des pêcheries et des peaux de castors, c'est-à-dire des principaux articles à saler.

qui commence au Sud d'Ourga, s'étend à travers l'U. R. S. S. jusqu'à la mer d'Okhotsk. En 1926, sous l'égide du Comité géologique pan-unioniste, plus de 200 expéditions ont été organisées, qui ont à leur actif plus de 25 découvertes importantes, dont celles de gisements aurifères en Sibérie orientale, de pétrole à la presqu'île de Kertch et dans l'Uzbékistan (1), de houille dans la région de Kouznietsk et celle de Frounzé, enfin, de gisements potassiques d'importance mondiale (une réserve de un milliard et demi de tonnes) dans la région de Solikamsk, en Oural. Plusieurs expéditions scientifiques travaillent actuellement dans les vastes espaces du Nord-Sibérien, couverts de glace et de neige. Elles ont découvert des minerais de platine sur le cours inférieur du Yénisséi et un vaste bassin charbonnier sur la Petchora, dans les contreforts occidentaux de l'Oural (2). Deux bassins houillers peuvent être délimités : 1^o celui de Kossiou Riv., 4.000 kmq., couche épaisse de 7 à 10 mètres, étudié en 1925; 2^o celui de Sygne Riv., 5.000 kmq., dont on ne connaît pas encore l'épaisseur de couche. Actuellement, le bassin de la Petchora a une population Zydiene très clairsemée. Le problème de l'utilisation des richesses découvertes dans ce pays, où il y a également des gisements de minerais de fer et de pétrole à proximité d'Oukhta, est lié à la construction du chemin de fer et au développement de la voie maritime du Nord. Sur le cours inférieur du Yénisséi, sur les bords de la rivière Koureïka, dans la région de Touroukhan, se trouvent de riches gisements de graphite (réserve certaine : 2.250.000 tonnes). Les bateaux de mer étrangers pourraient éventuellement remonter jusqu'à la Koureïka pour y charger le graphite. Dans la région de Bodaïbine, des gise-

(1) Le pétrole a jailli lors du forage des gisements d'ozokérite à Chor-Sou ; il a été signalé aussi dans la chaîne Soultan Aïz, chez les Kara-Kalpaks.

(2) Voici la répartition de l'extraction houillère dans les différentes régions de l'Union :

	(En milliers de tonnes.)					
	Programme d'extraction pour l'exercice 1926-27.	Pourcentage de la participation de l'extraction houillère dans le programme général.	Réalisation effective du programme.	% de la réalisation.	Pourcentage de la participation dans l'extraction effective de la houille.	Pourcentage 1926-27 par rapport à 1913.
Moscou.....	1.228,5	3,77	982,8	80,0	3,06	327,8
Kousnezk....	2.475,0	7,65	2.563,5	103,5	8,00	324,4
Tcheremkhof.	524,2	1,62	653,2	125,0	2,45	139,4
Oural.....	1.932,8	5,97	1.865,7	96,1	5,90	155,4
Caucase.....	90,4	0,27	98,3	109,4	0,32	136,3
Fergan'.....	139,2	0,43	172,0	123,5	0,54	125,0
Extrême-Orient....	1.064,7	3,29	1.146,6	107,7	3,58	190,0
Total.....	7.454,5	23,00	7.484,1	100,3	23,73	

ments de mica contiendraient un produit dépassant en qualité celui de l'Inde.

Si de l'Asie hyperboréenne, nous descendons vers les régions méridionales, il y a lieu de constater que les gisements de minerais non ferrugineux semblent être des plus importants au Turkestan.

Dans la région de Turlane ont été découverts des gisements extrêmement riches de minerais de plomb ; dans celle de Khodjent, ce sont des minerais d'argent, qui avaient été exploités par les Arabes aux VII^e et VIII^e siècles. Des forages seront effectués à Kalmassar, où se trouvait au moyen âge une mine fameuse. Les prospections concernant les métaux non ferrugineux ne datent que de l'année passée, mais elles seront activement continuées. On annonce également la découverte, au partage des eaux des rivières Tchou et Ili, dans le gouvernement de Djety-Sou, de nouveaux et considérables gîtes de cuivre. L'un de ces 10 gîtes, qui sont disposés sur une étendue de 200 km², ne compte pas, sur une aire de 2 km² et demi, moins de 42 filons émergeant à la surface, filons dont la puissance atteint jusqu'à 2 m. (V. E. S., 5-10-24).

**

Le Pétrole. — L'importance économique du pétrole nous autorise à lui consacrer une place d'honneur dans la présente étude.

De nos jours, où l'on prend de plus en plus l'habitude de confondre la Russie, entité immuable, et le bolchevisme, état passager, il n'est pas rare d'entendre des commentaires sur la spoliation de l'Azebeidjan par la Russie ; aussi est-il bon de rappeler le rôle de l'Etat russe dans la création et le développement de l'industrie du naphte à Bakou.

Pour tout observateur impartial, il est évident que l'exploitation et l'utilisation primitives du naphte, telles qu'elles existaient au cours des années 1850-1860, ont pu se transformer graduellement en une industrie d'importance mondiale, outillée conformément aux dernières découvertes techniques et scientifiques, tant dans le domaine de l'extraction et des moyens de traitement du naphte que dans celui du commerce et des transports, grâce au fait que cette industrie se trouvait dans les limites d'un grand Etat, sous sa protection et avec l'aide des forces scientifiques, techniques, culturelles, financières et personnelles de cet Etat. Quelques chiffres nous renseigneront sur ces progrès :

Quantité de naphte extrait (en milliers de pouds) :	
1860.....	255
1870.....	1.704
1880.....	25.000
1890.....	226.000
1900.....	601.000
1910.....	501.000
1912.....	478.000

Sur 180 firmes de naphte, on comptait à Ba-

kou de 45 à 50 maisons musulmanes ; les autres ont été fondées et ont fonctionné grâce aux capitaux russes, européens et arméniens. De plus, ces firmes tatares appartenaient à la catégorie des petites et des moyennes entreprises. Quant à la main-d'œuvre, si nous prenons l'année 1917, pour l'extraction du naphte, les ouvriers musulmans forment 50 0/0 du contingent général (70 % dans le forage à forfait), mais pour le travail de distillation et les entreprises auxiliaires, ils ne forment que 17 à 18 %. Le rôle prépondérant de l'élément venu du dehors se précise encore davantage dans le domaine du travail intellectuel (organisation, administration, services techniques) ; 90, si ce n'est pas 95 %, des représentants intellectuels sont des Russes, des Arméniens, des Juifs, des Géorgiens, des étrangers, et seulement 5 à 10 % des Tatares autochtones.

Ces éléments nécessaires pour la réfutation de certaines assertions une fois fournis, abordons le vif du sujet.

Des huit à neuf milliards de tonnes de réserves de pétrole que l'on estime exister dans le monde entier, la Russie détient à elle seule plus du tiers ; richesse énorme, dont l'exploitation est d'ailleurs loin d'égaliser en intensité celle de l'Amérique. Les principaux gisements se trouvent dans la partie asiatique de la Russie : Azerbeidjan, au Nord du Caucase (Groznyi et Maïkop) ; au Sud de l'Oural (Emba). On doit y ajouter le Ferghana, le Kouban et les découvertes récentes à Saratov (dont on connaît l'étymologie turque : Sary-Taou) et Oukhta. Les gisements de l'Emba, dans le Kazakstan actuel, étant relativement moins connus, voici quelques détails à leur sujet. Le territoire en question est



Comité de l'Asie française.

limité par le fleuve Oural, le chemin de fer d'Orenbourg-Tachkent, le plateau de l'Oust-Ourt et la mer Caspienne. Les principaux gisements sont à Dossor (qui fournit à lui seul plus des 4/5 de la production), à Makat (depuis 1915 seu-

lement), à Novobogatinsk et à Témir, soit en tout une soixantaine de puits. L'exploitation se heurte à l'insuffisance de transports et d'eau potable. On projette la création de raffineries à Nijni-Novgorod, Yaroslav, une pipe-line de 820 km. devant amener le pétrole à Samara.

Voici (en milliers de tonnes), la production de cette région :

1913	118
1914	272
1915	273
1916	262
1917	262
1918	146
1919	27
1920	31
1921-1922	171
1922-1923	133
1923-1924	123
1924-1925	195
1925-1926	218

Quant à la production totale depuis la nationalisation, elle se présente comme suit (en millions de pouds) :

	Bakou	Groznyi	Emba	Total
1913	—	—	—	—
1920-1921	449.4	73.7	6	529.1
1921-1922	150	75.9	2.4	228.3
1922-1923	177.9	87.7	8.2	273.8
1923-1924	212.7	91.7	8.1	312.5
1924-1925	252.3	99.5	7.7	359.4
1924-1925	288.6	103.5	10.3	402.4

La production pétrolière a supporté très facilement le contre-coup de la révolution. Durant les cinq dernières années, la production totale a doublé, et elle atteint, au cours de l'année 1927, le niveau de 1913. Cet essor est dû à la découverte de nouveaux puits jaillissants et à la modernisation des installations. Ainsi, à Bakou, 85 % des puits ont été électrifiés. Cependant, si l'extraction donne de bons résultats, le raffinage est loin d'avoir atteint un développement parallèle. On note également que les pipe-lines, les moyens de transport, la flotte de tanks surtout, laissent fortement à désirer. L'exportation soviétique, grâce à sa politique draconienne des combustibles (1), se maintient à un niveau élevé, et dépasse actuellement le chiffre de 1913

(1) Le « sevrage » des consommateurs de pétrole en Russie. — Suivant des chiffres extraits du Bulletin du Conseil de l'Industrie pétrolière à Moscou, communiqués par Sir Henri Deterding, la production en tonnes, pour les années 1925-26, fut de 35 millions et les demandes de 35 millions; pour 1926-27, production 36 millions, demandes 40 millions (insuffisance 4 millions); pour 1927-28, production 42 millions, demandes 45 millions (insuffisance 3 millions); pour 1928-29 : prévisions de production 48 millions, demandes 50 millions (insuffisance 2 millions); pour 1929-30, production 51 millions, demandes 54 millions (insuffisance 3 millions). Ce chiffre démontre que, malgré les affirmations contraires, l'exportation intensifiée de pétrole en Russie se fait au détriment de la population (*Agence Economique et Financière* 10-9-27). Du côté soviétique, ces renseignements sont déclarés sans fondement. Le *Courrier des Pétroles* (décembre 1927) fournit les chiffres suivants indiquant les disponibilités pour la consommation intérieure en Russie : 1911, 7.304.500 tonnes; 1912, 6.613.600; 1913, 6.652.800; 1924-25, 5.622.160; 1925-26, 6 millions 770.989.

(38 millions de pouds en 1913, 61 en 1926). On a exporté (milliers de tonnes) : 1922-23 : 310 ; 1923-24 : 730 ; 1924-25 : 1.316 ; 1925-26 : 1.450. C'est le marché européen qui a consommé 91 % de l'exportation en 1925-26. Parmi les travaux urgents se place la construction d'une pipe-line Bakou-Batoum que l'on croit pouvoir achever au 1^{er} octobre 1928, d'une autre pipe-line de Grozny à Touapsé (500 km. ; débit journalier, 1 million de tonnes), d'une usine pour la distillerie du naphte à Batoum. Il faut retenir, en ce qui concerne le naphte russe, que son importance relative dans le monde a singulièrement diminué depuis la guerre par suite des progrès gigantesques des Etats-Unis, doublés de leur satellite mexicain et de la mise en valeur des régions neuves : la Perse, le Vénézuéla, la Colombie. Le Syndicat soviétique peut être, dans certains cas, et si ses prix conviennent, un fournisseur intéressant, mais un consommateur important ne saura braver les grands trusts mondiaux. Pour s'expliquer, d'autre part, l'attitude des Soviets se refusant à accorder des concessions dans la région de Bakou, il faut se rendre compte que ce centre industriel au prolétariat agissant est le bastion du bolchevisme en Transcaucasie. Aussi le voyons-nous offrant aux capitalistes les régions pétrolifères suivantes (1) : 1° une partie du bassin Oural-Emba (Dossor et Makat) ; 2° le Tchéléken, dans la Caspienne ; 3° la région de Chirak-Tchalma (Transcaucasie) ; 4° la partie sud de la côte Est de la Caspienne-Nefté Dagh, Baïa-Dagh ; Keïmar 5° le Kamtchatka.

♦♦

L'Or. — Après et comme le pétrole, l'or aussi est une richesse confinée à l'Asie russe. Sa production n'atteint encore que 48 0/0 du niveau de 1913. Nous en donnons le tableau :

Régions aurifères	1925-26	1924-25
	kgs	kgs
Léna	8.771	8.550
Aldan	7.034	5.218
Extrême-Orient	3.497	2.819
Bachkirie	2.133	2.535
Sibérie	1.730	1.594
Oural	1.081	1.608
Kazakstan	520	659
Pays Bouriato-Mongole	202	219
Divers	65	22
Totaux.....	25.033	23.322

Les nouveaux gisements découverts sur l'Aldan, dont la teneur en or est très élevée, ont rapidement développé leur production, qui approche de celle de la Léna. Théoriquement, la Russie devrait occuper, au point de vue de la richesse du sol aurifère, un des premiers rangs parmi les pays producteurs d'or. En fait, elle tient aujourd'hui une des dernières places. Avant

(1) Les possibilités d'investissement de capitaux étrangers dans l'industrie pétrolière soviétique (*La Vie Economique des Soviets*, num. 50, 20-5-27).

la guerre, le lavage de 192.000 kgs de terre aurifère, contenant pour trois roubles d'or pur, revenait à 2 roubles 50 copecs ; aujourd'hui il revient à 7 roubles 50 copecs ; soit le bénéfice de 0,50 rouble remplacé par un déficit de 1,5 rouble. Le revenu moyen de l'industrie aurifère d'avant-guerre était de 3 %. Depuis lors, tous les éléments de travail ont augmenté dans la proportion de 50 à 70 %, et les petites et moyennes entreprises disparaissent. Les grandes, si elles ne travaillent pas à perte, voient fondre leurs bénéfices. Sur 90.000 hectares occupés avant-guerre, il ne restait en janvier que 25.000 hectares. La Russie ne peut pas espérer voir augmenter à bref délai la production de son or. Il n'existe qu'un remède à la situation actuelle : mécaniser la production. Et pour y arriver, il faudrait de gros capitaux... Par décision du Comité Central Exécutif et du Conseil des Commissaires du Peuple en date du 6 juillet 1927, une Société par actions a été créée pour l'extraction de l'or, sous le nom de *Soïouz Zoloto*. Cette société contrôlera tous les placers de l'Oural, de la Sibérie, du Kazakstan, de l'Extrême-Orient et de l'Aldane.

Aujourd'hui l'or a partout vaincu l'argent ; en Asie seulement la lutte continue, et il est vraisemblable qu'elle se terminera bientôt. L'Inde, qui avait abandonné l'étalon d'argent pour un bimétallisme assez compliqué, va, sans doute, adopter en 1927 un système de circulation fiduciaire basé sur l'étalon or. Restent l'Indochine et la Chine (avec la Perse et l'Afghanistan), mais la désaffection mondiale à l'égard du métal blanc et la hausse du change japonais contribueront à hâter dans ces pays l'avènement du métal jaune, qui règnera bientôt en maître incontesté sur la planète (*L'argent*, publication de la *Dépêche coloniale*, p. 19).

La Russie d'ailleurs n'est pas un important producteur d'argent. Elle en avait acheté beaucoup en 1924, mais elle a renoncé à frapper des monnaies d'argent.

Arrêtons ici notre aperçu de certains produits, minéraux ou autres, de l'Asie russe, car nous aurons à y revenir longuement dans la deuxième partie de notre étude, plus spécialement consacrée à l'inventaire de la situation économique.

Signalons seulement à cette place que, pour les fourrures, le chiffre actuel d'exportation est trois fois plus élevé qu'en 1913 ; 64 millions de roubles contre 17. C'est en majeure partie également un produit asiatique. D'ailleurs, en ce qui concerne les chiffres d'avant-guerre, les évaluations varient de 23 à 40 millions de roubles. On sait que le commerce des fourrures a toujours joué un rôle très important dans l'économie russe et que la chasse a même constitué naguère le seul moyen de subsistance d'une partie de la population. Vers la fin du XIX^e siècle, le commerce des fourrures n'a pas marché de pair avec l'augmentation naturelle des animaux ; c'est la conséquence des méthodes ruineuses des trappeurs. A la fin du XIX^e siècle, on apportait environ 66.000 peaux de martre aux foires d'Irbit et de Nijni, 21.000 en 1911-1913, annuellement. A Leipzig, en 1927, on a apporté 600 peaux seulement.

**

Les céréales. — Parmi les ressources de la Russie, les céréales méritent une mention. Le tableau ci-dessous montre la part contributive des régions asiatiques dans leur chiffre total :

		(En millions de pouds.)			
Régions		1923	1924	1925	1926
a) R. S. F. S. R.	{ Région consommatrice et Russie blanche.....	398	456	490	3.252 (1)
	{ Région productrice et Crimée.....	994	874	1.178	—
	{ Caucase du Nord.....	263	195	496	—
b) Ukraine.....		969	747	1.074	1.072
c) Sibérie (R. S. F. S. R.).....		228	275	340	—
d) Kirghizie (R. S. F. S. R.).....		42	59	82	—
e) Turkestan et Transcaucasie.....		201	183	199	214

L'exportation se présente comme suit : 1923-24 : 182 ; 1924-25 : 161 ; 1925-26 : 187. On compte environ 270.000 dessiatines de jardins fruitiers en Asie Centrale et au Caucase.

§ II. — LE BUDGET

Il n'entre pas dans notre intention d'examiner ici le budget de l'U. R. S. S. Comme le dit le *Peuple* (du 17 mai 1927),

Ce budget reste, de par sa nature même, un budget antisocialiste, antidémocratique et irrationnel, parce que les recettes sont récupérées, en majeure partie, sur la masse pauvre, tandis que, d'autre part, des sommes énormes

sont dépensées improductivement pour l'armée (l'armée et la marine absorbent à peu près le tiers du total des recettes prévues pour l'exercice 1926-27) et la dictature du parti, au détriment des besoins vitaux de tout un peuple.

Soulignons également que la part de l'industrie nationalisée, — ce fait est reconnu par les *Izvestia* (23-2-27) soviétiques elles-mêmes — est exagérément grande au détriment de l'agriculture et des moyens de communication (1). Ce

(1) Dans une conférence faite le 24 juin à la Société d'Économie Nationale sur la structure économique de la Russie des Soviets, M. Hoschiller explique très bien, avec nombre d'autres économistes russes « blancs », son caractère anormal. En Russie, observe-t-il, on peut distinguer deux secteurs : le *secteur communiste* ou étatiste, c'est-à-dire la ville avec ses usines, ses ouvriers et ses fonctionnaires, et le *secteur capi-*

(1) Ce chiffre comprend les régions a), c) et d).

fait étant donné, ce qui nous intéresse surtout ici est de rechercher comment se répartissent les charges budgétaires entre les différents Etats de l'Union Soviétique, car le budget est un budget fédéral.

Sept parties concourent à en établir l'ensemble. Les six républiques fédérées y figurent avec leurs six budgets particuliers : ce sont : la R.S.F.S.R. (Grande Russie, Russie du Nord, Sibérie, etc.), l'Ukraine, la Russie Blanche, la Transcaucasie et les deux républiques d'Asie Centrale, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. A ces budgets vient s'ajouter celui de l'Union proprement dite. Les *contributions indirectes*, les produits des douanes, des transports et des P. T. T. sont prélevés au titre du budget commun. De cette façon l'U. R. S. S. accuse son unité. Quant à l'établissement des *contributions directes*, chaque république prélève elle-même les impôts : agricoles, sur les bénéfices commerciaux et industriels, sur le revenu, les successions et donations. Elle fait de même pour l'Enregistrement et le Timbre. Quant aux produits des exploitations de l'Etat (industries, banques, forêts, mines, concessions étrangères, etc.), ils se répartissent à peu près par parts égales entre les budgets des six républiques fédérées et le budget particulier de l'U. R. S. S., selon qu'il s'agit d'entreprises d'intérêt général ou d'intérêt local.

Voici comment la totalité des *revenus imposables* (5,5 milliards de roubles) se répartit sur le territoire de l'U. R. S. S. :

(en millions de roubles)	
R.S.F.S.R.	3.793 7
Ukraine	1.289 6
Russie Blanche	152 06
Transcaucasie	133 06
Ouzbékistan	124 4
Turkménistan	21 5
Total.....	5.514 32

Comme l'observe l'*Information Financière* (7 avril 1927), l'excédent du budget central se trouve résorbé dans l'ensemble et sert à combler les trous des budgets locaux, surtout ceux de l'Asie Centrale.

Le déficit des républiques fédérées, couvert par les ressources du budget général, est : pour l'Ukraine, de 9.152 milliers de roubles ; pour la Russie blanche, de 223 milliers ; pour la Trans-

caucasie, de 12.477 ; pour le Turkménistan, de 9.725 ; pour l'Ouzbékistan, de 21.264.

caucasie, de 12.477 ; pour le Turkménistan, de 9.725 ; pour l'Ouzbékistan, de 21.264.

Quant aux *dépenses budgétaires*, c'est-à-dire celles qu'entraîne le fonctionnement des rouages généraux de l'Union (Comité Exécutif, Conseil des Commissaires, Commission du Plan d'Etat, Tribunal Suprême, Police d'Etat, Guerre, Marine, Affaires étrangères, Transports, P. T. T., Commission Extérieure et Intérieure) sont supportées par le budget particulier de l'U. R. S. S.

A ces rouages généraux de l'Union entière correspondent des rouages parallèles dans chacune des républiques fédérées, appelés « départements unifiés » (Administration des finances, Inspection générale, Conseil Suprême économique, etc.). Dans cette deuxième catégorie, environ 2/3 des dépenses sont inscrites au budget des républiques fédérées, et un tiers seulement au budget particulier de l'U. R. S. S. Enfin, pour les départements que chaque république possède en propre (Hygiène, Instruction publique, Prévoyance sociale, etc.) ainsi que pour les gouvernements de chacune, les dépenses sont uniquement à la charge des six républiques fédérées. Le même principe préside à la répartition des autres dépenses. Tantôt, elles sont effectuées uniquement pour le compte de l'Union (achat d'or et de platine, subventions à l'industrie de guerre, primes à l'exportation) ; tantôt, elles sont réparties entre les sept parties du budget (les dotations à l'industrie d'intérêt général sont inscrites au budget de l'Union, celles des entreprises d'intérêt local sont affectées aux budgets des six républiques) ; tantôt, enfin, elles sont portées uniquement aux budgets particuliers (aide aux coopératives, versements aux communes).

B. NIKITINE.

(A suivre.)

Indochine

GÉNÉRALITÉS

Une voix modérée. — A côté des extrémistes indigènes qui demandent et exigent l'application immédiate à l'Indochine du régime démocratique des pays européens, il est réconfortant de constater que des voix plus sages se font entendre. L'article du *Progrès annamite* dont nous donnons ci-dessous un extrait examine la question du suffrage universel avec une réelle modération.

Un homme d'Etat français doublé d'un démocrate convaincu, nous dit un jour : « Soyez persuadé que le suffrage universel, par lequel on reconnut au peuple français sa souveraineté, a été un coup d'audace qui ne serait, certes, pas à renouveler dans votre pays à peine éveillé à la vie publique. »

Nous savons qu'à soutenir pareille thèse en public, il ne manquerait pas de voix pour vous traiter d'infâme

taliste ou privé, c'est-à-dire la campagne avec ses paysans. Au point de vue du revenu national, la comparaison entre les deux secteurs est la suivante :

<i>Secteur étatique</i>	
Ouvriers et employés	29,5 %
Productions nationalisées	7,4 %
36,9 %	
<i>Secteur capitaliste</i>	
Paysans (sans ouvriers agricoles)...	52 %
Bourgeois (professions libérales)	11,1 %
63,1 %	

Le secteur communiste comprend toutes les industries-clés, et tous les moyens de transport, enfin les banques.

réactionnaire, mais quand on sait placer l'intérêt de sa patrie au-dessus des contingences, on doit encore, en cette circonstance particulière, préférer l'injure à l'éloge.

Est-ce à dire que nous sommes ennemis d'une forme de Gouvernement dans laquelle les plus qualifiés de la population participeraient largement à la gestion du pays ?

Ce serait bien mal comprendre notre pensée que de la supposer favorable à l'éviction du pouvoir des hommes du peuple susceptibles d'apporter au pays une collaboration utile, nous avons simplement voulu démontrer, tout au long de cet article, notre scepticisme pour ces doctrines, certes engageantes, mais trop nouvelles pour le peuple annamite dont les traditions monarchiques datent de milliers d'années. Pour acheminer ce peuple vers un Gouvernement démocratique, il faudra quelque temps encore si on ne veut pas voir l'anarchie régner dans tous les compartiments de sa vie par l'introduction brutale d'un système de Gouvernement peu fait pour le stade actuel de son évolution politique.

Il faut surtout éviter de singer les institutions occidentales dont beaucoup d'esprits ne disent déjà pas grand bien, après cent et quelques années d'expérience. Si le Gouvernement protecteur pouvait faire abstraction de certains facteurs sur lesquels des partis politiques français basent la colonisation, la France serait plus libre de réaliser ici une doctrine dont les conséquences ne pourraient qu'être heureuses pour elle-même et pour les hommes qu'elle a pris sous sa protection.

Le régime de la presse. — Au régime récemment réorganisé par le décret du 4 octobre 1927 (dont l'*Asie Française* a publié le texte dans son numéro de novembre 1927, p. 338 à 341) le décret du 4 février 1928 a apporté une modification de détail. Il y avait quelque chose d'anormal à déférer aux seuls tribunaux français en pays de protectorat tous les délits de presse prévus par le décret du 4 octobre ; le nouveau décret les rend non sans raison à la juridiction indigène. Mais ce changement de détail n'altère en aucune façon le caractère général du régime de la presse que nous avons commenté dans le même numéro de novembre 1927.

Voici le texte du décret du 4 février et du rapport de présentation.

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 4 février 1928.

Monsieur le Président,

Le décret du 4 octobre 1927 réorganisant le régime de la presse en Indochine, exception faite de la Cochinchine, semble devoir être modifié en son article 19, qui a trait à la compétence exclusive des juridictions françaises en cas d'infractions commises par les sujets protégés français.

Il est apparu, en effet, que la compétence des juridictions françaises devrait n'être que supplétive à l'égard des indigènes et qu'elle ne jouerait notamment qu'autant que nulle disposition de la législation indigène réprimant les délits prévus au décret du 4 octobre 1927 ne serait promulguée au moment où ces délits seraient commis.

J'ai préparé en conséquence le projet de décret ci-joint que, d'accord avec le Garde des sceaux, ministre de la Justice, j'ai l'honneur de soumettre à votre haute sanction.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre des Colonies,

LÉON PERRIER.

Le Président de la République française,

Vu l'art. 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Vu l'article 4 du décret du 1^{er} décembre 1858 ;

Vu le décret du 4 octobre 1927 sur le régime de la presse en Indochine, exception faite de la Cochinchine,

Décète :

Article premier. — L'article 19 du décret du 4 octobre 1927 sur le régime de la presse en Indochine, exception faite de la Cochinchine, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« En vertu de la délégation consentie par les souverains protégés de l'Annam et du Cambodge, toutes les infractions au présent décret s'appliquent aux sujets protégés qui restent néanmoins justiciables des tribunaux indigènes et ne sont soumis aux pénalités prévues audit décret que si nulle disposition de la législation indigène réprimant les mêmes faits n'est promulguée au moment où ceux-ci sont commis.

« Les souverains protégés conservent en outre, à l'égard de leurs sujets, la faculté d'instituer des infractions autres que celles prévues au présent décret et de fixer les peines réprimant ces infractions qui sont également poursuivies devant les tribunaux indigènes.

« Toutefois, les tribunaux français sont seuls compétents quand sont parties au procès soit l'Etat protecteur, soit des citoyens ou sujets français, soit des étrangers. »

Art. 2. — Le ministre des Colonies et le Garde des sceaux, ministre de la Justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 4 février 1928.

Gaston DOUMERGUE.

Par le Président de la République :

Le ministre des Colonies,

LÉON PERRIER.

Le Garde des sceaux, ministre de la Justice,
Louis BARTHOU.

COCHINCHINE

Arrivée d'une mission japonaise. — Le samedi 14 janvier a débarqué à Saïgon une mission d'études, composée de personnalités du haut commerce japonais, dans le but de procéder sur place à une enquête sur l'évolution de la Cochinchine au double point de vue agricole et commercial. C'est là une preuve nouvelle du minutieux intérêt porté par le Japon au développement économique de l'Indochine et aux moyens d'augmenter les relations commerciales entre les deux pays. Les relations inaugurées au temps de M. le Gouverneur général Martial Merlin (*Asie française*, année 1924, p. 455-456) continuent.

La première foire de Saïgon. — Le samedi 17 décembre a eu lieu l'ouverture de la première foire-exposition de Saïgon, à laquelle nous avons déjà fait allusion pour signaler l'importante participation du Japon.

La cérémonie a été présidée par M. Monguillot, gouverneur général p. i. entouré du gouverneur de la Cochinchine et du résident supérieur du Cambodge. M. Darles, président de la Chambre de Commerce de Saïgon a défini le but de cette foire :

Faire mieux connaître l'Indochine laborieuse aux Indo-

chinois eux-mêmes ainsi qu'aux visiteurs du dehors, amorcer avec les pays voisins de nouvelles relations et développer avec eux un régime de transactions régulières et abondantes.

C'est sans doute le sentiment très net de l'utilité pratique de cette manifestation qui explique l'empressement de tout le commerce local européen et indigène à répondre aux sollicitations de son Assemblée consulaire; c'est un même sens de la solidarité étroite des intérêts communs qui, de tous les pays les plus lointains de l'Indochine, a fait affluer vers Saïgon les échantillons de leurs produits, les objets d'art, les précieuses étoffes qui s'étalent aujourd'hui dans les pavillons et les stands. C'est aussi le même désir de publier l'excellence du génie français qui a déterminé notre industrie à multiplier les modèles de ces machines dont les ingénieux dispositifs vont provoquer chez nos paysans des villages lointains les exclamations enthousiastes d'une surprise sans cesse renouvelée.

M. de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine, a pris ensuite la parole. Il a rappelé qu'il y a soixante ans, le 25 février 1866, l'amiral de la Grandière ouvrit la première exposition de Saïgon. Elle fut suivie d'une autre plus modeste l'année suivante, et jusqu'à celle d'aujourd'hui il n'y eut plus rien.

Le gouverneur a signalé le bénéfice que l'Union indochinoise toute entière doit retirer de la manifestation actuelle.

Par sa position sur les deux Océans de l'Orient, au débouché d'un grand fleuve et au point de jonction des lignes qui unissent les unes aux autres les grandes escales des mers de l'Est à celles des mers du Sud, Saïgon est naturellement le centre de réception et de diffusion de l'Indochine, la grande porte de ce riche pays sur les chemins du vaste monde. Peut-être n'avons-nous pas tiré encore de cette situation privilégiée, tout le parti possible? Sans doute, nos relations avec le Japon et la Chine sont-elles importantes et anciennes. Mais il n'est pas inutile de les affirmer et de les développer. Il faut remercier le Gouvernement du Mikado d'avoir pris à notre Foire, une aussi importante participation et de s'être fait représenter par une mission aussi brillante. Mais combien faibles encore sont, malgré notre voisinage immédiat et la cordialité de nos rapports, nos échanges avec le Royaume de Siam. L'heureux passage de M. Réau, notre nouveau Ministre de France à Bangkok, nous est un sûr garant que les relations nouées à l'occasion de cette exposition continueront, chaque année plus étroites et plus actives.

Enfin et surtout, — et nous n'en sommes séparés que par quelques jours de mer, — ne demeurons-nous pas trop isolés du bel empire des Indes Néerlandaises? Il faut savoir un gré particulier à son Excellence le Jonkheer de Graaf d'avoir bien voulu, sur les instances de M. Bodard, notre dévoué Consul Général à Batavia, décider la construction d'un des plus beaux pavillons de notre Foire et se faire représenter ici par un fonctionnaire d'une grande distinction. Il m'est très agréable de remercier M. de Graaf d'avoir contribué à resserrer ainsi les liens qui unissaient déjà la Hollande et la France, émules mais non rivales, dans une œuvre commune de civilisation et de progrès.

Puisse notre Foire de 1927, marquer le début de relations plus suivies avec tous nos voisins d'Extrême-Orient! Elle est le signe éclatant de ce qu'ont pu réaliser, en ce pays, les efforts conjugués des Français et des Indigènes. C'est un grand exemple de travail et de concorde que donne à tous, cette manifestation.

Enfin, le gouverneur général a adressé ses fé-

licitations aux organisateurs de la foire, puis il a insisté sur le caractère de cette manifestation qui affirme la solidarité des éléments divers de l'Union indochinoise.

A cet inventaire des richesses locales, habilement sélectionnées, s'associe également la présentation des principaux articles que le marché français exporte en Indochine, dans un mouvement d'échanges incessants, de plus en plus actif et varié, rythme même de notre vie économique, générateur de besoins nouveaux et qui comporte à son tour un enseignement. Il traduit sous nos yeux l'interdépendance étroite des colonies et de la métropole, la liaison des intérêts désormais inséparables, si étroitement rapprochés et unis qu'aucune force au monde ne pourra plus les dissocier.

Ces discours terminés, la visite des stands a eu lieu, d'abord les pavillons officiels, ceux des pays de l'Indochine, puis ceux du Japon, des Indes néerlandaises, du Siam, enfin les stands privés où les producteurs et commerçants ont rivalisé d'ingéniosité et de goût dans la présentation des objets les plus divers.

L'affluence des visiteurs a été considérable à la foire. S. M. Monivong, roi du Cambodge, a fait un séjour à Saïgon du 12 au 17 janvier et s'est rendu à plusieurs reprises à la foire, qu'il a visitée avec un vif intérêt, faisant de nombreux achats.

Le musée de la Cochinchine. — Un arrêté récent (*J. O. de l'Indochine* du 10 décembre 1927) a créé à Saïgon, sous le nom de « Musée de la Cochinchine », un musée d'art, d'histoire, d'archéologie et d'ethnographie.

Le *Réveil Saïgonnais* donne des précisions sur l'organisation de ce musée. Il comprendra trois fonds absolument distincts : a) la collection saïgonnaise de l'École française d'Extrême-Orient ; b) la collection personnelle de la Société des Etudes Indochinoises ; c) la collection Holbé.

En ce qui concerne la collection saïgonnaise de l'École française d'Extrême-Orient, aucun doute ne peut plus subsister ; formée de vestiges du passé cochinchinois, trouvés sur la terre cochinchinoise elle appartient à la section de Cochinchine de l'École française d'Extrême-Orient. C'est pour elle que M. Arousseau, directeur de cette institution d'Etat, a demandé au Gouverneur un bâtiment spécial qui lui fut accordé. Cette collection, actuellement encore embryonnaire, jouira des mêmes prérogatives, pour la Cochinchine, que les Musées de Phnom-penh, de Tourane et de Hué quand elle se sera développée.

Pour la collection personnelle de la Société, il est évident que personne ne lui en contestera la toute propriété ; réunie par ses membres, provenant en partie de donations du produit de missions payées par le budget spécial de la Société, ce serait une grande injustice et une inadmissible prétention que de l'accaparer sous quelque prétexte que ce soit. Il est vrai d'ajouter que

cette collection — j'excepte naturellement la bibliothèque — est relativement restreinte.

Quant à la collection Holbé, l'assemblée générale du 17 juin 1927 a pris à l'unanimité de ses membres la résolution suivante, qui sera annexée à ses statuts après approbation du Gouvernement de la Cochinchine :

Art. 4 bis. — L'Assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1927 a décidé à l'unanimité de ses membres présents que :

La collection Holbé est la propriété inaliénable de la Cochinchine administrée, entretenue, guidée par la Société des Etudes Indochinoises, reconnue d'utilité publique. Au cas où pour un motif quelconque, la Société se verrait obligée de procéder à une dissolution, les objets portés à l'inventaire de la collection Holbé — inventaire établi devant notaire — seront remis sans qu'il puisse être réclamé la moindre indemnité au Gouvernement de la Cochinchine pour que reste acquis à ce pays de l'Union un trésor extrême-oriental qui aura été acquis par la contribution des Cochinchinois.

ANNAM

La culture de l'arbre à quinquina. — Elle existe à Ceylan et à Java, cette dernière île possédant presque, à l'heure actuelle, le monopole mondial de la quinine. Il importe de signaler les études entreprises par l'Institut Pasteur de Nha-trang et leurs résultats nettement encourageants.

Au cours d'un voyage sur le plateau du Lang-bian, le Dr Yersin de l'Institut Pasteur, eut l'idée que l'altitude et le climat de cette région seraient probablement plus favorables à l'acclimatation du quinquina que ne l'avait été la station de Hon-ba.

Il procéda, dans le voisinage de Dran, à des analyses de terrain qui l'amènèrent à conclure que certaines portions du sol, quoique assez rares, contenaient les éléments nécessaires. Mains riches en azote que les terres de Java, celles-ci révélaient plus d'acide phosphorique et de potasse.

Au début de 1923, furent donc plantés à Dran des pieds provenant de la station de Hon-ba, tandis que des graines fournies par la station agricole de Donkia y étaient semées.

Dès la fin de l'année, on constatait de bons résultats, et des pieds malades à Hon-ba purent devenir assez vigoureux pour résister à leurs parasites.

L'expérience fut faite parallèlement en terre naturelle et en terre fumée. Les pieds vinrent bien dans l'un et l'autre cas, mais avec un développement plus vigoureux pour ceux qui furent plantés dans un sol amendé.

L'action de divers engrais put ainsi être mise à l'étude.

Mais quel ne fut pas l'étonnement des expérimentateurs lorsqu'ils constatèrent, deux ans après, que les pieds se mettaient déjà à fleurir alors que les *Ledgeriana* de Java ne commencent à fleurir qu'après la dixième, la quinzième et même la vingtième année !

Or, une loi agronomique dit que la floraison précoce, chez les espèces arbustives, est un signe de maladie, la plante qui se sent menacée dans sa vitalité cherchant hâtivement à se reproduire. Phénomène d'autant plus inquiétant que l'année suivante, en 1926, les pieds plantés à Dran fleurirent une deuxième fois.

C'est alors que M. Lambert, pharmacien et chimiste de l'Institut Pasteur de Saigon, procéda à l'analyse d'échantillons d'écorces prélevés sur des pieds de *Ledgeriana* ayant fleuri déjà à deux reprises dans l'espace de trois ans, et il constata que ces écorces présentaient une teneur en alcaloïdes égale à celle des bons *Ledgeriana* de Java.

Toutefois, les endroits favorables à l'acclimatation du quinquina sont, nous l'avons dit, assez rares et espacés dans le voisinage de Dran. Cette pauvreté en terres propices incita les expérimentateurs à pousser leurs investigations à 80 kilomètres au delà jusqu'au plateau de Djiring. Là, ils trouvèrent des terrains d'une altitude aussi bonne, plus fertiles, plus vastes et mieux abrités.

Une nouvelle station fut inaugurée là, en 1924, et M. le Dr Yersin nous donne, dans une publication récente, un exposé très précis de son état actuel :

« 1° Un demi-hectare environ de *Ledgeriana* plantés en 1924 et 1925, d'une superbe venue ;

« 2° Deux hectares et demi repiqués en 1926 et bien repris ;

« 3° Des plates-bandes de semis nouveaux présentant une excellente germination ;

« 4° Une surface de 2 hectares et demi environ qui a étéensemencée avec des légumineuses de Java qui doivent jouer le rôle d'engrais vert. »

On voit les premiers pas accomplis. La gloire en revient aux savantes et patientes recherches de l'Institut Pasteur. Pronostiquer le résultat définitif de ces expériences n'est pas encore possible, mais d'ores et déjà, de grandes espérances sont permises.

Levant

PAYS DE MANDAT FRANÇAIS

Le nouveau Gouvernement syrien. — Par suite de modifications apportées sur placards à notre texte, notre exposé des tout récents événements qui se sont produits en Syrie et au Liban est devenu très confus, et les faits ont été enchevêtrés les uns dans les autres de la façon la plus regrettable. Nous ne saurions mieux agir qu'en reprenant aujourd'hui, pour chaque pays, l'histoire des dernières semaines en le mettant soigneusement au point.

Commençons par la Syrie.

Le 9 février, Ahmed Nami bey, chef de l'Etat

de Syrie, a donné sa démission. Auprès du Haut Commissaire de France, il a justifié sa décision par une lettre qu'il convient d'analyser, et même de citer partiellement.

Depuis le moment où, il y a près de deux ans, il a pris la direction des affaires de la Syrie, à la demande de M. de Jouvenel, Ahmed Nami bey s'est donné pour tâche essentielle de « hâter la venue de l'heure où, aux preuves de maturité politique de la population syrienne, pourraient répondre les preuves du libéralisme du gouvernement français ». Dans ce but, il a travaillé sans relâche à dissiper le douloureux malentendu qui pesait sur les relations entre la Syrie et la France, à rétablir l'ordre dans les campagnes, à ramener à la raison les esprits égarés ». La récompense de ces efforts est venue le jour où, « il y a quelques semaines », M. Ponsot a annoncé au chef de l'Etat de Syrie « que la Nation allait être incessamment consultée sur son statut définitif ».

« Largement payé de mes peines par la pensée que j'ai contribué à mener mon pays jusqu'au seuil de cette ère désirée, j'ai prié Votre Excellence de me libérer et de libérer mon Gouvernement d'une tâche que nous craignons de ne plus pouvoir poursuivre sans prêter à des soupçons désobligeants. J'estimais que des soins nouveaux exigeaient des hommes nouveaux et qu'un Gouvernement qui tenait le pouvoir depuis deux ans, que, depuis deux ans, ses fonctions exposaient à d'inévitables préventions, ne paraîtrait peut-être pas à certains esprits pleinement qualifiés pour présider avec une entière impartialité aux opérations électorales. »

M. Ponsot, qui avait été mis officieusement au courant des projets d'Ahmed Nami bey et qui avait dû se rendre à ses raisons, a répondu à cette lettre officielle de démission en remerciant son auteur « du concours parfaitement loyal et dévoué » que le Haut Commissaire avait trouvé auprès de lui et de ses collaborateurs, et en priant les ministres de vouloir bien assurer l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau cabinet. Il a en même temps, résumé de la façon la plus flatteuse l'œuvre du chef démissionnaire de l'Etat de Syrie dans les termes que voici :

Vous aviez accepté le pouvoir à l'heure du danger; vous le quittez quand la sécurité est revenue, quand les vœux de la nation vont se réaliser. Vous avez donné la double mesure de votre courage et de votre désintéressement.

Les deux années pendant lesquelles vous avez présidé aux destinées de la Syrie ont été fécondes en résultats que l'histoire saura rappeler et mettre en lumière. Vous laissez la paix et une prospérité renaissante là où vous aviez trouvé l'insurrection, ses deuils et ses ruines. Vous resterez l'homme sous le gouvernement duquel la Syrie a recouvré les biens essentiels de la vie.

Vous n'avez pas voulu seulement mettre un terme aux épreuves du pays; vous vous êtes attaché encore à en dégager la leçon et à faire comprendre à tous les esprits sincèrement soucieux de l'avenir national qu'il n'y avait pas en dehors des voies légales, ailleurs que sur le terrain de la collaboration avec la Puissance mandataire, d'emploi utile de leur zèle patriotique.

Ce progrès de l'éducation politique accompli sous votre égide, va permettre maintenant à la Syrie de travailler au problème de son organisation constitutionnelle.

Le nouveau gouvernement a été constitué le 22 février. D'après le *Réveil* (de Beyrouth), son chef,

Cheikh Togeddine, possède la confiance de tous, depuis que, dans les circonstances très graves de 1926, M. de Jouvenel lui a proposé de prendre le pouvoir. Et les nationalistes syriens doivent être d'autant plus satisfaits que, par une coïncidence heureuse, l'avènement du nouveau cabinet se produit au moment où la Puissance mandataire fait droit à leurs revendications en accordant, avec une amnistie partielle, le retour des déportés politiques et la levée de la censure à Damas. A eux de répondre à la confiance qui leur est témoignée, et les élections leur donneront les résultats qu'ils désirent.

La Syrie est en effet (on le sait) à la veille d'une consultation publique à la suite de laquelle ses habitants seront invités à élire librement leurs représentants, de qui dépendra désormais le choix du gouvernement. Mais à la bonne volonté très évidente de la France doit correspondre un égal désir de conciliation.

De ce désir de conciliation, le Gouvernement Français ne semble pas douter. Voilà ce dont fait foi le télégramme de félicitations adressé le 26 février par M. Briand au nouveau ministre syrien. Le Ministre des Affaires Etrangères lui fait confiance pour préparer, d'accord avec le Haut Commissaire et en harmonie avec les vœux de la population, l'organisation définitive de l'Etat syrien, tout en resserrant les liens qui unissent déjà la Syrie à la France.

Au Liban. La politique de réformes et d'économies. — Le cabinet libanais des 3 ministres formé le 6 janvier par Béchara Koury, continue, malgré les obstacles suscités au Parlement, la politique d'économies et de réorganisation si heureusement commencée. L'énergie manifestée dès le début par le Président Debbas ne s'est pas démentie.

A une question posée par le député Khabb Chehab — « Le Gouvernement peut-il supprimer certaines fonctions sans prendre en considération les pertes de temps et d'argent éventuelles que subiront de ce chef les contribuables ? » — le gouvernement n'a pas hésité à répondre :

Toute fonction inutile est nuisible et doit être supprimée. Certaines suppressions d'emploi peuvent être faites par décret. Le Gouvernement y pourvoira. D'autres doivent faire l'objet d'une loi; nous déposerons sur le bureau de cette assemblée, les projets nécessaires.

Dans l'un et l'autre cas, le Gouvernement n'agira qu'après un examen minutieux et qu'avec la certitude de bien faire et de servir les intérêts de l'Etat.

Au début de février, trois arrêtés ont réorganisé les services des finances, des Travaux publics et de l'Agriculture, un autre a supprimé le Conseil d'Etat et un projet de loi a porté réduction du nombre des tribunaux.

Saluons le *ministère des Trois*, écrivait alors (7 février) Mgr Resk dans le *Watan*. Il inaugure une nouvelle ère de justice et d'économies. Il a promis, il exécute. Ses membres, qui sont des hommes de science et de travail, sont

dignes de tous nos éloges. Le Liban tout entier soutient la politique de son Gouvernement et applaudit à ses initiatives. La nouvelle loi judiciaire lui a donné toute satisfaction. Elle réduit le nombre des tribunaux et économise ainsi une somme de 10.000 livres or. Elle atteste un grand esprit d'équité, car habitants du littoral et habitants de la montagne sont traités avec la même bienveillance.

Ainsi la campagne commencée pour réduire le nombre des fonctionnaires, réaliser des économies et lutter contre les ambitions personnelles et les intrigues de couloir, réunit tous les suffrages de l'opinion.

Toutefois celle-ci ne s'est pas montrée, par la suite, aussi unanime sur la question de la dissolution de la Chambre, réclamée vers la fin de janvier par une pétition rédigée en arabe. Ses allusions au régime parlementaire ont paru sans doute à d'aucuns une attaque contre l'organisation constitutionnelle actuelle, et par suite contre l'indépendance du Liban.

Mais quand on a vu se dessiner à la Chambre une majorité contre le projet de réduction des tribunaux, l'*Orient* n'a pas hésité à écrire, le 29 février :

Si c'est réellement la Chambre qui doit créer l'obstacle, il n'y a pas à hésiter. On supprimera et l'effet et la cause, on balaira l'obstacle avec la Chambre. Chute ou dissolution est une question qui pouvait encore se poser il y a deux mois. Elle ne se pose plus, ou si elle venait à se poser de la façon que certains voudraient, la réponse est déjà toute prête : dissolution.

A Beyrouth. Les élections municipales. — Le même souci d'ordre et d'économies s'est fait jour à propos des élections municipales de Beyrouth, qui doivent avoir lieu prochainement dont certains journaux ont même demandé l'ajournement.

Un autre journal, le *Lissan ul Hal*, a préconisé la nomination directe des conseillers municipaux, y voyant un avantage immense sur l'élection.

Des élections répétées, écrit-il, nous ont appris qu'un conseil nommé est de toutes manières infiniment préférable à un conseil élu. Le Gouvernement a tout intérêt à choisir ses candidats parmi les gens qui ont au moins quelque honorabilité et un minimum de compétence, tandis que ceux qui sont élus le sont par la grâce de leur argent ou par l'appui des plus turbulents de leur communauté.

Même son de cloches dans l'*Orient* du 2 mars :

La municipalité de Beyrouth représente aujourd'hui des intérêts formidables : elle est à la veille de travaux importants ; son budget se chiffre par quelques centaines de milliers de livres or. Bien qu'il faille par conséquent en éloigner nécessairement les museaux faméliques, soyez persuadés que ces museaux s'y introduiront par la vertu des élections qu'on prépare.

Ainsi les Libanais se rendent compte qu'il y a chez eux trop de gens désireux d'entrer dans l'administration soucieux de dénigrer et de critiquer, en mal perpétuel de politique en un mot

Serait-ce l'annonce de la guérison prochaine du mal dont le Liban n'a que trop souffert dans le passé ?

PAYS DE MANDAT BRITANNIQUE

Signature du traité anglo-transjordanien. — Le 27 février a été signé à Jérusalem le traité anglo-transjordanien dont un de nos derniers numéros avait signalé la négociation et indiqué les grandes lignes d'après les renseignements fournis par les journaux britanniques (cf. *Asie française* de janvier 1928, p. 40-41). C'est la conclusion de négociations engagées depuis longtemps avec l'émir Abdullah et la fixation pour l'émirat de Transjordanie d'un statut international dont ce pays n'avait jamais été doté jusqu'alors. Nous y reviendrons dans un de nos tout prochains numéros.

TURQUIE

Agitation dans le Kurdistan. — Jamais, depuis la révolte qui s'est terminée naguère par le triomphe des Turcs et la défaite, puis l'exécution du cheikh Saïd et de ses principaux amis (cf. *l'Asie française*, n° de juin 1925, p. 204), le Kurdistan n'a retrouvé un calme complet. La révolte, très passagère, de 1926 (v. notre numéro d'avril 1926, p. 164) n'en est pas la seule preuve ; on en trouve une autre encore dans cette insurrection, sur laquelle nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis, dont le *Times* a parlé à la fin de l'année dernière, et dans l'émigration kurde qui a suivi. Environ 300 cavaliers kurdes ont alors quitté les districts insurgés et, franchissant la frontière syrienne, sont venus s'établir dans cette région de Ras el Aïn, au sud du chemin de fer de Bagdad, où, avant la Grande Guerre, ils avaient coutume de se rendre au cours de leurs migrations saisonnières. Ils ont eu plusieurs entrevues avec des officiers français d'Alep et prépareraient ainsi le déplacement de nombre de leurs compatriotes et leur établissement dans la partie Nord de la Mésopotamie sous mandat français, où des terres leur seraient concédées. C'est dans le pays de Qaslich, fréquenté par les tribus Chammar et Harb, que s'établiraient ces Kurdes, dont la politique adoptée par les Turcs au Kurdistan compromet gravement la situation traditionnelle et les intérêts.

Avec le passage de ces Kurdes en territoire syrien a coïncidé l'annonce faite par Chukri Kaya bey, ministre de l'Intérieur, de la suppression de la loi martiale dans les « vilayets orientaux » de la Turquie, dans le Kurdistan. Au début de décembre dernier, Chukri Kaya bey s'est plu à reconnaître, devant la Grande Assemblée nationale d'Angora, un changement de la situation locale qui autorisait la substitution graduelle d'une administration civile à la loi martiale ; on se contentera de renforcer la gendarmerie. En

conséquence, l'ancien inspecteur général du parti populaire, Ibrahim Tali bey, a été nommé inspecteur général des vilayets de l'Est et investi de pleins pouvoirs ; il s'est établi à Diarbékir.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le projet de loi relatif aux réformes à introduire dans les vilayets orientaux a provoqué le premier symptôme d'indépendance que la Grande Assemblée ait donné depuis sa réunion. Un des articles de ce projet de loi ayant qualifié de « tyrans et de bandits » une partie de la population du Kurdistan, le député de Ghazi Aïntab, Rechid Pacha, protesta énergiquement contre de tels qualificatifs.

Une banque nationale de Turquie. — Il existe en Turquie, depuis 1909, une « banque nationale » qui a été fondée sous le régime de la loi turque et qui de 1920 à 1926 n'a distribué aucun dividende. Serait-il dans les intentions du gouvernement de Moustapha Kemal, pour réaliser le projet qu'on lui prête dans les milieux financiers bien informés de Constantinople, d'utiliser cette institution et d'en faire la base de la banque nationale qu'il se propose de fonder à plus ou moins brève échéance ? Il est impossible de le dire encore. Ce que l'on peut dire, en tout cas, c'est que le gouvernement turc voudrait, entre autres buts, tirer parti de cette institution pour stabiliser la monnaie ottomane ; c'est aussi qu'il lui fournirait comme première mise de fonds une somme d'au moins 10 millions de livres. Il pourrait se la procurer par la vente des bijoux et des œuvres d'art constituant le trésor des sultans et ayant appartenu à trente souverains de la maison d'Osman. A lui seul, le trône du Chah de Perse Ismaïl, avec ses bijoux, est estimé 2 millions de livres.

Nouveaux types de billets de banque. — Depuis 1916, la Turquie n'avait pas émis de nouveaux types de billets de banque. Le 5 décembre dernier ont été mis en circulation les premières coupures d'une série nouvelle, gravée en Angleterre, et portant toutes, sauf celles d'une Livre turque, le portrait de Moustapha Kemal. L'émission des billets de ce type doit se continuer encore pendant quelques semaines, soit jusqu'au début de juin, et représenter une valeur approximative de 150 millions de livres turques.

Les coupures sont d'une valeur de 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 livres turques ; on n'en a pas émis, cette fois, d'une valeur de 50 piastres, ni de 25 L. T. Celles-ci disparaîtront donc de la circulation au début de juin, en même temps que toutes les autres coupures émises en 1916 ; leur déplorable état, celui des plus petites coupures surtout, ne peut que faire accueillir avec faveur la mise en circulation des nouveaux billets.

Un nouveau tarif douanier (?). — Des informations récemment parues dans la presse turque donneraient à croire que le Gouvernement a nommé une commission chargée d'élaborer un nouveau tarif douanier pour les articles d'importation en Turquie, de telle sorte que le nouveau tarif pût entrer en vigueur dans le courant de l'été de la présente année 1928. Que le désir du Gouvernement turc soit tel, la chose est très vraisemblable, mais un texte formel s'oppose à sa réalisation. La convention commerciale signée à Lausanne le 24 juillet 1923 fixe en effet à cinq ans la durée de sa validité (art. 18), mais soumet son entrée en vigueur aux mêmes conditions que celle du traité de Lausanne lui-même (art. 19). C'est donc simplement cinq ans après l'établissement du premier procès-verbal de dépôt des ratifications, soit en août 1929, que le tarif douanier actuel pourra être modifié.

L'express d'Anatolie. — Le 2 août 1927 a été inauguré un nouvel et rapide service entre la capitale actuelle de la Turquie et Haïdar Pacha-Constantinople. Il s'agit d'un express de luxe, exclusivement composé de sleeping-cars et d'un wagon-restaurant qui, trois fois par semaine, sera en corrélation avec l'Orient-express (via Simplon). D'Haïdar-Pacha, les voyageurs seront conduits à Constantinople par un remorqueur à bord duquel se feront toutes les formalités de passeport et de douanes pendant la traversée du Bosphore.

Parti d'Angora à 19 h. 20 le 2 août, l'Express d'Anatolie — tel est le nom de ce nouveau train de luxe — est arrivé à Haïdar-Pacha le lendemain matin à 10 heures. Des personnages officiels, parmi lesquels le ministre turc des chemins de fer, Behij bey, et des journalistes, avaient assisté au départ de ce premier train express d'Anatolie, qui a mis quatorze heures 40 pour couvrir la distance en passant par Eski-Cheir. On compte, grâce à lui, établir des relations rapides non seulement avec Constantinople et avec Londres, mais aussi, éventuellement, avec Le Caire ; aux voyageurs venant d'Europe, ce train permet, en effet, de gagner rapidement Alep par Eski-Cheir et Afioun Kara Hissar et même, en Egypte, Le Caire, bien que la section syrienne du voyage doive être partiellement franchie en voiture automobile.

Les prédications en langue turque. — Depuis la fin de décembre 1927, une nouvelle réforme est venue accentuer l'indépendance de l'islamisme turc vis-à-vis de l'influence arabe. Ordre a été donné de ne plus faire, dans les mosquées, l'instruction du vendredi matin en arabe, mais en turc par tout le territoire de la République de Turquie. En même temps qu'il lançait cet ordre, le Bureau des Affaires religieuses faisait distribuer à tous les muftis un livre contenant cinquante types de sermons et les invitait à s'inspirer désormais de ces modèles dans leurs allocutions et instructions futures.

Sur le recensement d'octobre 1927. — Il nous faut revenir sur ce recensement du 28 octobre dernier, dont *L'Asie française* a déjà publié (cf. le numéro de janvier 1928, p. 41-48) et a signalé les invraisemblances, et dont un homme qui connaît bien la Turquie, le savant abbé G. de Jerphanion, l'auteur d'un admirable ouvrage sur *Les Eglises rupestres de Cappadoce*, a touché un mot naguère dans les *Etudes* du 5 octobre 1927. Le recensement lui-même, nous voulons dire l'opération définitive, n'avait pas encore eu lieu ; mais, auparavant déjà, des essais, ou si l'on préfère, des répétitions avaient été tentées et non pas seulement dans des localités de faible importance relative, mais jusqu'à Angora. Or le recensement opéré dans la capitale de la Turquie le 14 janvier 1927 avait donné, finalement, et une fois périmés, de par les listes elles-mêmes, les chiffres antérieurement mis en avant, un total de 57.763 personnes, dont 35.757 hommes et 22.006 femmes... Et voici que l'opération définitive, celle du 28 octobre suivant, attribuée à Angora près de 74.800 âmes. Quel progrès considérable, — exactement 17.021 personnes de plus — réalisé en moins de 10 mois ! Sans doute l'opération préparatoire avait révélé bien des imperfections. L'abbé de Jerphanion le dit dans son article : tous les agents recenseurs ne furent pas à la hauteur de leur tâche, surtout les moins jeunes. « Chez les vieux, il y eut de fâcheuses erreurs : on en vit confondre religion et nationalité, sexe et profession. « On peut toutefois se demander si les erreurs commises en janvier suffirent à expliquer les différences existant entre les premiers chiffres et ceux du 28 octobre ; on peut aussi se demander, en tenant les seconds pour exacts, si des mesures n'avaient pas été prises pour accroître sensiblement, au jour du recensement, par des moyens factices, le nombre des habitants de la ville. N'avait-on pas, avant la totalisation des listes établies le 14 janvier, escompté pour la nouvelle capitale de la Turquie une population de 90.000 à 100.000 habitants, voire même de 125.000 âmes ?

Dans tous les cas, la population féminine de la ville a relativement peu augmenté entre le 14 janvier et le 28 octobre 1927 : de 3.000 unités seulement. Au contraire, celle de l'élément masculin a crû bien davantage et accentué la disproportion existant à Angora entre les deux sexes. Comme le dit l'abbé de Jerphanion, cette supériorité numérique des hommes s'explique par des motifs différents : présence des fonctionnaires, dont un grand nombre sont des jeunes gens, présence de la garnison, présence d'ouvriers étrangers. Nombre de fonctionnaires mariés, ajoute encore l'excellent observateur, laissent leurs femmes et leurs enfants à Constantinople à cause du difficile problème du logement et de la subsistance à Angora. Ce sont là des faits sur lesquels nous nous proposons de revenir.

COLONIES ITALIENNES

Aspirations helléniques du Dodécanèse. — Si les habitants mêmes du Dodécanèse gardent un silence qu'ils auraient danger à rompre, ceux des leurs qui se sont réfugiés à Athènes maintiennent les revendications helléniques du fond ancien de la population des îles, et les expriment publiquement de temps à autre. Les récentes déclarations du chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, formulées au Parlement et relatives à l'oppression dont sont victimes les populations autrichiennes du Tyrol devenu italien, ses revendications en faveur de la culture intellectuelle allemande dans la haute vallée de l'Adige, leur ont fourni l'occasion de le faire. Après avoir félicité Mgr Seipel de ses déclarations, ils ont dit, dans leur télégramme, que les Dodécanésiens, subissant, eux aussi, le joug italien, étaient particulièrement bien placés pour comprendre les souffrances des populations autrichiennes du Tyrol ; aussi unissaient-ils leur faible voix à la protestation formulée par l'Autriche.

Extrême-Orient

SIAM

Relations avec le Japon. — Nous avons déjà eu et nous aurons encore l'occasion de signaler les efforts de toute nature faits par le Japon pour se créer des débouchés, soit pour le trop-plein de sa population toujours grandissante, soit pour ses marchandises. C'en est incontestablement une preuve nouvelle que la création de cette Association japo-siamoise dont, de Tokio, on vient d'annoncer la naissance. Travailler à développer et à resserrer les liens moraux, intellectuels et économiques entre Japon et Siam, tel est l'objet de cette association, qui comprendra deux sections, une dans chaque pays. Chacune de ces sections sera placée sous le haut patronage d'un Prince de la famille régnante du pays où elle exercera son action et aura pour président d'honneur, au Siam le ministre du Japon, et au Japon le ministre du Siam.

CHINE

La situation militaire. — Depuis le début de l'année, l'activité militaire est très ralentie. La seule opération importante fut la bataille livrée avec succès par l'armée de Ouhan, que commandaient les généraux du Kouangsi, aux troupes maîtresses de Changcha, capitale du Hounan, dont le chef, le général Ho Chien, servait la politique de Chang Kai Shek (voir notre dernière chronique, page 91). Il faut encore citer la chute

de Chotcheou, ville du Tcheli occupée par des troupes du Chansi et assiégée par des forces mandchoues (p. 92). Mais si les faits de guerre furent rares, les préparatifs militaires se poursuivirent sans arrêt.

L'entrée à Changcha du général Pai Chung Hsi, chef du clan Kouangsinais, fut bien accueillie par la population. A même, dès lors, de communiquer directement avec le général Li Tchai Sum, originaire également du Kouangsi et maître de Canton, il se dit prêt à réaliser l'union politique des deux Kouang et des deux Hou, mais, en même temps, il lança à tous les chefs sudistes, sauf à Chan Kai Shek, une proclamation les invitant à marcher contre les Nordistes.

Suivant des journalistes chinois, cette exhortation à poursuivre la guerre contre le Nord a été inspirée par le désir de mettre Chang Kai Shek dans l'embarras. Le *Yong Pao* rapporte une déclaration des chefs Kouangsinais suivant laquelle ils se désintéressent du Nord, uniquement soucieux de maintenir leur autorité sur les provinces méridionales.

Si Tchang Tso Lin, ont-ils dit, administre correctement son territoire, nous ne voyons aucune nécessité de le combattre. La Chine est trop vaste pour être gouvernée par un seul parti.

Ainsi s'accuse toujours davantage la tendance au séparatisme.

Affaibli par la défection des Kouangsinais, par la défaite à Changcha de son allié Ho Chien, le général Chang Kai Shek, redevenu maître absolu du gouvernement de Nankin, tenta de resserrer son alliance avec le général « chrétien ». Il craignait que celui-ci ne se rapprochât du clan Kouangsinais dont la puissance était en progrès; le général Feng Yu Siang était d'ailleurs contraint de rester en contact avec les maîtres de Ouhan, car l'approvisionnement de son armée en munitions et en armes dépendait de l'arsenal de Hanyang, l'une des trois cités formant le territoire de Ouhan. Le général Chang Kai Shek crut donc nécessaire de se rendre compte des dispositions de Feng Yu Siang et de parer, de ce côté, à toute possibilité de défection. Dans ce but, il se rendit auprès du général chrétien; la rencontre des deux chefs nationalistes eut lieu le 16 février à Kaifong, dans le Honan.

Quelques jours plus tôt, le 24 janvier, une conférence politique et militaire s'était tenue à Pékin à la suite de l'échec des pourparlers de paix engagés avec Nankin et inspirés par l'ancien ministre Leang Che Yi, dont l'autorité est grande dans la plupart des milieux politiques et financiers. Celui-ci s'était efforcé de démontrer que la paix était possible si les partis sudistes et nordistes s'entendaient sur un programme de réajustement des relations sino-étrangères.

Une déclaration de M. Quo Tai Chi, nouveau ministre des affaires étrangères de Nankin, mit fin à ces échanges de vues entre les deux adversaires : le gouvernement nationaliste, dit-il, est

opposé à toute idée de coopération avec Pékin. Cette déclaration semble avoir été provoquée par les prétentions de Pékin, le ministère des affaires étrangères du « gouvernement central », le Waichiaopou, n'admettant pas la constitution d'un « bureau diplomatique mixte » ; les dirigeants pékinois ne ménagèrent pas, à cette occasion, les critiques au gouvernement de Nankin, incapable d'imposer son autorité.

La conférence de Pékin examina les projets de reprise des opérations militaires. Il fut décidé de porter tout l'effort contre Feng Yu Siang, « âme de la résistance », et de négliger le Chansi. Le général Yang You Ting, chef de l'état-major nordiste, fut mis à la tête des deux corps d'armée mandchou engagés dans le conflit, en remplacement du fils de Tchang Tso Lin.

Le général chrétien faisait depuis quelques jours des progrès. Il avait abandonné le secteur est, confié aux sudistes, traversé de nouveau le fleuve Jaune, vers l'ouest, avait pris Changtcho, dans le haut Honan et il menaçait Tamingfou, dans le Tcheli. Au début de février, cette menace se précisait, et les Nordistes comprirent toute l'étendue du plan de Feng Yu Siang. Une fois à Tamingfou, il lui eût été possible de couper la voie au nord de Tsinanfou et de se rapprocher des forces du Chansi, qui auraient agi du côté de Cheukiatchouang.

Une nouvelle conférence militaire eut lieu : les chefs nordistes décidèrent de combattre avec autant d'énergie le général Yen, du Chansi, que le général chrétien. Celui-ci, aussitôt attaqué, dut reculer ; Tamingfou fut dégagé. Durant cette retraite rapide, plusieurs généraux de Feng se révoltèrent. Mais l'offensive nordiste, à peine amorcée, s'arrêta. Une troisième conférence résolut de rester sur la défensive.

Diverses raisons expliquent cette décision.

Après s'être rencontré, comme nous le notions plus haut, avec Feng Yu Siang, le général Chang Kai Shek proposa aux chefs militaires nationalistes de combattre le Nord à la tête de 4 corps d'armée distincts, comprenant, le premier, les troupes du bas Yangtsé, le second, les forces du clan du Kouangsi, le troisième, l'armée du Chansi et le quatrième, les forces du général Feng Yu Siang. Dans cette organisation, Chang Kai Shek ne commanderait que le premier corps d'armée. En s'effaçant ainsi, il espérait favoriser la reconstitution de la coalition nationaliste.

C'est devant cette éventualité que le Nord aurait mis fin au développement du plan d'offensive. Suivant le journal français, la *Politique de Pékin*, le Nord aspire à la paix. A l'appui de cette opinion, on cite une déclaration du fils de Tchang Tso Lin :

Il apparaît bien maintenant à tous les yeux que la force ne résoudra pas le conflit. Il est temps que les diverses factions abandonnent l'idée de réunifier le pays par les armes et qu'elles agissent en vue d'une solution pacifique.

Les chefs nordistes d'ailleurs seraient très alarmés par l'esprit défaitiste qui travaille leurs armées. De nombreuses mutineries se sont produites au Tcheli et au Chantong. On signale des actes de brigandage commis dans ces provinces par des soldats déserteurs.

La puissante armée nordiste ne croit plus à la victoire ; de là, l'affaiblissement de l'esprit militaire, le relâchement de la discipline ; seuls les Mandchous montrent encore quelque résistance, mais ils ne se sentent plus efficacement soutenus par les forces du Tcheli et du Chantong. Si les Sudistes étaient unis, la paix pourrait être proche. Ils le comprennent, et c'est pourquoi ils ont tenté récemment de regrouper leurs forces ; mais rétablir l'unité de l'armée nationaliste en respectant l'autonomie des divers clans militaires — clan du Kouangsi, clan de Nankin, clan du Chansi, clan du général chrétien — est une tentative singulièrement paradoxale !

Réforme du parti Kouomintang et réorganisation du gouvernement de Nankin. — La conférence plénière du parti Kouomintang ajournée en janvier par suite du départ des principaux chefs du parti (voir page 92) put enfin se réunir le 3 février. Les séances se prolongèrent jusqu'au 8.

Il s'agissait de donner l'impression que, malgré la désertion de ses principaux chefs, le parti Kouomintang n'était pas atteint ni amoindri, qu'il conservait le pouvoir et restait attaché à ses principes. Mais, aux yeux de la population, ce parti avait failli à ses promesses. Son incapacité était trop clairement apparue. Les chefs Kouangsinais ne l'avaient pas caché :

Avec une organisation aussi défectueuse, le Kouomintang ne peut gouverner le territoire chinois.

Bien mieux, tous ceux qui se séparèrent de Chang Kai Shek firent honnêtement l'aveu de leur inaptitude. De Hongkong, ils télégraphièrent au gouvernement de Nankin qu'ils se promettaient d'étudier sérieusement l'organisation politique et économique des états étrangers suivant la mission dont ils avaient été chargés par le parti.

Nous étudierons de préférence la vie politique et économique des Etats nés de la guerre européenne... Nous espérons ainsi acquérir l'expérience qui nous permettra d'être plus tard utiles au parti.

D'autres chefs Kouomintang se réfugièrent au Japon. Ceux-là accusèrent sans détour Chang Kai Shek d'être cause de l'échec du parti. « Il a utilisé l'organisation à ses fins ambitieuses ». L'ancien chef de la république de Canton, au temps de Sun Yat Sen, le révolutionnaire Hou Han Min, déclara que Chang Kai Shek avait rompu tout contact entre la population et le parti.

Dans son infortune, le chef du gouvernement de Nankin battit le rappel de ses partisans. Il

écarta les éléments cantonnais communistes hostiles au clan du Kouangsi. Néanmoins celui-ci ne se fit pas représenter.

Dans son discours d'ouverture, Chang Kai Shek s'exprima à peu près de la sorte :

C'est la première conférence des fidèles au parti nationaliste après l'épuration des communistes. Elle marque donc le réveil du Kouomintang. La convocation d'une assemblée nationale et l'abolition des traités inégaux sont, comme nous l'a enseigné Sun Yat Sen, la double tâche qui nous échoit. Après avoir banni le communisme, il nous reste à détruire le militarisme et l'impérialisme et, par l'achèvement de la campagne contre le Nord, à placer la Chine sous une administration uniforme.

Cette conférence, si difficilement réunie et dont les membres comptaient peu de partisans de la première heure, revint à la pure politique Kouomintang. Il s'était produit en ces dernières années une déviation de principes. Le parti avait adopté un programme soviétique, il avait adhéré à la III^e Internationale, s'était ouvert aux conseillers bolchéviks, et la révolution chinoise n'avait pour but que d'aider au succès de la révolution universelle. La conférence de Nankin a formellement condamné le communisme et même la lutte de classe ; elle n'a reconnu que les trois principes démocratiques formulés par Sun Yat Sen. Son manifeste est le plus modéré de tous ceux publiés par le parti.

Le gouvernement sera réorganisé par les soins d'un comité permanent. Il comprendra sept ministres, — affaires étrangères ; intérieur ; finances ; communications ; justice ; agriculture et mines ; commerce et travail ; — cinq cours : cour suprême, cours des comptes, des censeurs, de l'instruction publique et d'inspection administrative ; — quatre commissions : reconstruction, affaires militaires, affaires mongoles et tibétaines, immigration. Un comité central exécutif préside au gouvernement.

Comme on le voit, la réforme ne s'est pas faite contre l'esprit de bureaucratie et de comité. Néanmoins, elle marque un effort de redressement politique, condition imposée à Chang Kai Shek, dit-on, par des groupements étrangers disposés à le soutenir.

La Question des Douanes. — La visite de M. Edwardes, inspecteur général par intérim des Douanes, à Changhai et à Nankin, a été très commentée par la presse tant chinoise qu'étrangère. On a compris qu'elle annonçait un effort pour régler une question qui se pose pour toute la Chine et l'on s'est rendu compte des difficultés d'une solution dans l'état de division où se trouve le pays. La conférence spéciale du tarif douanier qui se tint à Pékin en 1925-1926 décida de reconnaître l'autonomie douanière à partir du 1^{er} janvier 1929, mais elle n'établit pas les taux du tarif intérimaire ; elle négligea même d'assurer l'application de la surtaxe de 2 1/2 0/0 prévue par la conférence de Washington.

Les Chinois agissent de leur propre autorité et perçoivent des taxes en dehors du consentement des puissances. L'exemple vint des Cantonnais. La surtaxe de Washington fut appliquée, à Canton, d'abord, puis sur le Yangtsé, aux articles d'importation et une taxe de 5 0/0 frappa les articles de luxe. Le gouvernement de Pékin suivit l'initiative des nationalistes ; il ordonna la perception de la surtaxe à partir du 1^{er} janvier 1927. On se rappelle que l'inspecteur général, sir Francis Aglen, ayant présenté quelques objections fut mis en congé et remplacé par M. Edwardes.

Depuis lors, les autorités locales ont pris la liberté de lever des taxes pour le compte des divers partis qui se partagent le territoire, et le produit de ces perceptions assure les dépenses de guerre.

Il apparaît bien malaisé de préparer dans ces conditions le régime douanier du 1^{er} janvier 1929. Il importerait d'abord d'arriver à une entente, sur le terrain douanier, entre le Nord et le Sud, et tel a été le but du voyage de M. Edwardes. Il a pu mesurer toute la difficulté de sa tâche. En premier lieu, le gouvernement nationaliste s'est refusé à reconnaître sa qualité. Il lui signifia que seul, M. Mazet, commissaire des Douanes à Changhai, était autorisé à négocier sur ces questions. D'autre part, M. Soong, ministre nationaliste des finances, déclara que son gouvernement, maître de seize provinces sur vingt-et-une, était seul autorisé à nommer les agents du service des Douanes.

M. Edwardes put néanmoins s'entretenir avec M. Soong et avec M. Hoang Fou, ministre des affaires étrangères. Il a proposé la perception de taxes intérimaires dont une partie serait affectée au service des emprunts étrangers garantis et des emprunts chinois ; on prélèverait, en outre, sur ce revenu les fonds nécessaires à la liquidation des dettes étrangères non garanties. Le surplus serait réservé aux autorités locales au prorata du montant recueilli dans leurs ports respectifs. M. Edwardes se prononça en faveur de la convocation prochaine de la conférence douanière.

Sir Miles Lampson, ministre de Grande-Bretagne qui, en même temps que l'inspecteur général, était parti pour le Sud, se préoccupa, avant de quitter Pékin, de remettre de l'ordre dans le service des Douanes. Il aurait fait les propositions suivantes au corps diplomatique :

1° Les surtaxes approuvées à la conférence de Washington seront introduites en Chine et perçues exclusivement par les fonctionnaires réguliers des Douanes, moyennant un accord international à conclure ;

2° Les surtaxes seront payées aux gouvernements locaux ayant reconnu le service des Douanes existant et ayant assumé de remplir les obligations par traité et de ne point entraver le commerce intérieur ;

3° L'accord international ci-dessus mentionné sera valable jusqu'à ce qu'un gouvernement central légitime soit établi en Chine ;

4° Tout surplus du revenu douanier, déduction faite de ce qui est dû pour indemnités et emprunts étrangers, sera alloué aux autorités locales, conformément à la loi concernant la disposition des surtaxes.

Le ministre anglais eut de fréquentes entrevues avec M. Yoshizawa, ministre du Japon, nettement opposé à la scission du service des douanes. La presse japonaise presque toute entière soutient la politique gouvernementale en tout ce qui concerne la réforme douanière en Chine. Elle s'est élevée énergiquement contre les propositions de M. Edwardes. Suivant son sentiment, on ne peut songer à convoquer la conférence douanière, étant donné que la Chine est plus divisée qu'à l'époque où cette conférence, ne pouvant aboutir, dut se séparer. Cette opposition semble surtout inspirée par la crainte que l'élévation du tarif douanier n'ait des répercussions malheureuses sur l'industrie textile.

Cependant, au début de février, le comité de l'autonomie du tarif se réunit à Pékin, à la suite de la réception du mémorandum de M. Edwardes. Diverses résolutions furent adoptées.

1° La surtaxe de 2 1/2 % sera perçue par les Douanes Maritimes ;

2° Le comité de l'autonomie considère qu'il est difficile de mettre en application la taxe de 2 1/2 % à partir du 1^{er} janvier 1929 ;

3° La conférence nationale du tarif ne pourra pas avoir lieu à Changhai, cette ville n'étant pas sous l'administration du gouvernement de Pékin ;

4° La suggestion faite par l'inspecteur des Douanes de soumettre l'autonomie du tarif aux puissances à traité est incompatible avec les usages internationaux.

Ce comité, constitué pour préparer le travail de la conférence qui se réunira probablement dans le courant de l'année, ne crut pas devoir tenir compte de l'organisation éventuelle d'un service des douanes sudistes. Le gouvernement de Nankin semble d'ailleurs avoir renoncé à ce projet, probablement pour être agréable au gouvernement japonais qui, visiblement, le ménage. Le nouveau ministre des affaires étrangères, Hoang Fou, aurait été choisi, suivant le *Times*, pour ses opinions favorables au Japon.

Le voyage de M. de Martel sur le Yangtsé. — Ainsi que nous l'indiquions dans notre dernière chronique, la visite à Nankin de M. de Martel a été l'occasion pour le gouvernement nationaliste de manifester ses sentiments de sympathie à l'égard de la France.

M. de Martel arriva à Nankin le 4 février. Le lendemain un délégué du Commissariat des affaires étrangères vint à bord de l'*Altair* chercher le ministre ; un régiment avec musique rendait les honneurs. Un banquet eut lieu à la résidence du gouvernement nationaliste. Au nom de ce dernier, le général Li Lie Kun souhaita la bienvenue au représentant de la France.

Fidèles à la dernière volonté de notre immortel président Sun Yat Sen, nous tournons tout notre effort vers l'achèvement de la révolution nationale chinoise,

Vous êtes le premier, Monsieur le Ministre, de tous les représentants diplomatiques à venir dans notre nouvelle capitale au moment même où nous tenons ici une assemblée pour résoudre nos grands problèmes nationaux. Aussi éprouvons-nous un plaisir particulier à vous souhaiter la bienvenue. Votre arrivée nous cause une grande joie parce que vous êtes le représentant d'un pays qui fut le berceau des mouvements révolutionnaires des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Par ces révolutions, le monde a fait un grand pas vers le progrès...

En nous permettant d'espérer les mêmes concours que la France prête aux autres nations, vous nous donnez la conviction que l'œuvre de notre révolution sera bientôt accomplie.

Par son honorable présence ici, M. le Ministre de France consolide les liens d'amitié déjà existants entre sa patrie et la nôtre.

M. de Martel répondit en ces termes :

Je suis heureux de me retrouver à Nankin parmi des connaissances de longue date et je me déclare très sensible à l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu me faire.

Votre éloge du rôle joué par la France au cours de son histoire dans le sens du libéralisme m'a profondément touché. Notre pays, lui aussi, avant de parvenir à organiser ses libertés, connut une longue période de vicissitudes. Je fais des vœux pour que la Chine sorte rapidement des difficultés actuelles ou en vienne à une phase de stabilisation, de reconstruction dont l'approche se fait déjà sentir, comme j'ai pu le constater au cours de mon voyage dans la vallée du Yangtsé.

Vous pouvez être sûrs qu'à ce moment-là mon gouvernement, dont vous connaissez les traditions généreuses, ne se refusera pas à apporter son concours à la Chine, non plus qu'à envisager avec elle un réajustement des instruments diplomatiques qui règlent actuellement nos rapports.

Du reste cette coopération s'est déjà manifestée par un magnifique essor de nos relations intellectuelles et je retrouve autour de cette table de nombreux visages d'amis qui ont travaillé avec nous à ce rapprochement éminemment pacifique.

Messieurs, je bois à nos hôtes et à l'amitié franco-chinoise.

Le ministre rendit ensuite visite aux missions catholiques, accompagné du R. P. Nourry. Il constata l'état de ruine de ces établissements et rendit un hommage ému au R. P. Bureau qui, malgré ses 73 ans, continue son apostolat. Le soir, une réception eut lieu au ministère de l'instruction publique. Le ministre, M. Tsai Yuan Pei, rappela le concours apporté par M. de Martel au fonctionnement des œuvres d'éducation franco-chinoises et exprima l'espoir qu'il s'intéresserait à l'envoi en mission en Chine de savants français. Il ajouta que son gouvernement désirait la réouverture de l'Institut franco-chinois de commerce et d'industrie de Changhai, fermé l'an dernier à l'arrivée des armées révolutionnaires.

M. de Martel prononça des paroles qui furent inexactly interprétées par l'agence de nouvelles Kouo Min. On lui fit dire que la France était prête à reviser les traités sino-français et qu'elle souhaitait le succès de la révolution nationaliste.

Voici, après rectification, ce que M. de Martel crut devoir déclarer :

Au moment où je vais rentrer en France, soyez assurés que je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir pour vous assister de la façon la plus efficace. Vous savez, du reste, que de nombreux Français, en particulier MM. Herriot, Painlevé, Aulard, Moutet, sont particulièrement bien disposés pour vous. Vos amis français de Chine ne vous oublieront pas non plus..

Le Ministre de France était arrivé à Changhai le 28 janvier. Recevant au consulat la colonie française il fit un tableau assez sombre de la situation.

Les événements qui se déroulent sur les bords du Yangtsé ne constituent qu'une phase de la guerre civile qui, en se prolongeant, paralyse l'essor de cet immense pays aux ressources infinies et risque, en accumulant les ruines, de détruire les résultats acquis par l'effort des générations précédentes.

L'armature cependant solide des grands services publics que l'assistance étrangère avait permis de constituer et qui fut le principal instrument de la prospérité du pays est déjà ébranlée, les emprunts sont en défaut, les banques ont dû restreindre leurs opérations, les statistiques des douanes enregistrent des moins-values considérables dans le commerce général, et cependant, le crédit de la Chine durant ces dernières semaines s'est amélioré sur les marchés mondiaux, sensible qu'il est au moindre indice d'une détente possible.

Il n'y eut pas à Hankéou de réceptions chinoises. M. de Martel rendit hommage à tous les Français, civils et militaires, qui maintinrent l'ordre et surent faire respecter le nom de la France. Il déclara avoir constaté dans la remontée du Yangtsé, à Ouhou, à Kiukiang, une amélioration sensible de la situation.

A Hankéou également, les esprits sont plus calmes. Mains incidents entre Chinois et étrangers ont été réglés à l'amiable. Depuis que les généraux du Kouangsi ont pris possession du territoire de Ouhan, l'ordre est partout respecté. A la moindre agitation, les autorités locales interviennent ; de fréquentes exécutions ont lieu.

Le correspondant du *Times* à Changhai signale que la navigation entre ce port et Hankéou est redevenue normale.

Progrès de la T.S.F. — Malgré les restrictions apportées par les autorités chinoises à l'importation des appareils de T.S.F., le développement de cette industrie continue à faire de lents, mais de constants progrès. Il n'est pas possible d'obtenir des statistiques se rapportant à l'importation de ces appareils, car ce commerce étant prohibé, les articles de ce genre sont nécessairement introduits pour la plupart sous un autre nom. On estime toutefois qu'au cours de ces trois dernières années, il aurait été importé environ dix mille appareils de T.S.F. Il existe actuellement cinq postes émetteurs à Changhai (deux américains, deux japonais et un britannique), un à Tientsin et deux en Mandchourie ; des programmes réguliers sont diffusés chaque jour, principalement

en langue chinoise. Les demandes de postes récepteurs ne sont pas encore assez nombreuses pour faire de la radiodiffusion une entreprise commerciale rémunératrice. Les postes de Chang-hai appartiennent aux firmes intéressées à la vente des installations, firmes principalement d'origine américaine.

En Mandchourie, les restrictions apportées à l'importation des appareils de T.S.F. ont été modifiées dans une certaine mesure, mais le « sanfilisme » est soumis à un très sévère contrôle officiel, et il est perçu sur tout le matériel de T.S.F. importé dans les trois provinces des redevances et des taxes très élevées. Une école de T.S.F. a été organisée à Moukden. A Hankéou, à Foutchéou, à Nankin et dans d'autres villes, il a été vendu un assez grand nombre d'appareils récepteurs permettant d'entendre les programmes diffusés de Chang-hai ; les banques et les firmes de ces ports reçoivent chaque jour le cours des changes et autres informations commerciales. Dans un pays comme la Chine où les communications sont lentes et où le service télégraphique est exposé à de constantes interruptions, la T.S.F. est susceptible de prendre un développement considérable.

Les Annamites dans les écoles communistes de Canton. — Une récente affaire judiciaire a jeté un jour singulier sur cette question. Au début du mois de décembre, la cour d'appel de Hanoi a dû s'occuper de quelques jeunes gens arrêtés près de Moncay, au moment où ils se préparaient à passer en Chine. Malgré leurs dénégations, les renseignements recueillis laissent à penser qu'ils se rendaient à Canton, pour y suivre les cours de quelque école révolutionnaire. N'a-t-on pas trouvé chez l'un d'eux un règlement de la future armée annamite de l'indépendance, dont on a déjà entendu parler dans une affaire du même genre ?

Il y a eu, en effet, de nombreux exodes ou tentatives d'exode, et dans diverses parties de l'Union. On en a déjà signalé dans le Nord-Annam ; le rapport extrêmement précis et documenté du conseiller Paul a montré qu'une fois au moins le fait s'était produit au Tonkin. Et il est certain, par ailleurs, qu'à Moncay ou aux environs, et à Tonghinh, toute une organisation facilite aux jeunes Annamites le passage de la frontière. Le recrutement porte sur les jeunes gens ayant suivi les cours de nos écoles franco-indigènes et possédant, par conséquent, une instruction relativement complète.

Quant au but que l'on se propose, il est connu. Des renseignements extrêmement précis ont été fournis à ce sujet à la cour de Hanoi. Les jeunes Annamites qui se dirigent sur Canton y reçoivent des subsides pour suivre les cours des écoles communistes fondées sous les auspices de la III^e Internationale et d'une école militaire créée par la « Ligue des peuples opprimés ». En principe, les Annamites formés dans cette dernière sont appelés à devenir les chefs de l'armée de l'indé-

pendance ; en attendant, on les emploie dans les rangs des armées rouges. Les élèves des autres écoles sont appelés au rôle de commis-voyageurs en révolution et chargés d'organiser la révolution dans leur pays.

On ne saurait, évidemment, dire le nombre exact d'Annamites qui, à l'instigation des recruteurs locaux, ont réussi à partir pour Canton. Mais (les débats judiciaires l'ont établi), il y en a eu.

En tout cas, il est certain qu'il existe une vaste entreprise de subversion, ayant des rameaux en Indochine même, et qui se propose de détruire l'influence française en ce pays. Et la tête de cette organisation est évidemment à Canton. Il est même à peu près certain que le gouvernement bolchevik n'y est pas étranger. Il a proclamé, en effet, à diverses reprises, son intention de fomenter des troubles dans les colonies françaises et anglaises d'Extrême-Orient et on est assez au courant, en somme, des faits et gestes de la III^e Internationale, simple émanation du gouvernement moscovite.

A l'égard de nos voisins du Nord, disait M. Alexandre Varenne, dans son discours au Conseil de gouvernement, nous entendons ne pas nous départir de la ligne politique que j'ai tracée dans mes précédents discours : neutralité et non-intervention.

Force est bien de constater que les autorités chinoises n'usent pas de réciprocité et qu'en particulier le gouvernement cantonais endosse de bien lourdes responsabilités. Si l'on peut admettre qu'il ne soit pour rien dans l'assassinat de M. Robert, consul de France à Long-tcheou, ou dans les incidents de frontière qui se sont produits en ces derniers temps, il semble bien, par contre, avoir eu une part dans certains actes regrettables. L'attentat contre M. Merlin avait exigé sa complicité, au moins tacite, et il l'a d'ailleurs affirmée en tolérant l'érection d'une stèle à la mémoire du meurtrier. Par ailleurs, les Annamites passés en Chine ne peuvent évidemment pas fréquenter les écoles communistes de Canton sans qu'il soit averti et consentant. D'où viennent, au surplus, les subsides versés à ces jeunes gens, sinon d'un fonds de propagande cantonaise ou communiste ?

Il est fort bien d'entretenir des rapports courtois avec ses voisins ; encore faut-il qu'il y ait réciprocité. Comment conserver des rapports invariables de sympathie avec des gens qui ont tenté d'assassiner un gouverneur général de l'Indochine, ou n'ont rien fait pour empêcher le crime, et qui forment aujourd'hui les cadres d'une armée destinée à expulser les Français de l'Indochine ?

La néfaste propagande faite à Canton peut coûter quelque jour du sang français et du sang annamite. Incapable sans aucun doute de mettre fin à la souveraineté française, elle peut faire naître des mouvements sporadiques, qu'il est de l'intérêt de tous, Français et indigènes, d'évi-

ter. Il importe donc de mettre un terme à ce recrutement de jeunes Indochinois pour les écoles communistes de Canton.

JAPON

Résultats des Elections législatives. — Les premières élections législatives au suffrage universel eurent lieu le 20 février dans le plus grand calme. Les grandes cités avaient un air de fête. Plus de 80 0/0 des électeurs inscrits ont voté. Pour 466 sièges à pourvoir, il y eut 960 déclarations de candidature. Les vieux partis Seiyukai et Minseitô (ancien Kenseikai) présentaient ensemble 700 candidats ; les partis travaillistes mirent en avant 85 de leurs affiliés ; les autres candidats étaient de ces indépendants, toujours nombreux, qui comptent, pour être élus, sur des influences locales. La majorité des candidats appartenaient aux classes moyennes et aux professions libérales : hommes d'affaires, écrivains et journalistes, fermiers, professeurs. Sur les 85 travaillistes, on comptait 35 ouvriers.

La campagne électorale se déroula sans incidents, malgré l'ingérence de la police. Celle-ci, forte des pouvoirs qu'elle tenait de la loi électorale elle-même, examinait et censurait les affiches et les tracts, et rappelait à l'ordre les orateurs dans les réunions publiques.

Suivant les résultats officiels définitifs, le parti Seiyukai (gouvernemental) a obtenu 221 sièges et le parti Minseitô (opposition) 214. Les partis travaillistes firent élire 8 candidats. Les autres sièges revinrent aux indépendants. Tokio a élu 16 Minseitô, 13 Seiyukai, 1 travailliste. — le professeur Abe. Osaka a envoyé à la Chambre 13 Minseitô, 2 Seiyukai, 2 travaillistes, — dont M. Suzuki, le chef de la C.G.T.

Ainsi le gouvernement n'a triomphé qu'à une très faible majorité du parti Minseitô. Comme il aura contre lui les voix des travaillistes et d'une partie des indépendants, il paraît condamné d'avance. Cependant le baron Tanaka a démenti le bruit de la démission du cabinet ; il croit trouver l'appoint suffisant pour se maintenir au pouvoir.

Le résultat de ces élections est dépourvu de signification politique profonde.

Les journaux européens ont donné aux deux grandes formations parlementaires des étiquettes qui ne leur convenaient pas : « *Seiyukai*, parti conservateur ; *Minseitô*, parti libéral. » Le premier, au pouvoir de 1918 à 1923, a été plus libéral, en maintes circonstances, que le cabinet Kenseikai du vicomte Kato. On ne saurait oublier que c'est M. Hara, chef du Seiyukai, qui a rendu aux groupes avancés la liberté d'exprimer par la parole et par l'écrit leur pensée et leurs théories, que c'est lui qui est venu à bout de l'omnipotence de l'état-major général et qu'au lendemain de la guerre, il se prononça pour le libre échange et pour une étroite coopération interna-

tionale. Au contraire, le vicomte Kato, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Okouma en 1914, ne sut pas résister au parti militaire, véritable auteur des 21 demandes à la Chine, et dix ans plus tard, à la tête du gouvernement, s'engagea dans une politique protectionniste étroite, dans une politique interventionniste en matière économique qui est, en partie, la cause de la débâcle de l'an dernier. D'ailleurs, le Seiyukai et le Minseitô ne sont pas des partis politiques proprement dits. A l'imitation des partis sociaux, ils ont adopté une plateforme électorale, mais, comme au temps des élections censitaires, c'est la personnalité et la situation sociale du candidat qui ont surtout déterminé le vote de l'électeur.

Il est vraisemblable qu'avec les moyens de gouvernement dont il dispose, le baron Tanaka pourra obtenir les concours nécessaires à sa durée. Rappelons-nous que le parti adverse contient une fraction dissidente du parti gouvernemental.

La situation extérieure. — Le 21 janvier, le baron Tanaka, ministre des affaires étrangères, a présenté au Parlement un bref exposé d'ensemble des relations diplomatiques de l'Empire avec les pays étrangers. Il est intéressant d'en reproduire ici les données essentielles.

Le baron Tanaka a pris plaisir à noter d'abord que l'œuvre de la Société des Nations, dont le Japon reste un membre permanent, et à laquelle il coopère en toute sincérité, se traduit par des progrès marquants d'année en année.

De la Conférence entre le Japon, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique pour la limitation des armements navals, le ministre n'a pu que constater le malheureux échec. Puis il a ajouté :

En participant à la Conférence, le gouvernement japonais a eu pour principe fondamental de contribuer à la sécurité de la paix mondiale et à l'allègement des charges des peuples, sans perdre de vue la sûreté de notre défense nationale. Nos délégués ont suivi constamment ce principe et se sont efforcés de soutenir, d'une part, nos revendications et, d'autre part, de concilier les vues des délégués anglais et américains. Je crois que la position loyale et juste du Japon sur la question de la limitation des armements et ses efforts sincères dans la réunion internationale ont été pleinement reconnus par le monde tout entier.

Le baron Tanaka a ensuite poursuivi son exposé en ces termes :

L'œuvre de conclusion et de révision de nos traités de commerce et de navigation avec différents pays est en progrès. Un nouveau traité de commerce a été signé par l'ambassadeur d'Allemagne au Japon et moi-même en juillet dernier, et l'accord franco-japonais concernant l'établissement et la navigation en Indochine française au mois d'août suivant.

Quant aux relations entre les Etats-Unis et le Japon, il est regrettable que la question pendante depuis plusieurs années sur la législation discriminatoire contre l'immigration japonaise ne soit pas réglée. Je dois reconnaître toutefois que la compréhension mutuelle et la sympathie

des peuples américain et japonais, éléments essentiels pour résoudre de tels problèmes, vont peu à peu en s'accroissant.

Nos rapports avec l'Union des républiques soviétiques socialistes, l'un de nos bons voisins, deviennent de plus en plus amicaux; diverses entreprises économiques poursuivies par nos nationaux sur le territoire russe en Extrême-Orient marquent également de réels progrès et le commerce entre les deux pays montre un développement graduel.

Je me tourne à présent vers la Chine pour exposer mes vues sur les affaires de ce pays, dans lequel le Japon possède des intérêts vitaux. Il est nettement déplorable que les troubles y continuent sans la moindre perspective de les voir, un jour, cesser. La situation politique y manque de stabilité, influant ainsi d'une façon déplorable à maints égards sur les puissances qui se trouvent en étroites relations avec ce pays. Du point de vue économique, cette instabilité comporte des conséquences graves pour le Japon dont les rapports avec la Chine sont particulièrement étroits. Au cas où le chaos en viendrait à mettre en péril la vie et les biens des résidents étrangers et à saper le fondement même des intérêts économiques que notre peuple a édifiés au prix de laborieux efforts poursuivis pendant de longues années, nous ne saurions, pour rien au monde, tolérer semblable situation.

Notre position ainsi définie vis-à-vis de la Chine, il est de toute évidence inévitable qu'au cas où les autorités chinoises ne tiendraient pas compte des obligations imposées par les traités et ne protégeraient point d'une façon efficace la vie et le bien des étrangers, nous prendrions au besoin nous-même des mesures de défense.

Point n'est besoin de dire qu'il n'entre pas dans les intentions du gouvernement japonais d'intervenir dans les affaires intérieures de la Chine, mais nous n'hésiterons, à aucun moment, à prendre les mesures qui s'imposeront tant pour assurer nos droits et intérêts que pour sauvegarder la vie et les biens de nos nationaux en Chine. Le fait est que le Japon a déjà pu détacher temporairement des troupes en vue de la protection de ses nationaux dans le district de Tsinan, au moment où les hostilités étaient sur le point de s'étendre au Chantoung, en mai dernier. On peut constater avec satisfaction que la sécurité de nos compatriotes résidant dans cette région a été maintenue.

Quant au développement récent des affaires de Chine, nous avons constaté une tendance marquée, dans différentes parties de ce pays, à violer de façon répétée les traités, négligeant les protestations des puissances. De telles pratiques ne peuvent que causer le plus grand tort au peuple chinois lui-même. Le Japon, lui, ne peut pas perdre de vue cette situation. En conséquence, le gouvernement japonais a d'ores et déjà pris les mesures que comportent les circonstances actuelles.

Ce qui précède constitue l'esquisse de la politique du gouvernement vis-à-vis de la Chine en général. En ce qui concerne la Mandchourie et la Mongolie, surtout les trois provinces orientales, nous sommes enclins à penser qu'étant donnée la nature particulière des relations historiques et géographiques du Japon avec ces régions, il peut y avoir lieu pour nous de prendre ces provinces en considération toute spéciale. Le gouvernement japonais espère que l'ordre sera maintenu dans ces provinces, que Chinois et étrangers y continueront à vivre en paix, et qu'ainsi elles aboutiront à un développement économique propre. C'est avec cet espoir que le maintien de la paix et de l'ordre fait l'objet d'une constante attention. Sous ce rapport, le gouvernement japonais souhaite surtout qu'il soit bien entendu que, tout comme dans les autres parties de la Chine, on ait toujours l'intention sincère de respecter et d'observer le principe de la porte

ouverte et de la chance égale dans ces provinces, et qu'on se prépare, en vertu de ce principe, à coopérer avec les autorités et le peuple chinois au développement économique de la région.

Un grand nombre de nos résidents dans la vallée du Yangtsé, ayant souffert de troubles au printemps dernier, avaient quitté la zone dangereuse et regagné la métropole. Mais comme, par suite, l'état de choses s'est peu à peu apaisé, le gouvernement a considéré qu'il fallait leur aider à retourner à leur résidence, tâcher de rétablir leur situation économique et prendre les mesures convenables en conséquence, par l'octroi de fonds de secours et de crédits. Il y a lieu de se féliciter pour notre pays que ces réinstallations aient contribué d'une façon sensible à la restauration de la position économique.

Le Traité de commerce avec l'Allemagne. — L'intention prêtée au vicomte Goto de préparer à Berlin un rapprochement politique avec l'Allemagne n'a pas été confirmée. Il y a néanmoins à Tokio un parti en faveur de relations étroites avec le Reich. Il semble toutefois exagéré de considérer, comme on l'a fait, le traité de commerce et de navigation conclu à Tokio en août dernier comme un premier pas dans ce sens. Voici les principales dispositions de ce traité auquel sont annexés un protocole et des notes :

I. — En ce qui concerne les points sous-indiqués, les dispositions du nouveau traité offrent peu de différence avec celles du traité de 1911.

a) Le traitement national ou celui de la nation la plus favorisée en ce qui concerne l'entrée, le séjour, l'exercice d'un métier ou d'une profession;

b) Le traitement national en ce qui concerne l'inviolabilité du domicile, etc.;

c) La liberté du commerce et de la navigation et le traitement national en ce qui concerne l'accès aux ports ouverts pour le commerce extérieur;

d) Le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les droits à l'exportation;

e) Le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne l'application de prohibition de transit;

f) Le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne le traitement des négociants et des industriels, de même que pour les commis-voyageurs;

g) La reconnaissance mutuelle et le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les droits des sociétés et associations;

h) Le traitement national en ce qui concerne les droits ou charges sur les articles importés par les navires;

i) Le traitement national en ce qui concerne le placement des navires, leur chargement et leur déchargement dans les eaux territoriales;

j) Le traitement national ou celui de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les droits de tonnage, de transit, de canal, etc., pour les navires;

k) Le traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les navires chargés d'un service postal régulier;

l) Le cabotage est réservé au pavillon national, le traitement de la nation la plus favorisée étant toutefois prévu en cette matière;

m) Le traitement national en ce qui concerne l'assistance et la protection, etc., aux vaisseaux naufragés et l'exemption de tout droit de douane en ce qui concerne les articles sauvés;

n) Etendue d'application du traité: métropole et possessions. De plus, en ce qui concerne le paragraphe a), une clause additionnelle prévoit:

1. Pour les impôts sur les personnes et biens, le traitement national, ou celui de la nation la plus favorisée ;
 2. Pour la protection de la personne et des biens, ainsi que des droits, le traitement national.

II. — Diverses stipulations de la convention pour la simplification des formalités douanières de 1923 ont été revues. Sont applicables :

a) L'article 11 de la dite convention en ce qui concerne les certificats d'origine ;
 b) L'article 10 concernant les échantillons et modèles.

III. — Le traitement national est stipulé pour les droits et taxes intérieurs de production et de consommation.

IV. — Les navires portant le pavillon japonais ou munis des papiers réglementaires prévus par la loi japonaise jouiront, dans les eaux territoriales allemandes, du traitement des navires de nationalité allemande, et vice-versa.

V. — Dispositions relatives aux consuls :

a) Traitement de la nation la plus favorisée pour la nomination des consuls, l'exercice de leurs fonctions, l'annulation de l'exequatur ;

b) Droit de contrôle des consuls sur les navires, de leur nationalité pour le maintien de l'ordre et le règlement des conflits ; droit d'intervention des autorités locales ; demandes aux autorités locales pour les poursuites et l'arrestation des matelots, etc.

VI. — Traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne les droits de douane. La convention ne contient pas de disposition quant au tarif conventionnel. Cependant, un échange de notes annexes établit, en considération de l'accord relatif aux colorants, un taux de 2 mk. 50 les 100 kilos pour l'huile de soja.

VII. — Traitement de la nation la plus favorisée en ce qui concerne l'application de prohibitions à l'importation ou à l'exportation des produits (compte tenu des restrictions nécessaires au maintien de la sécurité ou de la salubrité publiques, ainsi que pour protéger les animaux et les plantes utiles contre les maladies et les parasites).

Un protocole annexe dispose qu'au cas où l'une des parties établirait une prohibition d'importer constituant, pour le commerce de l'autre, un préjudice grave, cette dernière pourra, dans une période d'un an après l'établissement de cette prohibition, dénoncer le traité avec préavis de six mois.

VIII. — La clause de la nation la plus favorisée est à peu près identique à celle insérée dans le traité de 1911. Sont pourtant souscrits à l'application de cette clause :

a) Le traitement spécial accordé aux Etats limitrophes pour faciliter le trafic frontière ;

b) Des avantages à la pêche nationale et aux pêches assimilées à la pêche nationale ;

c) Les faveurs réciproques accordées aux tierces puissances concernant l'imposition de taxes, ainsi que l'aide judiciaire et administrative.

IX. — a) Le traité est rédigé en japonais, en allemand et en français, ce dernier texte faisant foi en cas de contestation.

b) Le traité aura une durée de trois ans. Si l'une des parties contractantes n'a pas notifié à l'autre son intention de le dénoncer au moins six mois avant la date de l'expiration, il continuera de rester applicable jusqu'à la fin d'une période de six mois à partir du moment où une des parties aura notifié à l'autre son intention de le dénoncer.

Remise des lettres de créance de S. E. M. Adatci. — M. M. Adatci a remis le 25 février au président de la République les lettres par lesquelles l'empereur du Japon l'accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Dans son allocution, M. Adatci a dit notamment :

Dès le temps lointain où la France et le Japon se mirent en contact officiel en 1858, les deux pays entretiennent, sans la moindre interruption, des relations de cordiale amitié qui se fortifient d'année en année, non seulement par les rapports économiques, mais aussi par les liens qui unissent les deux peuples dans tous les domaines de l'activité humaine, notamment dans celui de la science et des arts.

Quoique encore sous l'impression d'une profonde tristesse ressentie au moment de mon départ de la Belgique, que j'ai appris depuis dix ans et demi à aimer et à admirer, je me sens infiniment heureux de me retrouver dans la Ville Lumière, où je conserve tant de précieuses amitiés, et je tiens à vous assurer que le but de ma mission sera de raffermir et de développer davantage, si possible, ces bonnes relations et de contribuer de mon mieux à la consolidation de la paix universelle.

M. Gaston Doumergue a répondu que la France avait appris à connaître et à estimer le peuple japonais ; il fit allusion au rôle important du Japon à Genève et dit en terminant :

A Genève, où votre haute et courtoise impartialité a présidé à de si importants débats, vous avez pu voir les peuples de l'univers unir leurs efforts pour tendre vers une meilleure compréhension des intérêts de l'humanité et vous avez pu mesurer la haute estime qui entourait, en votre personne, le représentant du grand empire oriental sincèrement désireux de coopérer à cette noble tâche.

En France, Monsieur l'Ambassadeur, vous ne verrez rien que vous ne connaissiez déjà : un peuple calme, laborieux, soucieux d'écartier toute menace de son avenir, soucieux également de tendre la main à tous ceux qui, comme lui, travaillent sincèrement à fonder la paix sur la justice. Le Japon est au premier rang de ceux-là. Votre présence ici indique assez dans quel esprit amical se poursuivent les négociations par lesquelles les deux pays resserreront chaque jour davantage les liens qui les unissent.

Le soir même, M. Adatci reçut à l'Ambassade les représentants de la presse. Il exprima sa satisfaction de se trouver à Paris, « centre des activités politiques internationales », et dit sa confiance dans l'avenir des relations franco-japonaises, insistant sur l'importance des échanges intellectuels entre les deux pays : Quand ce facteur joue, les relations économiques deviennent plus aisées. M. Adatci attend beaucoup des établissements et groupements d'enseignement français au Japon : Ecole de l'Etoile du Matin, Maison de France, Institut Franco-Japonais, Athénée Français, etc. Son intention est de hâter l'édification de la « Maison du Japon » de la Cité Universitaire, de la première pierre de laquelle nous avons annoncé la pose.

L'expansion économique. — De tous les côtés et de toutes les manières, le Japon fait un vigoureux effort pour développer son expansion commerciale. Non content d'envoyer en Cochinchine

chine la mission économique dont il est question dans une autre partie de la revue (cf. la p. 119) et de se faire représenter à la foire de Saigon d'une manière très brillante, il a décidé de prolonger jusqu'aux Indes néerlandaises cette même mission économique. Il a résolu, d'autre part, d'installer un consul à Nodan (Sumatra) et un attaché commercial à Batavia. — Un autre attaché commercial doit être envoyé en Turquie, où les importations japonaises se développent très rapidement. — Enfin, le Japon aspire à étendre jusqu'en Afrique ses relations commerciales. Dès mai 1927, la Compagnie de navigation *Osa-ka Chôsen Kaisha*, après avoir envoyé une mission d'études sur les côtes occidentales de la Mer des Indes, a ouvert des agences à Monibasa, à Zanzibar, à Dar-es-Salam, à Béira, à Durban. Ces ports doivent être chaque mois desservis par une ligne régulière qui, partant de Kobé, passera par Hong-Kong, Singapour et Colombo.

Au même effort de propagande et d'expansion économique se rattache indubitablement la transmission à partir du début de février 1928, de nouvelles du Japon, des colonies japonaises et des îles du Pacifique par la station radiotélégraphique de Tokio.

AFGHANISTAN

Le Roi Aman Ullah en Allemagne. — Le Roi et la Reine d'Afghanistan venant de Paris (cf. notre numéro de février, p. 67-69), sont arrivés à Bruxelles le 8 février. Ils ont été reçus à la gare du Nord par le Roi et la Reine de Belgique, les Membres du Gouvernement, les Présidents de la Chambre des Députés et du Sénat et par M. Max, Bourgmestre de Bruxelles. Les réceptions traditionnelles ont eu lieu au Palais des Affaires étrangères.

Après un court séjour en Belgique, les Souverains se sont rendus à Berne pour y retrouver la princesse Sultanjan. Ils sont restés en Suisse jusqu'au 20 février et, par Bâle, ont ensuite gagné l'Allemagne où toute une série de fêtes et de réceptions avaient été prévues. Comme, pour la première fois, depuis la révolution, l'Allemagne recevait officiellement un souverain étranger, la curiosité européenne était particulièrement vive, et il convient d'insister quelque peu sur cette étape du voyage du roi Aman Ullah.

C'est le 21 février que les souverains Afghans sont arrivés à la gare frontière de Loerrach. Ils y ont été reçus solennellement, au nom du Reich, par M. Rosen, ancien ministre des Affaires étrangères et orientaliste éminent, qui, en langue persane, leur souhaita la bienvenue. M. Rosen était accompagné de l'envoyé spécial afghan Shulam Siddil Khan. Le lendemain, par train spécial, le

Roi et la Reine entraient à Berlin par la gare de Lehrte, où les attendaient le président von Hindenburg, les représentants du Gouvernement du Reich, le président du Reichstag et le premier ministre de Prusse.

La gare de Lehrte disparaissait sous la profusion des drapeaux Allemands et Afghans et une guirlande de feuillage, de plus de 160 mètres de longueur, décorait toute la façade de l'immense édifice. La route que devait suivre le cortège avait été entièrement pavoisée; 330 oriflammes la décoraient ainsi que 74 bannières allemandes et 34 bannières afghanes. De grands pylônes de 8 mètres de hauteur, revêtus de verdure et de branches de pins, avaient été construits sur la place de Paris, devant la porte de Brandebourg, le long de l'avenue Unter-der-Linden et dans la Wilhelmstrasse. Trois régiments de la Reichswehr avaient été amenés spécialement à Berlin. Ils ont formé la haie sur le passage du cortège royal et manœuvré sur le terrain de Doeberitz devant le Roi et le maréchal von Hindenburg. Toutes les écoles ont bénéficié d'un jour de congé et le parchemin qui conféra au roi Aman Ullah la dignité de docteur *honoris causa* de l'Université de Berlin a été décoré, à la main, par un professeur de l'Académie des Beaux-Arts. Le Reich, on le voit, a tenu à faire honneur à ses hôtes.

Le gouvernement allemand a été fort préoccupé par le choix d'un hôtel convenable pour recevoir le Roi et sa suite. Les Hohenzollern ayant conservé la plus grande partie de leurs anciens palais, et ceux qui ont été abandonnés à la nation ayant pour la plupart été transformés en musées, le Reich a vu son choix limité aux deux anciennes résidences royales du palais de Bellevue dans le Tiergarten et au Nouveau Palais de Potsdam. Mais l'aménagement de la première aurait demandé un temps beaucoup trop long et la seconde était trop éloignée. Aussi a-t-on dû se résoudre à louer, dans la Wilhelmstrasse, le Palais du Prince Albrecht de Hohenzollern qui, très beau et très spacieux, entouré d'un vaste parc, convient admirablement comme résidence royale. C'est là que les souverains ont été conduits et ont séjourné pendant le temps qu'ils sont demeurés dans la capitale du Reich.

Les questions de protocole ont été rigoureusement conformes aux « précédents » français et, dans l'ensemble, l'emploi du temps des souverains a été semblable à Berlin à ce qu'il fut à Paris.

L'après-midi du 21 février, à 15 h. 30, le roi et la reine ont rendu visite au président du Reich, puis ils ont reçu, à 16 h., la visite du vice-chancelier Hergt, représentant M. Marx, malade. Au cours de cette visite, le vice-chancelier a déclaré que « l'Allemagne s'excusait de ne pouvoir recevoir le Roi avec une pompe égale à celle d'autres Etats, mais le peuple allemand, qui avait dû lutter de longues années pour sa liberté, était devenu pauvre ». A 17 h., le Roi

et la Reine ont reçu le corps diplomatique. Un peu plus tard, au banquet que le Président du Reich a offert en l'honneur des souverains afghans, ont pris part, avec la suite royale, les chefs de mission diplomatique à Berlin, les membres du Gouvernement (1).

Le Président Hindenburg a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé les bienfaits de la culture allemande. Le Roi Aman Ullah a répondu en soulignant qu'il avait envoyé ses enfants au collège d'Amani dirigé par des Allemands. A l'issue du dîner, une grande retraite aux flambeaux a parcouru les jardins de la Présidence.

Le jeudi matin 22, les souverains d'Afghanistan se sont rendus à l'aérodrome de Tempelhof. Après avoir visité les installations et le parc d'aviation, ils ont pris place dans un avion et ont fait un tour au-dessus de Berlin. Le gouvernement d'Empire a fait don au roi d'Afghanistan d'un avion du type actuellement en service pour le trafic international.

A 13 h., les hôtes royaux ont déjeuné chez M. Loebe, président du Reichstag. Puis, dans l'après-midi, le roi a déposé une couronne au pied du monument élevé à Berlin à la mémoire des combattants allemands tombés pendant la guerre. Enfin, le soir, en l'absence du Chancelier Marx, qui gardait toujours le lit, le garde des sceaux Hergt a donné en l'honneur des souverains afghans un grand dîner auquel assistaient les membres du cabinet prussien et les dignitaires du Conseil d'Empire. Dans l'allocution prononcée par lui, le vice-chancelier Hergt a fait ressortir l'effort de relèvement du peuple allemand, « stimulé par l'exemple de ses grands hommes et de ses gloires du passé ». En réponse, le roi Aman Ullah a prononcé en persan quelques paroles qui furent aussitôt traduites par un interprète.

D'après les journaux nationalistes, l'entrevue entre le roi d'Afghanistan et le vice-chancelier Hergt aurait fourni l'occasion de conversations politiques entre ces deux personnalités.

A en croire la presse de droite,

M. Hergt se serait fait l'interprète des sentiments amicaux du peuple allemand à l'égard du peuple afghan. Il aurait ajouté toutefois que l'Allemagne était un peuple en deuil, grevé politiquement et économiquement par de lourds traités, et qu'elle ne pouvait pas célébrer les fêtes comme elle le voudrait. Le peuple allemand est appauvri. C'est pourquoi la réception du Roi ne pouvait être faite aussi luxueusement qu'elle le fut à Rome et à Paris. Le roi doit comprendre que, sous l'empire de cette situation, la population berlinoise ne peut se livrer aux transports de joie qui ont caractérisé les réceptions à Paris.

M. Hergt aurait déclaré aussi que « l'Allemagne, qui

doit elle-même lutter pour sa liberté, comprend d'autant mieux l'Afghanistan dans sa lutte permanente pour sa sécurité et son indépendance ». Il aurait rappelé enfin que le roi d'Afghanistan « fut un des rares chefs d'Etat qui, pendant la guerre, observèrent une neutralité parfaite en dépit de toutes les tentations ».

Le roi aurait répondu qu'il comprenait parfaitement les déclarations de M. Hergt et les approuvait.

Le *Vorwaerts*, en relatant ces propos, déclare qu'ils constituent un manque de tact incroyable à l'égard de l'Angleterre qui, depuis des années, vit en paix avec l'Afghanistan. Il fut également de mauvais goût de la part de M. Hergt de faire allusion aux réceptions qui ont eu lieu à Rome et à Paris. « Les déclarations de M. Hergt, dit ce journal, procèdent de l'esprit de Guillaume II. M. Stresemann est sur la Riviera et le chancelier Marx est alité. Est-ce que les affaires étrangères du Reich doivent, de ce fait, risquer d'être compromises ? »

Les souverains ont ensuite visité Berlin et ses environs. Le 7 mars, ils se sont rendus à Essen où l'on a montré au roi plusieurs usines. Le 11, ils ont quitté l'Allemagne et regagné Paris où, incognito, ils ont séjourné quelques jours avant de partir pour Londres.

Les souverains une fois partis de Berlin, un comité spécial s'est formé dans le but de rendre effectifs les résultats des pourparlers d'affaires engagés par le roi d'Afghanistan. Si les renseignements fournis par la presse allemande sont exacts, il s'agit de réaliser les marchés passés pour la construction d'une sucrerie, d'une manufacture de tissage, d'une fabrique de produits chimiques et d'effectuer des sondages de prospection pétrolière. Le roi aurait, d'autre part, engagé des pourparlers avec l'industrie aéronautique allemande en vue de l'établissement d'une compagnie afghane de navigation aérienne. Il se proposerait également de commencer dans son pays l'établissement d'un réseau ferroviaire à voie étroite.

Bibliographie

BIREN BONNERJEA : *L'Ethnologie du Bengale*. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in-4 de XXIV-170 pages.

La thèse de doctorat d'Université que M. Biren Bonnerjea a publiée sous le titre qu'on vient de lire est, comme cette autre thèse sur la *Vie rurale dans le Sind* dont nous avons naguère donné un résumé (cf. *L'Asie française*, numéro de mai 1927, p. 176-180), l'œuvre d'un Indien. A ce titre déjà, elle mérite de retenir l'attention; mais elle le mérite aussi par le sujet qu'elle traite et par les notions nouvelles qu'elle contient sur le folklore du Bengale. Il y a en effet dans le vaste — trop vaste — sujet traité par M. Bonnerjea une discrimination à faire entre ce qui n'est, le plus souvent, qu'un résumé de travaux antérieurs et ce qui appartient en propre à cet érudit. Des chapitres de son mémoire relatifs aux races du Bengale, les responsables sont surtout Sir Herbert H. Risley, le colonel Dalton, M. W. Crooke et d'autres savants dont M. Bonnerjea cite les travaux dans sa bibliographie (aux p. XIV-XX); au contraire, notre auteur a lui-même recueilli

(1) Rappelons ici, d'un mot, que l'ex-kronprinz a tenu à se faire remarquer au cours de cette journée. Peu après le passage du cortège royal, il a franchi en automobile la porte de Brandebourg. Reconnu et acclamé par les monarchistes présents il a complaisamment répondu aux vivats qui l'accueillaient. La presse républicaine a souligné avec véhémence « ce manque de tact et cette suffisance ».

sur place, grâce à sa connaissance des dialectes indigènes, de précieuses données sur les croyances des populations du Bengale, et il en a donné un bon résumé dans les chapitres III à VIII de son mémoire après les avoir classées systématiquement. Il traite donc successivement des sectes, du culte de la nature et des divinités inférieures (ch. III), des rites et des coutumes (ch. IV), des démons (ch. V), du folklore animal et végétal (ch. VI), de la magie, des présages et de la divination (ch. VII), enfin de la médecine populaire (ch. VIII), et il apporte sur ces différents sujets des données nouvelles, très précises et très intéressantes. M. Bonnerjea eût pu s'en tenir là; il a voulu faire davantage et il a signalé souvent, en notes infraginales, les croyances équivalentes connues chez les peuples d'autres pays. En toute sincérité, ce travail nous paraît peu utile, et nous eussions préféré le seul exposé des résultats obtenus par l'auteur; il faut prendre tant de précautions pour mener à bien une étude de croyances comparées, et pour éviter des rapprochements qui *semblent*, mais qui, le plus souvent, ne sont pas justifiés! Rappelons-le une fois encore: rien n'est plus dangereux à manier que la méthode comparative, et rien n'est plus rare qu'une observation bien faite, autrement dit que ces matériaux même dont tire parti la méthode comparative... Quatre cartes ethnologiques du Bengale (aux pp. 148-151), des tableaux de la population (p. 147), des religions (p. 152) et des langues de ce pays (p. 153-155), accompagnés de graphiques, différents tableaux anthropométriques (p. 159-164), tirés des ouvrages de J. Deniker et de Sir Hubert H. Risley, complètent le travail utile et très méritoire de M. Biren Bonnerjea.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

Rétablissement du train express 50 les dimanches et jours de fêtes entre Tours et Paris-Quai d'Orsay

Le train express 50, entre Tours et Paris-Quai d'Orsay, sera rétabli en 1928, les dimanches et jours de fêtes, du lundi de Pâques au 1^{er} novembre inclus (à l'exclusion du dimanche de Pentecôte et du samedi 14 juillet).

Principales gares desservies: Tours, départ 19 h. 55; Amboise, départ 20 h. 25; Blois, départ 21 h. 03; Orléans, départ 22 h. 01; Paris-Quai d'Orsay, arrivée 23 h. 57.

Ce train permet aux touristes désireux de visiter, dans le plus court laps de temps, quelques-uns des merveilleux châteaux de Touraine et du Blésois, et, partis de Paris le matin, d'y rentrer le soir. (Circuits en auto-car au départ de Blois et de Tours.) Billets combinés, chemin de fer et auto-car, au départ de Paris-Quai d'Orsay.

Pour plus amples renseignements sur ce train, consulter le Livret-Horaires mis à la disposition du public dans les gares.

Les Châteaux du Blésois et de Touraine en automobile

du 1^{er} avril au 21 octobre 1928

Pendant la belle saison, la Compagnie d'Orléans organise des circuits pour la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de la Loire, dont ci-après la nomenclature:

Au départ de Blois (trois circuits): Chambord, Cheverny, Chaumont, Fougères, Le Moulin. Prix de transport: 20 fr., 30 fr. et 30 fr.

Au départ de Tours (six circuits): Loches, Chenonceaux, Amboise, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Montrésor, Valençay, Saint-Aignan, Montrichard, Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont.

Prix de transport: 42 fr., 39 fr., 28 fr., 24 fr., 60 fr., 60 fr.

Pour tous renseignements, la location des places (un franc par place) et l'indication des jours de mise en marche, s'adresser: aux gares de Paris-Quai d'Orsay, Blois et Tours; aux Bureaux Spéciaux du service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours, et 2, place Victor-Hugo, à Blois; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et au Bureau de Renseignements, 126, boulevard Raspail, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MEDITERRANEE

Visitez la forêt de Fontainebleau

Les Circuits automobiles organisés par la Cie P.L.M. pour la visite de la forêt de Fontainebleau reprennent à dater du 1^{er} avril.

Deux circuits ont lieu chaque jour: l'un, le matin, au départ de la gare de Fontainebleau pour la visite de la partie Nord de la forêt par la Croix de Toulouse, les Gorges d'Apremont, le Carrefour des Cépées (prix: 10 fr.); l'autre, l'après-midi, au départ de la place Denecourt, pour la visite de la partie Sud, par Montigny, Marlotte, les Gorges de Franchard (prix: 17 fr.). Le prix de ces deux circuits effectués le même jour par la même personne est de 25 francs.

Pour la visite complète de la forêt, un circuit de la journée est mis en marche, les dimanches, lundi, jeudi, samedi et jours fériés, du 1^{er} avril au 30 juin et du 1^{er} octobre au 3 novembre.

Du 1^{er} juillet au 30 septembre, ce circuit est quotidien. Prix: 28 francs.

Service automobile P.L.M. entre la Gare et le Port de Nice

Pour faciliter la traversée de Nice aux voyageurs à destination ou en provenance de la Corse, un Service automobile P.L.M. fonctionne dans cette ville entre la gare et le port.

Prix: 7 francs par voyageur, transport des bagages de cabine compris.

Retenir ses places au Bureau des Coupés et Omnibus de famille, à la sortie de la gare de Nice (à gauche) ou au débarcadère des paquebots venant de Corse.

Pour aller en Corse, la traversée la plus courte se fait par Nice

Dès le 15 mars, trois fois par semaine (vendredi, samedi, dimanche), les meilleurs paquebots de la Cie Fraissinet effectuent la traversée de Nice en Corse dans l'après-midi.

La réduction de durée du trajet maritime met désormais la Corse à 24 heures de Paris. En effet, le voyageur parti de Paris à 17 h. 10 par le rapide 15 (lits-salons, couchettes, places de 1^{re} et 2^e classes, wagon-restaurant) arrive en gare de Nice à 11 h. 05; il y trouve un autobus qui le conduit au port d'où le paquebot, partant à midi, le dépose en Corse le soir même.

Pour la première fois, cette année, les traversées de jour si appréciées des touristes, seront assurées au retour de Corse à la vitesse de 15 nœuds. Elles auront lieu le jeudi (départ d'Ajaccio à 10 h. 30, arrivée à Nice à 20 h.) et le vendredi (départ de Bastia à 10 h. 30, arrivée à Nice à 19 h. 20).

Le Gérant: H. COMBAT